



Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE)  
Maghreb Bank for Investment and Foreign Trade



## Technical Policy Report

### Impacts Économiques, Financiers et Sectoriels de la Crise de la Pandémie du Covid-19 sur les Pays du Maghreb

*Quelles Stratégies de Sortie de Crise, Quels Scénarii de Résilience à  
Moyen Terme et Quels Nouveaux Enjeux pour l'Intégration Maghrébine ?*

Juillet 2020

Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE)  
Immeuble Lilia, Rue de la Bourse, Les Berges du Lac 2, 1053, Tunis, Tunisie  
Tél.: (+216) 70 246 131 / Fax.: +216 70 246 126  
Site web: [www.bmice-maghreb.org](http://www.bmice-maghreb.org)

## Technical Policy Report

**Impacts Économiques, Financiers et Sectoriels de la Crise de la Pandémie du Covid-19 sur les Pays du Maghreb : Quelles Stratégies de Sortie de Crise, Quels Scénarii de Résilience à Moyen Terme et Quels Nouveaux Enjeux pour l'Intégration Maghrébine ?**

Copyright © 2020

**Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE)**

Pôle des Études Économiques et de la Coopération

Immeuble Lilia, Rue de la Bourse, Les Berges du Lac 2, 1053, Tunis, Tunisie

Site web: [www.bmice-maghreb.org](http://www.bmice-maghreb.org)

### © BMICE - Disclaimer

Les constats, interprétations et conclusions présentées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE), de son Management, de son Conseil d'Administration ou des pays qu'elle représente. Les appellations employées dans ce rapport n'impliquent aucune prise de position de la part de la Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE).

### Droits et licences

Tous droits réservés. Le texte et les données de ce rapport peuvent être reproduits à condition que leur source soit citée. La reproduction à des fins commerciales est interdite.

## Avant-propos

Ce rapport a été préparé sous la direction, la supervision technique et l'encadrement de Messieurs Saïd Berbale, Directeur Général, et Abdelghani Ait-Ikhlef, Directeur Général Adjoint, de la Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE).

La coordination scientifique du rapport a été effectuée par Prof. Sami Mouley (Directeur du pôle des études économiques et de la coopération), qui est aussi le principal rédacteur du rapport.

Le rapport a été produit dans le cadre des travaux des ateliers stratégiques de réforme du modèle d'affaires de la BMICE, avec la participation des différents pôles de la banque, et notamment, le pôle des études économiques et de la coopération, le pôle des opérations et le conseil risques et conformité.

Le rapport a ainsi bénéficié des échanges avec les cadres de la BMICE, et en particulier, des contributions de Sofiane Hazem (chef de département des études sectorielles), et des commentaires des membres du comité de lecture, en l'occurrence, Khalid Al Mabrouk (Directeur du pôle mobilisation des ressources), Nazim Ben Djaballah (Directeur du pôle finance), Jamel Ben Yacoub (Auditeur général), Sid'Ahmed Bouh (Directeur du pôle des services institutionnels), Younes El Masloumi (Directeur du pôle opérations) et Réda Likou (conseiller risques et conformité).

Les remerciements s'adressent aux membres du Conseil d'Administration de la BMICE pour leurs précieuses remarques et suggestions qui ont permis d'augmenter sensiblement la qualité technique du rapport.

## Table des matières

<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>
Liste des graphiques	6
Liste des tableaux	8
<b>1. Introduction</b>	<b>9</b>
<b>2. La crise du Covid-19 : d'une crise sanitaire pandémique à une crise économique et financière globale</b>	<b>11</b>
2.1. Quelques faits stylisés de la pandémie	11
2.2. Les répercussions systémiques globales sur l'économie mondiale	14
2.2.1. La situation économique avant la crise du Covid : de la stagnation séculaire au ralentissement synchronisé de l'économie mondiale pré-covid	14
2.2.2. La situation économique en période de crise du Covid : une stagnation post-covid et une récession économique mondiale	17
2.2.3. Les scénarii de reprise et les capacités de résilience	20
<b>3. Les effets de contagion systémique sur les pays du Maghreb</b>	<b>23</b>
3.1. Les canaux réels de transmission de la crise du Covid-19 à l'échelle des pays du Maghreb	23
3.1.1. Les canaux de transmission par le choc d'offre	24
<i>a. La rupture des échanges internationaux adossés aux chaînes de valeur et ses impacts sur le commerce extérieur</i>	24
<i>b. Les impacts de la crise sur les échanges extérieurs</i>	26
<i>c. Les impacts de la crise sur les transferts unilatéraux (remittances)</i>	28
3.1.2. Les révisions globales des perspectives économiques dans les pays du Maghreb	29
3.1.3. Les canaux de transmission par le choc de demande	34
3.1.4. La juxtaposition d'une crise pétrolière à géométrie variable	36
3.1.5. Les impacts de la crise sur les prix des matières premières hors énergie	38
3.2. Les canaux financiers de transmission de la crise du Covid-19 à l'échelle des pays du Maghreb	39
3.2.1. Au niveau des investissements étrangers	39
3.2.2. Au niveau des déficits budgétaires et publics	42
3.2.3. Au niveau du financement extérieur et des réserves de change	45
3.3. Evaluation des impacts sectoriels de la crise du Covid-19 sur les économies maghrébines	47
3.3.1. Méthodes et calculs d'impacts	47
3.3.2. Le mapping des répercussions sectorielles de la crise	52
<b>4. Les stratégies de sortie de crise et les politiques de réponses</b>	<b>55</b>
4.1. Dispositifs de réponses des organisations internationales	55
4.2. Les politiques de réponses dans les pays du Maghreb	56
4.2.1. Les politiques macroéconomiques	56

<i>a. Politiques monétaires non conventionnelles</i>	57
<i>b. Politiques de change</i>	59
<i>c. Politiques macroprudentielles et de stabilité financière</i>	60
<i>d. Politiques budgétaires pour l'atténuation des risques économiques et sociaux (risk mitigation)</i>	62
4.2.2. Les stratégies de mobilisation de ressources de financement externe et leurs effets sur la consolidation des avoirs en devises	63
<b>5. En guise de conclusion : Nouveaux débats et nouveaux enjeux pour l'intégration maghrébine en période de post-crise Covid</b>	
	<b>66</b>
<b>6. Références</b>	
	<b>71</b>

## Liste des graphiques

Graphique.1 : Effets de contagion de la crise sanitaire dans les pays du Maghreb	11
Graphique.2 : Impact du protectionnisme sur les échanges internationaux	14
Graphique.3 : Impacts des tensions commerciales Chine - USA	14
Graphique.4 : La croissance mondiale avant la crise du Covid-19	16
Graphique.5 : Les révisions comparées des outlooks pré et post-covid de la croissance mondiale (World Bank - Versus - IMF) pour 2020	18
Graphique.6 : Les révisions comparées des outlooks pré et post-covid de la croissance mondiale (World Bank - Versus - IMF) pour 2021	21
Graphique.7 : Le scénario de « Double Deep - W »	22
Graphique.8 : Importance de la Chine dans le commerce mondial	24
Graphique.9 : Importance de la Chine dans la demande mondiale de matières premières	24
Graphique.10 : Indice d'intégration de la Chine dans les CVG par secteurs (Indice Grubel-Lloyd)	25
Graphique.11 : Simulation des impacts sectoriels de la rupture des chaînes de valeurs Chine - Maghreb (en Millions de \$)	27
Graphique.12 : Maghreb (Except Libya) - Révisions des outlooks post-Covid de la croissance - IMF (Croissance du PIB à prix constants, en %)	31
Graphique.13 : Maghreb (Except Libya) - Révisions des outlooks post-Covid de la croissance - World Bank (Croissance réelle du PIB aux prix du marché, glissement annuel en %)	32
Graphique.14 : Maghreb (Libya only) - Révisions des outlooks post-Covid de la croissance - IMF (Croissance du PIB à prix constants, en %)	33
Graphique.15 : Maghreb (Libya only) - Révisions des outlooks post-Covid de la croissance - World Bank (Croissance réelle du PIB aux prix du marché, glissement annuel en %)	33
Graphique.16-a : Evolution du prix du Brent (variation en %)	36
Graphique.16-b : Evolution du prix du Brent (en dollar USD)	36
Graphique.17 : Prix du pétrole Brent et des contrats au comptant (spot) et à terme (futures) (dollar par baril)	37
Graphique.18 : Evolution des indices composites des prix des matières premières (indice base 100 : 2018)	38
Graphique.19 : Variation mensuelle des prix depuis janvier 2020 (en %)	38
Graphique.20 : Repli du flux cumulés des investissements de portefeuilles des non-résidents dans les marchés émergents (en % du PIB)	40
Graphique.21 : Flux des IDE entrants (scénario de référence), Maghreb - versus - pays arabes (moyenne 2003-2019)	40
Graphique.22 : Flux des IDE entrants (scénario estimé 2020), Maghreb - versus - pays arabes	41
Graphique.23 : IDE entrants et impacts sectoriels (scénario estimé 2020), Maghreb - versus - pays arabes	41
Graphique.24 : Solde budgétaire moyen de la zone UMA et des pays à revenu comparable entre 2000 et 2018 (en % du PIB)	43
Graphique.25 : Solde budgétaire des pays de l'UMA (% du PIB) en 2000 et 2018 (moyenne mobile sur 3 ans en début de période -1999/2000/2001- et en fin de période -2017/2018/2019-)	43

Graphique.26 : Evolution des déficits budgétaires et publics dans les pays du Maghreb (en % du PIB)	44
Graphique.27 : Evolution comparée du Libor - Euribor (en %)	45
Graphique.28 : Evolution des taux directeurs - FED vs. BCE (%)	46
Graphique.29 : Estimations de l'impact du confinement sur le PIB (en %)	48
Graphique.30 : Evolution comparée des avoirs nets en devises (Maroc - vs. Tunisie)	65
Graphique.31 : Mauritanie : évolution des réserves brutes de change (en Millions USD)	65

## Liste des tableaux

Tableau.1 : Prévisions de la croissance du PIB mondial en 2020 (Moyenne annuelle, en %)	17
Tableau.2 : Evolutions prévisionnelles de la croissance des échanges extérieurs et des soldes courants	28
Tableau.3 : Estimations et projections des flux de remittances (taux de croissance, en %)	29
Tableau.4 : Evolutions prévisionnelles des moteurs de la croissance	35
Tableau.5 : Contributions sectorielles à la décroissance du PIB (croissance annuelle à prix constants, en %)	49
Tableau.6 : Evolutions prévisionnelles de la croissance des échanges extérieurs par principaux secteurs (Mauritanie)	51
Tableau.7 : Seuils de refinancement des titres donnés en garantie	58
Tableau.8 : Clauses transitoires des mesures prudentielles	61

## 1. Introduction

D'une crise sanitaire pandémique, la crise du Covid-19 s'est transformée en une crise économique et financière globale inédite et d'une ampleur sans précédent, dont les effets de contagion sanitaire et économique se sont aussi répercutés sur les pays du Maghreb. A l'instar des autres régions du monde, les pouvoirs publics des pays du Maghreb ont mis en place des mesures, aussi bien sur le plan sanitaire (distanciation sociale, confinement (lockdown), cantonnement en plus d'autres mesures barrières), que sur le plan économique, afin d'endiguer la pandémie et de prélever les aspects socio-économiques de chaque nation. Les impacts négatifs attendus de l'arrêt partiel ou total qui s'en est suivi de certaines activités productives et de services (shutdown) dans la région se sont en plus juxtaposés à des conditions économiques initiales déjà problématiques, avec des degrés de résilience qui varient d'un pays à l'autre.

Les éléments qui permettent d'évaluer les impacts économiques de la crise sur les perspectives d'activités sont tributaires de plusieurs facteurs. D'abord, les capacités d'endiguement de la crise sanitaire et la limitation de la vitesse de propagation du virus ont été conditionnées par la qualité des réponses des systèmes de santé publics, l'efficacité des dispositifs de médication, de distanciation sociale et de confinement. Bien que la nature de ces réponses ait permis dans certains pays d'entamer des étapes de déconfinement progressif et ciblé, la gestion de la reprise économique sera tributaire de la vitesse avec laquelle les économies redémarreront leurs activités après une période de confinement.

Alors que l'environnement international a été confronté durant la période pré-covid à un ralentissement synchronisé couplé à une stagnation séculaire notamment dans les pays développés, les révisions des perspectives de la croissance mondiale post-covid illustrent une dégradation de la situation économique en prélude à une récession économique mondiale. Cette situation est considérée comme la pire récession depuis la grande dépression du début des années trente, et dont les effets négatifs attendus sont porteurs d'un lot de facteurs de vulnérabilités économiques et de fragilisations financières plus importants que ceux observés lors de la crise financière globale de 2008 avec ses effets de contagion systémique. La récession mondiale n'a pas épargné les pays du Maghreb qui ont été également confrontés aux canaux de transmission et aux chocs simultanés d'offre et de demande, réel et financier, de cette crise, impactant négativement leurs perspectives de croissance, suite à l'arrêt partiel ou total des activités productives (offre), d'une part, et aux effets des mesures de confinement et des autres mesures sanitaires et de quarantaine qui ont fortement réduit la demande, d'autre part.

L'objectif de ce rapport est d'avancer une première évaluation des impacts économiques, financiers et sectoriels de la crise du Covid-19 sur les pays du Maghreb, qu'il s'agisse des perspectives économiques attendues et des répercussions sectorielles, mais aussi des impacts des stratégies mises en œuvre dans la gestion de la sortie de crise et des politiques de réponses, en matière de politiques macroéconomiques et sociales (politiques monétaires non conventionnelles, politiques de change, politiques macroprudentielles et de stabilité financière, politiques budgétaires pour l'atténuation des risques économiques et sociaux - risk mitigation) qu'en matière de stratégies de mobilisation de ressources de financement externe.

Au terme de l'analyse qui sera menée, des réflexions sur les nouveaux débats et les nouveaux enjeux pour l'intégration maghrébine en période de post-crise Covid seront avancées.

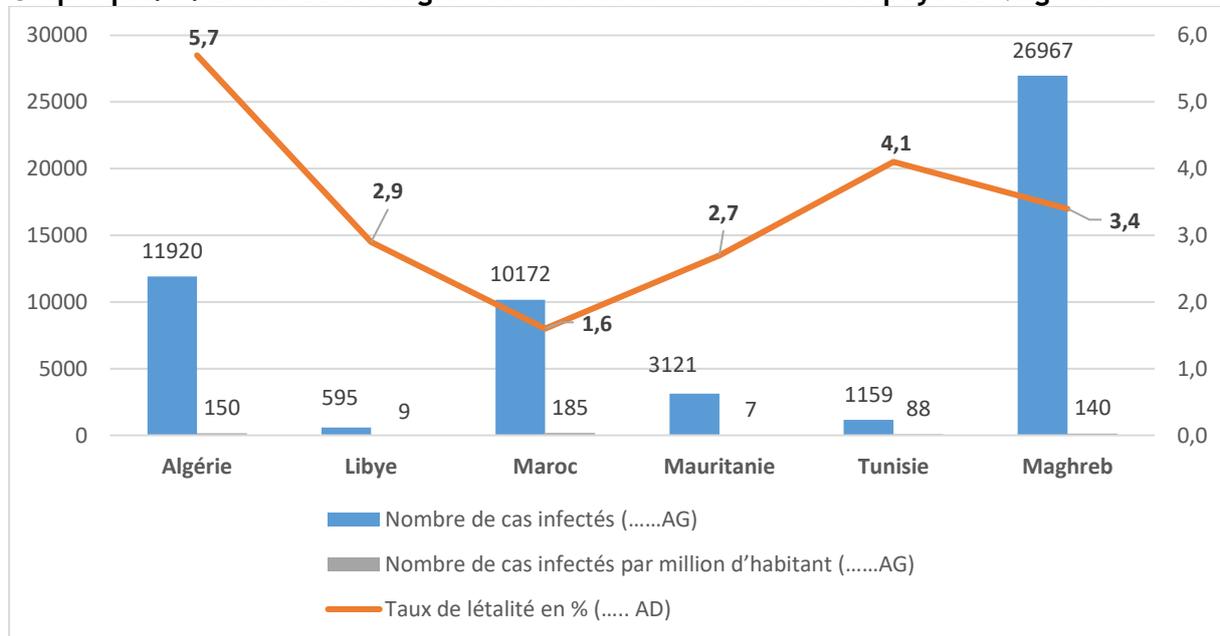
## 2. La crise du Covid-19 : d'une crise sanitaire pandémique à une crise économique et financière globale

### 2.1. Quelques faits stylisés de la pandémie

La pandémie du Covid-19 est parmi les plus graves crises sanitaires dans l'histoire de l'humanité. Les données de l'Université Johns Hopkins et du GitHub dédié de la Banque Mondiale ainsi que d'autres sites spécialisés montrent, à la date de finalisation de ce rapport (23 juin 2020), que la crise a généré plus de 9.1 millions de cas infectés confirmés dans le monde. Toutefois, alors que dans certains pays, les pics de contamination ont été atteints avec un début d'aplatissement des courbes d'infection, notamment en Chine après le pic enregistré en février 2020, les cas de contamination active confirmés demeurent en progression continue dans le monde avec un déplacement du centre de la pandémie vers le continent américain, avec, à la même date, 2.3 millions de cas infectés aux Etats-Unis et 1.1 millions au Brésil).

Les effets de la contagion sanitaire se sont répercutés sur les pays du Maghreb, avec un nombre croissant de cas infectés. Néanmoins, pour une population régionale estimée à 102,8 Millions d'habitants et un nombre total de cas infectés estimé (au 23 juin 2020) à 26967 habitants, le nombre moyen de contamination par million d'habitant ainsi que le taux de létalité (pourcentage de cas de décès par rapport à la population infectée) sont demeurés relativement faibles par rapport à d'autres pays dans le monde (Graphique.1).

Graphique.1 : Effets de contagion de la crise sanitaire dans les pays du Maghreb



Source : A partir des données de John's Hopkins University (Johns Hopkins CSSE COVID-19 Data Repository), GitHub - Banque Mondiale et Worldometers (Dernières consultations : 23 Juin 2020).

Face au degré de virulence élevé du virus, les chiffres précédents pourraient être le résultat d'une gestion efficace de la crise pandémique dans les pays de la région, ou du fait de facteurs démographiques, s'agissant de pays avec une population majoritairement jeune et dans certains avec une faible densité démographique. Néanmoins, un facteur additionnel doit être considéré à savoir l'absence de dépistage systématique ou du moins le faible nombre de personnes testées par million d'habitants (indice de dépistage), ce qui pourrait potentiellement sous-estimer le niveau de propagation de la pandémie.

Les incidences de la propagation internationale de la pandémie et les mesures prises par chaque pays quant-au confinement, par crainte de contamination virale, ont précipité la fermeture des frontières entre les pays. De plus, et à l'instar des autres régions du monde, les pays du Maghreb ont mis en place des mesures de distanciation sociale, de confinement (lockdown) et de cantonnement en plus d'autres mesures (gestes) barrières pour endiguer la pandémie.

Nous reprenons, ci-après, à titre illustratif et non exhaustif, quelques mesures prises par chaque pays :

- En Algérie, les autorités ont mis en œuvre des mesures de confinement depuis le début du mois de mars 2020 (annulation des voyages et l'imposition de l'isolement sanitaire de 14 jours - quatorzaine - aux Algériens rapatriés). Les mesures de confinement ont concerné également la fermeture d'écoles, d'universités, de restaurants et de magasins, l'annulation d'événements publics et privés, la fermeture des services de transport (internes et externes), la mise en confinement sanitaire obligatoire de la moitié des fonctionnaires et des travailleurs privés avec pleine compensation. Les manifestations et activités économiques, culturelles et religieuses ont été annulées, un verrouillage de certains foyers épidémiques de contamination transversale a aussi été ordonné et un couvre-feu a été mis en place dans plusieurs villes dont Alger.
- En Libye, le centre national de lutte contre les maladies (NCDC), basé à Tripoli, a mis en œuvre des mesures pour contenir la propagation du virus. Les frontières du pays ont été fermées, les rassemblements publics interdits et des restrictions de voyage ont été instituées. Dans certaines régions, des couvre-feux du crépuscule à l'aube ont également été ordonnés. Le gouvernement d'union nationale (GNA) a aussi mis en place un confinement général de dix jours dans les zones qu'il contrôle dans l'ouest de la Libye, dont la capitale Tripoli. Cette mesure est entrée en vigueur depuis le vendredi 17 avril.
- En Mauritanie, le gouvernement a mis en place des mesures de confinement, incluant la suspension provisoire notamment des transports aériens ainsi que la mise en isolement sanitaire des revenants de voyage de l'étranger. Afin de limiter la propagation du covid-19, les autorités ont aussi durci les mesures préventives avec le cantonnement de la capitale Nouakchott et la ville de Kaédi, considérées comme les deux principaux foyers pandémiques. De plus, la circulation des transports interurbains a été interdite à l'exception du personnel médical et du transport des marchandises. Les commerces sont fermés sauf les commerces de première nécessité. Les employés des secteurs public et privé ont été invités à limiter leurs déplacements.

- Au Maroc, le gouvernement a déclaré l'état d'urgence sanitaire, en mettant en œuvre des mesures de confinement, y compris l'isolement sanitaire, en suspendant les vols internationaux de passagers, en interdisant les rassemblements publics et en fermant les mosquées, les écoles, les universités, les restaurants et les cafés. Les autorités ont également décidé de réglementer les prix et de contrôler les circuits de distribution des masques faciaux et des gels hydroalcooliques. Dans le même temps, le gouvernement a aussi créé un comité de veille économique en charge du suivi de la situation et de la gestion des impacts de la crise, présidé par le Ministère des Finances.
- En Tunisie, les autorités ont mis en œuvre les mesures sanitaires nécessaires, déclaré l'état d'urgence national et adopté des mesures de confinement, y compris l'isolement sanitaire de 14 jours des revenants de voyage de l'étranger ou l'isolement total des cas de contamination suspecte, le couvre-feu nocturne, les interdictions de voyager sauf le rapatriement et la mise en quarantaine des rapatriés nationaux.

Les mesures de confinement entreprises par les pays du Maghreb ont entraîné l'arrêt partiel ou total de certaines activités productives dans la région (shutdown), avec ce qui s'en est suivi d'impacts négatifs attendus, et se sont de plus juxtaposées à des conditions économiques déjà difficiles. En effet, l'Algérie a été en fait frappée par deux chocs juxtaposés, la propagation du Covid-19 et la forte baisse des prix du pétrole. La Libye est de plus affectée par la poursuite du conflit armé et la baisse des prix du pétrole et de la production. En Tunisie, le double choc sanitaire et économique sans précédent du Covid-19 est intervenu à un moment où le pays est déjà confronté à des déséquilibres macroéconomiques persistants et une crise aiguë des finances publiques et extérieures. En Mauritanie et au Maroc, leurs conditions économiques initiales relativement favorables ont quelque peu amorti les effets du choc pandémique, bien que les activités productives aient aussi subi des contractions.

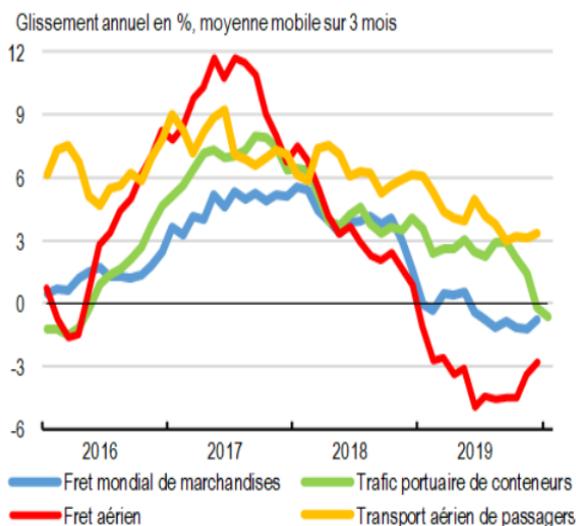
Dans tous les pays du monde, y compris les pays du Maghreb, les éléments qui permettent d'évaluer les impacts économiques de la crise sur les perspectives d'activités sont tributaires de plusieurs facteurs. D'abord, les capacités d'endiguement de la crise sanitaire et la limitation de la vitesse de propagation du virus sont conditionnées par la rigueur avec laquelle les mesures de confinement et d'éloignement social sont respectées par les citoyens, la qualité des réponses des systèmes de santé publics et l'efficacité des dispositifs de médication. Ces réponses ont été dans certains pays décisives pour l'entame d'un déconfinement ciblé, et pour la mise en œuvre de plans de gestion de la reprise partielle des activités et de la levée progressive de l'isolement économique. Néanmoins, les répercussions dépendront aussi de la maîtrise des caractéristiques épidémiologiques du virus et de l'efficacité des traitements qui seront mis au point, soit autant d'éléments difficiles à maîtriser.

## 2.2. Les répercussions systémiques globales sur l'économie mondiale

### 2.2.1. La situation économique avant la crise du Covid : de la stagnation séculaire au ralentissement synchronisé de l'économie mondiale pré-covid

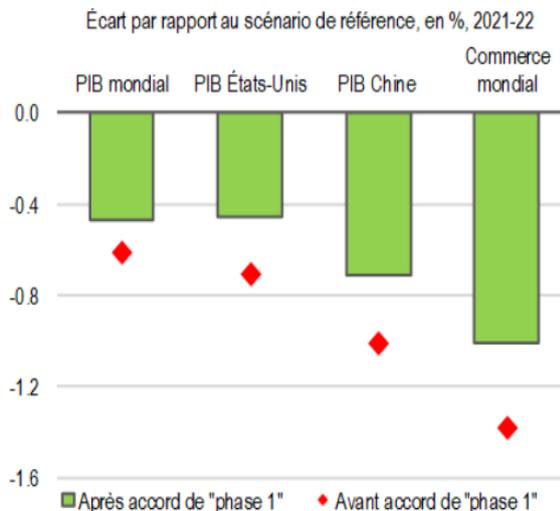
Depuis le déclenchement de la crise financière globale en 2008, et suite à ses effets de contagion systémique, l'économie mondiale a connu un décanat de stagnation séculaire induite par des risques latents de déflation. A partir de 2018, l'économie mondiale était confrontée à un ralentissement synchronisé et à des risques de dégradation croissants qui ont impacté la croissance. Les dérèglements observés étaient imputables essentiellement à la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine avec un regain des pratiques protectionnistes (relèvement des barrières tarifaires et non tarifaires) qui ont affaibli le commerce mondial (Graphiques.2 et 3), mais aussi aux conséquences du Brexit. Durant l'année 2019, ces risques se sont partiellement dissipés avec l'annonce de la première phase d'un accord commercial entre les États-Unis et la Chine et une diminution de la probabilité d'un Brexit dur, ce qui a permis d'entrevoir une possible stabilisation de la croissance mondiale, bien qu'à des niveaux modérés.

**Graphique.2 : Impact du protectionnisme sur les échanges internationaux**



Source : OCDE (2020)

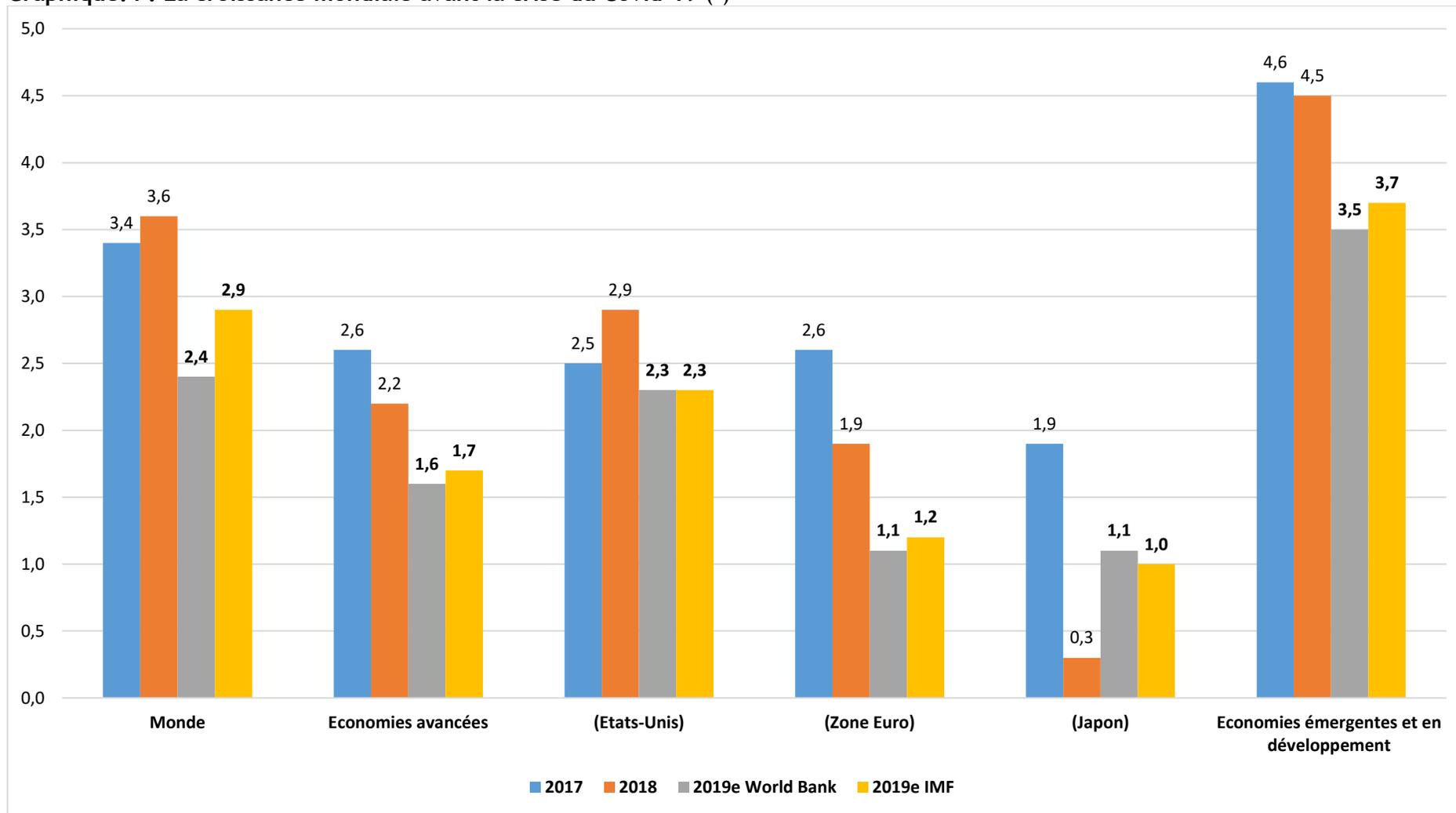
**Graphique.3 : Impacts des tensions commerciales Chine - USA**



Mais la reprise de la croissance mondiale en 2019 est demeurée en fait incertaine du fait des difficultés de redressement qu'ont connues les économies émergentes et en développement (EMDE's). De plus, un nouvel épisode de « guerre des monnaies » a été ressuscité en septembre 2019 lorsque la Chine a réactivé sa politique de dépréciation compétitive du taux de change en dévaluant sa monnaie à un record de 7,18 yuans pour un dollar afin de stimuler ses exportations et de compenser les pertes encourus par les tarifs américains.

Dans l'ensemble, bien que les risques étaient en relatif repli, ils sont restés importants notamment sur le plan de la contraction des échanges internationaux, avec des tensions commerciales nouvelles en aggravation entre les États-Unis et l'Union Européenne, ajoutées à une dégradation des conditions du financement international. Dans l'ensemble, le ralentissement synchronisé de la croissance dans les pays avancés a été quelque peu contrebalancé par un affermissement (reprise) dans les pays émergents (Graphique.4).

**Graphique.4 : La croissance mondiale avant la crise du Covid-19 (\*)**



**Source:** A partir des données du Global Economic Prospect (GEP - World Bank, Janvier 2020) et du World Economic Outlook (WEO - IMF, Janvier 2020)

(\*) World Bank : Croissance réelle du PIB aux prix du marché, glissement annuel en %, et IMF : Croissance du PIB à prix constants, en %.

(\*\*) e : estimate

## 2.2.2. La situation économique en période de crise du Covid : une stagnation post-covid et une récession économique mondiale

La situation économique mondiale actuelle en période de crise du Covid est différente à tous points de vue des épisodes précédents de turbulences qu'a connus l'économie mondiale (cf. Mouley, S, 2012). Elle est particulièrement inédite car trouve son origine du caractère urgent d'un risque sanitaire qui revêt un caractère global et systémique du fait que l'économie mondiale est fortement intégrée. Il s'agit d'un événement imprévisible, dont l'impact serait considérable. Ces caractéristiques qui s'appliquent parfaitement à la crise pandémique du Covid-19 la qualifient par les analystes de « cygne noir » (black swan), concept développé en 2007 par le probabiliste Nassim Nicholas Taleb dans son essai « *Le cygne noir : la puissance de l'imprévisible* ». En effet, la vitesse avec laquelle la pandémie s'est propagée dans le monde et les pertes humaines, économiques et financières qu'elle a engendrées sont autant d'éléments improbables, qu'aucune des économies, même les plus avancées, n'aurait pu prédire.

C'est à ce titre que les révisions des perspectives de la croissance mondiale post-covid illustrent une stagnation économique en prélude à une récession économique mondiale, qui est considérée par le FMI (2020-b) comme la pire récession depuis la grande dépression (déclenchée par le crash boursier de 1929 aux Etats-Unis), par son ampleur sans précédent, et dont les effets négatifs attendus sont porteurs d'un lot de facteurs de vulnérabilité et de fragilisation plus importants que ceux observés lors de la crise financière globale de 2008, avec ses effets de contagion systémique.

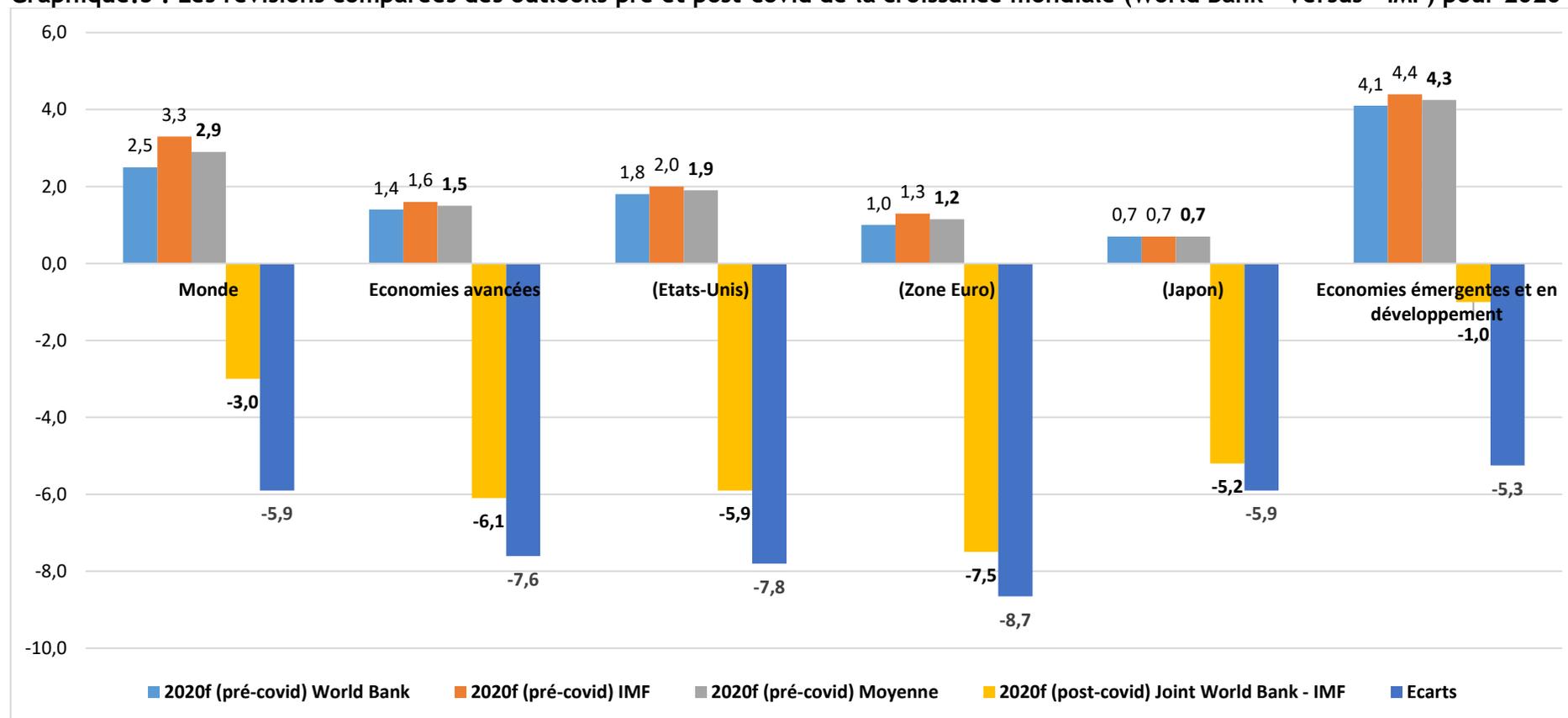
En particulier, les premières révisions comparées des outlooks pré et post-covid de la croissance mondiale effectuées en avril 2020, aussi bien par le FMI que par la Banque Mondiale, témoignent de l'ampleur de la crise, avec une récession mondiale prévue à (-3%) de croissance réelle en 2020, contre une estimation antérieure moyenne avant la crise du Covid à +2,9% (Graphique.5). Le rapport de la révision des prévisions du FMI a donné le ton, avec son titre particulièrement évocateur, pour rendre compte de cette perspective économique mondiale, en l'occurrence : « the great lockdown » (le grand verrouillage). Malgré les plans de relance budgétaire et les interventions des banques centrales, que nous analyserons plus loin, pour amoindrir l'impact économique de la pandémie, la récession de l'économie mondiale semble être inévitable à court terme, si bien que les prévisions des différentes instances convergent.

**Tableau.1 : Prévisions de la croissance du PIB mondial en 2020 (Moyenne annuelle)**

	Monde	Etats-Unis	Zone Euro	Chine
Joint World Bank - IMF (Avril 2020)	-3,0%	-5,9%	-7,5%	+1,2%
Commission Européenne (Avril 2020)	-	-	-7,4%	-
Morgan Stanley (Avril 2020)	-	-3,0%	-5,0%	-
Oxford Economics (Mai 2020 *)	-2,8%	-	-	-
Economic Intelligence Unit (Mai 2020)	-2,2%	-2,8%	-	+1,0%
Goldman Sachs (Mai 2020)	-	-6,2%	-9,0%	-

(\*) Les prévisions sont établies à partir du Global Economic Model ([www.oxfordeconomics.com](http://www.oxfordeconomics.com)).

**Graphique.5 : Les révisions comparées des outlooks pré et post-covid de la croissance mondiale (World Bank - Versus - IMF) pour 2020**



**Source :** A partir des données comparées du Global Economic Prospect (GEP - World Bank, Janvier 2020) - Versus - MENA Economic Update (MEU - World Bank, Avril 2020)<sup>1</sup> et auteur à partir des données comparées du World Economic Outlook (WEO) - IMF (Janvier 2020 - Versus- Avril 2020)  
 (\*) f : forecast

<sup>1</sup> World Bank (2020), MENA Economic Update: How Transparency Can Help the Middle East and North Africa, Middle East and North Africa Region, April, Washington, DC.

Les dernières actualisations des prévisions de la Banque Mondiale (Global Economic Prospect GEP) effectuées en juin 2020, témoignent encore plus de l'ampleur de la récession globale, avec une décroissance estimée du PIB dans le monde en 2020 à (-5,2%) contre (-3%) dans les prévisions précédentes (-7% dans les économies avancées contre -6,1% auparavant, et -2,5% dans les économies émergentes et en développement contre -1% auparavant). Ces estimations sont aussi confortées par d'autres prévisions. D'abord, celles de l'OCDE parues en juin 2020, et qui reposent sur deux scénarios alternatifs : (i) dans le scénario « à double coup » (double-hit), dans lequel une deuxième vague épidémique se produirait vers la fin de l'année 2020, le PIB mondial devrait diminuer de 7,6%, (ii) dans le scénario « one shot » ou « single-hit », dans lequel l'épidémie serait endiguée au courant du troisième trimestre de 2020, le PIB mondial devrait diminuer de 6%. Ensuite, celles du FMI, dans ses dernières perspectives de l'économie mondiale, parues en juin 2020, dans lesquelles la récession globale de l'économie mondiale est plus prononcée, avec une décroissance estimée du PIB dans le monde en 2020 à (-4,9%) contre (-3%) dans les prévisions précédentes (-8% dans les économies avancées et -3,0% dans les économies émergentes et en développement).

Quoi qu'il en soit, le choc économique mondial a gravement impacté les activités productives orientées à l'international, notamment dans les secteurs qui supposent le déplacement ou le contact direct entre clients et fournisseurs, mais également ceux des services et à forte concentration de main-d'œuvre qui ont été les plus vulnérables aux effets économiques de la pandémie. Selon l'OCDE (2020-b), les mesures de distanciation sociale, de confinement (lockdown) et d'arrêt, partiel ou complet, de certaines activités sectorielles (shutdown) à l'échelle des pays du G7 et des pays émergents ont produit des impacts sectoriels négatifs, particulièrement dans les activités des secteurs de fabrication de matériel de transport, construction, commerce de gros et de détail, transport aérien, hébergement et services de restauration, services immobiliers, activités de services professionnels et autres activités de services. Il s'en est suivi une baisse drastique des emplois actifs (Barrot, J.L, Grassi. B and J. Sauvagnat, 2020). Globalement, les prévisions de l'Organisation Internationale du Travail - OIT (2020 a-b-c) prévoient un accroissement de 38% du taux de chômage de la population active dans le monde en 2020, principalement dans les secteurs du tourisme, des services alimentaires, industries manufacturières et commerce.

La crise annoncée induite par la pandémie du Covid-19 a aussi impliqué des conséquences de fragilisation des finances publiques du fait que la plupart des pays ont engagé des politiques budgétaires expansionnistes afin d'éviter les faillites des entreprises et de préserver les emplois, en repoussant ou en annulant les impôts, en prenant en charge une partie des salaires, éventuellement en recapitalisant des entreprises en grande difficulté. Le dernier GFSR du FMI (2020-c) estime que les déficits publics dans les pays avancés s'accroîtront de 2 à 3 points de PIB. C'est à ce titre, par exemple, que dans la zone euro, la Commission Européenne avait d'ailleurs suspendu les règles budgétaires de l'Union (l'Allemagne aurait ainsi un accroissement du déficit public de 2% à 3% du PIB, la France, l'Espagne et l'Italie de 4% à 5%). Cette perspective risque de conduire de nouveau à une crise des dettes publiques des pays les plus fragiles de la zone euro, comme en 2010.

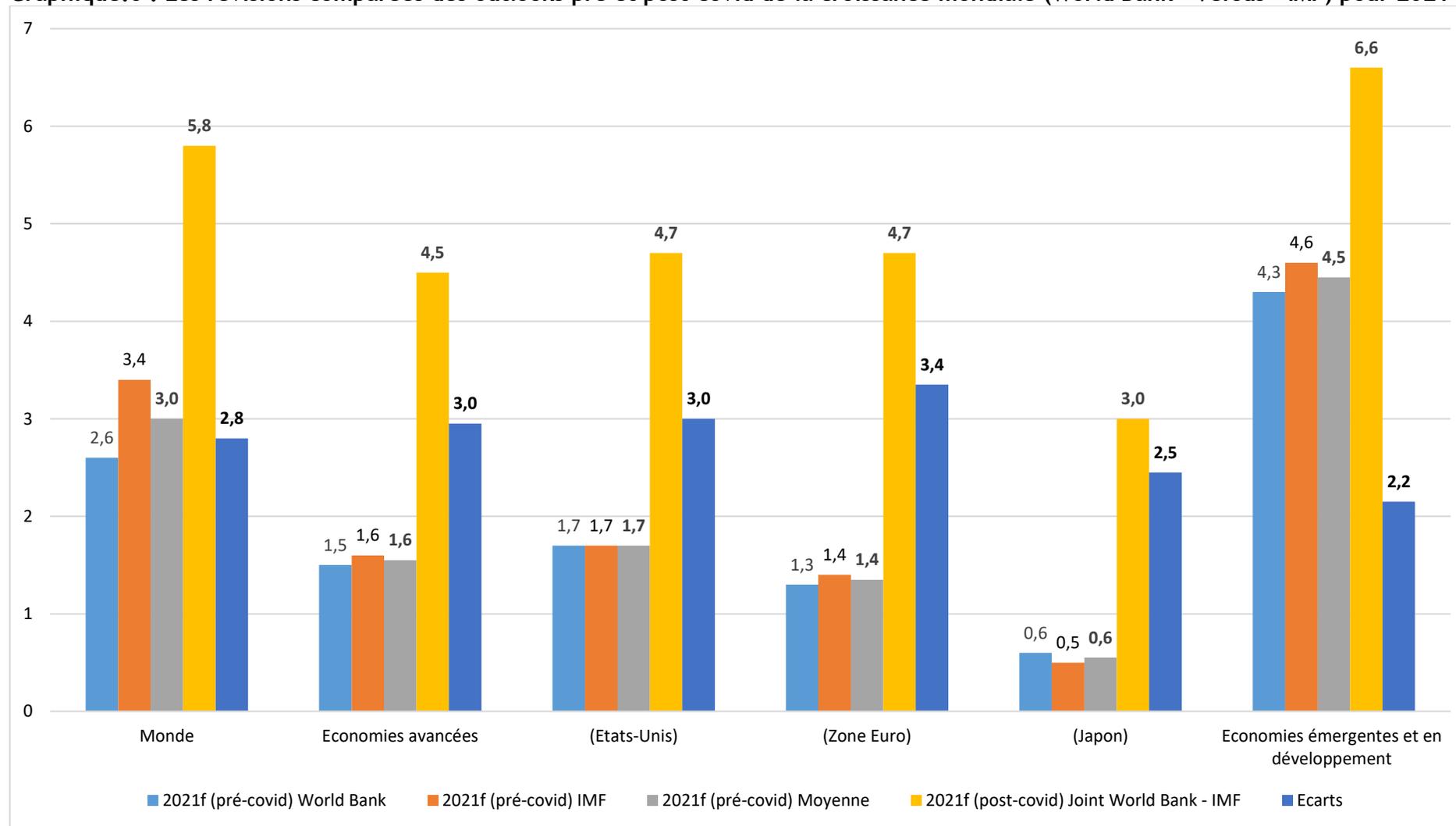
Enfin, l'ampleur du choc économique lié à la pandémie du Covid-19 a aussi eu pour effet la détérioration des indicateurs de confiance. L'indice global PMI manufacturier a chuté de 6,1 points en mars 2020, ainsi que les indices composites régionaux, pour atteindre (27,5) en Chine (contre 51,9 auparavant), (35,8) au Japon, (37,2) en Allemagne, (30,2) en France, (37,1) au Royaume-Uni et (40,5) aux Etats-Unis. Le PMI composite pour la zone euro a atteint le niveau le plus bas jamais enregistré (31,4). La détérioration est particulièrement marquée pour les sous-indices liés à l'emploi et aux commandes de biens et services en raison des mesures de confinement en place dans de nombreux pays. La chute de l'activité a été plus marquée dans les services que dans les secteurs manufacturiers.

### **2.2.3. Les scénarii de reprise et les capacités de résilience**

Comme souligné auparavant, le potentiel de reprise de la croissance mondiale dépendra de la capacité d'endigement de la pandémie, d'une part, de l'impact des mesures de politiques économiques prises par les gouvernements, des agendas et des stratégies de déconfinement, d'autre part. D'ailleurs, en dépit des écarts de prévisions dans les révisions comparées des outlooks pré et post-covid de la croissance mondiale par le FMI et la Banque Mondiale pour 2021, les deux institutions aboutissent à un « scénario en V » qui suppose une reprise en 2021, dès lors que la pandémie pourrait s'estomper au cours du second semestre de 2020 et que les mesures d'endigement prises et les programmes de soutien permettraient d'éviter des faillites d'entreprises massives, des pertes d'emplois prolongées et des tensions financières globales (Graphique. 6). Néanmoins, et par rapport à ses prévisions d'avril 2020, le FMI a révisé en juin 2020 la reprise des perspectives de l'économie mondiale en 2021 à la baisse (-0,4%), passant de (+5,8%) en 2021 à (+5,4%). Le même « scénario en V » a été retenu par l'OCDE (2020-a) dans le cadre d'une épidémie contenue (contained outbreak scenario) accompagnée par une atténuation progressive des chocs au début de 2021 (reprise progressive des demandes intérieures et de celle des cours mondiaux des actions et des matières premières non alimentaires, et atténuation des primes de risque des investissements).

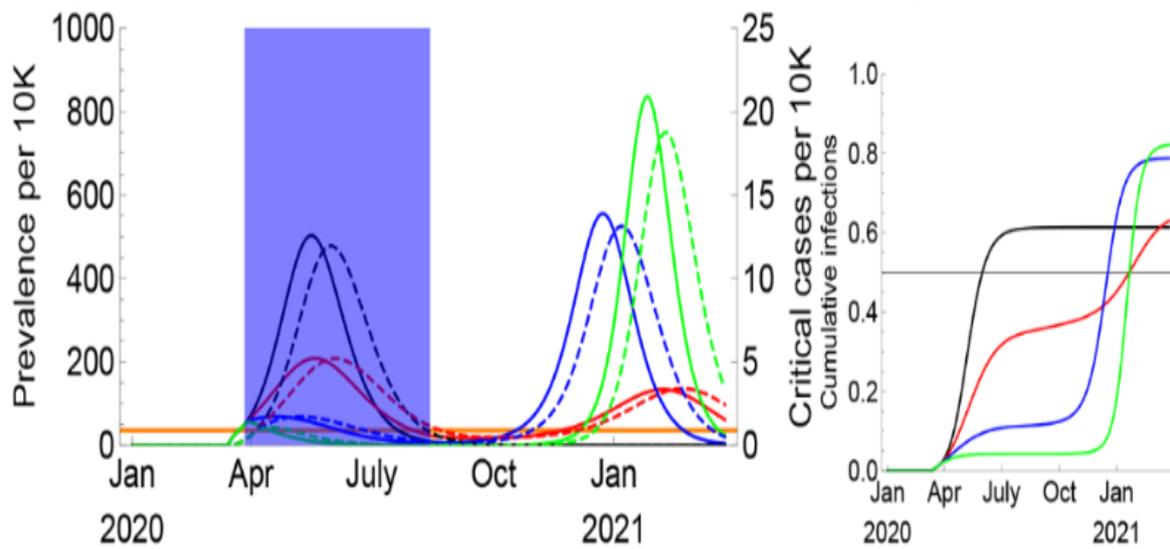
Au contraire, en recommandant d'alterner des périodes de confinement et de déconfinement pendant au moins les deux prochaines années, une étude de l'Université de Harvard (2020) prône pour un scénario en W (Double Deep) avec une évolution de type « Stop and Go » jusqu'en 2022 (Graphique. 7). D'autres scénarii de reprise en « U Turn » sont aussi avancés avec un rebond partiel durant le troisième trimestre de 2020, mais avec une faible croissance potentielle, et qui supposent que : (i) la durée de l'épidémie et les mesures de confinement total seraient limitées à 8 semaines, puis avec une reprise progressive des activités, mais différenciée par secteur et relativement synchronisée au niveau mondial, (ii) les mesures adoptées par les gouvernements s'avèreraient efficaces pour atténuer la hausse des faillites et des pertes d'emploi et soutenir la reprise. Néanmoins, le rebond n'induirait qu'un rattrapage partiel qui ne permettrait pas de compenser l'ampleur du choc négatif lié à l'épidémie (faillites des entreprises, hausse du chômage, désendettement des agents privés/publics). Le basculement de l'économie mondiale vers un scénario plus dégradé en « L » n'est pas privilégié à ce stade.

**Graphique.6 : Les révisions comparées des outlooks pré et post-covid de la croissance mondiale (World Bank - Versus - IMF) pour 2021**



**Source :** A partir des données comparées du Global Economic Prospect (GEP - World Bank, Janvier 2020) - Versus - MENA Economic Update (MEU - World Bank, Avril 2020) et Global Economic Prospect (GEP - World Bank, Juin 2020), et auteur à partir des données comparées du World Economic Outlook (WEO) - IMF (Janvier 2020 - Versus- Avril 2020)

Graphique.7 : Le scénario de « Double Deep - W »



Source : Harvard University (2020)

La récession économique sans précédent qui menace l'économie mondiale en période de crise du Covid n'est pas sans incidences directes sur les pays du Maghreb, de par, essentiellement, la rupture des échanges internationaux adossés aux chaînes de valeur et ses impacts sur leurs échanges extérieurs, d'une part, et de l'interruption de la demande en biens et services de leurs principaux partenaires commerciaux et économiques, d'autre part. D'autres facteurs internes imputables aux effets sectoriels des mesures de distanciation sociale et de confinement ont aussi produit des détériorations des activités dans les pays de la région.

### 3. Les effets de contagion systémique sur les pays du Maghreb

La crise sanitaire pandémique a exacerbé les turbulences économiques dans la région du Maghreb en raison de chocs exogènes simultanés ayant induit plusieurs effets, qui se sont traduits par la perturbation sinon l'arrêt des activités productives, la baisse de la demande intérieure et extérieure, la réduction des échanges commerciaux et le durcissement des conditions financières. La production et l'industrie manufacturière ont connu, également, des perturbations et les plans d'investissement ont été suspendus. Comme on le verra ci-dessous, ces chocs ont été aggravés par un recul de la confiance des entreprises et des consommateurs, comme observé d'ailleurs dans le monde entier.

Les économies du Maghreb ont été fortement impactées par les canaux réels de transmission de la crise du Covid-19 et les facteurs de contagion par les chocs d'offre se sont nettement ressentis sur ces marchés à travers la détérioration du commerce extérieur global, mais aussi intra-maghrébin notamment. D'autres conséquences internes de demande se sont aussi fait ressentir suite aux mesures de confinement et des autres mesures sanitaires. Les effets financiers sur les pays suite aux mesures budgétaires prises, la compression des investissements transfrontaliers et directs étrangers et les autres répercussions prévisibles sur les marchés financiers ont impacté les marchés maghrébins qui risquent de subir une récession économique généralisée durant l'année 2020, avec néanmoins un potentiel de reprise à partir de l'année 2021, qui sera tributaire de l'efficacité attendue des mesures de déconfinement et de la réactivité des activités productives.

#### 3.1. Les canaux réels de transmission de la crise du Covid-19 à l'échelle des pays du Maghreb

Les canaux réels de transmission des facteurs de contagion systémique de la crise du Covid-19 à l'échelle des pays du Maghreb se sont opérés par un double choc conjoint et simultané, d'offre et de demande, imposé par les mesures de confinement qui ont induit la fermeture de la plupart des activités productives et la fermeture des frontières terrestres, maritimes et aériennes :

- Un choc d'offre (supply-side contagion), en raison des interdépendances de conjoncture, qui est en fait le plus impactant (arrêts partiel ou total des activités productives avec comme conséquences des risques de pertes d'emplois, contraction du commerce international, aussi bien global qu'intra-maghrébin, baisse des transferts unilatéraux dans certains pays).
- Un choc de demande interne (demand-side contagion) suite aux répercussions des mesures de confinement et des autres mesures sanitaires (effets sur la consommation totale, baisse de l'investissement interne).

Il convient à ce titre de noter que la particularité de cette crise provoquée par la pandémie du Covid-19 réside aussi dans le fait que la transmission de la crise sanitaire à la sphère économique et financière s'est faite de manière induite, puisqu'il ne s'agit pas seulement d'un choc externe subi par les économies du Maghreb, mais d'un choix de confinement pour éviter la propagation du virus.

A cela s'ajoute, pour les pays maghrébins exportateurs d'hydrocarbures, une juxtaposition d'une baisse drastique des prix de pétrole alors même que la crise n'a pas épargné les prix des matières premières hors énergie.

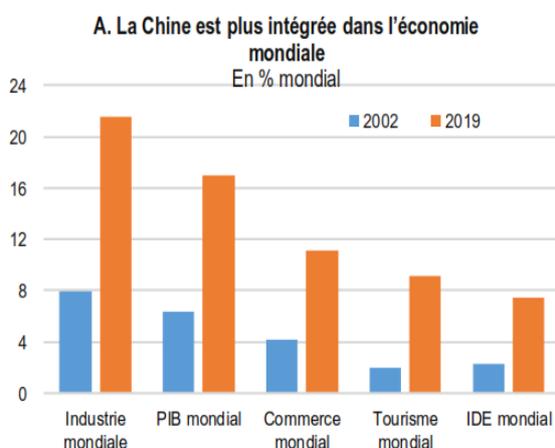
### 3.1.1. Les canaux de transmission par le choc d'offre

La suspension soudaine des activités dans la quasi-totalité des secteurs productifs des biens et services imposée par le confinement de tous les acteurs économiques (services publics, ménages, entreprises, ...) et les restrictions sur les déplacements et la circulation des personnes dont les travailleurs, ont entraîné une chute de la production et une réduction conséquente de l'offre. Cet événement pèsera lourdement sur les bilans des entreprises avec comme effet une augmentation sensible des taux de chômage dans les pays du Maghreb, qui sont déjà à des niveaux relativement élevés. A cela vient s'ajouter l'interruption des chaînes d'approvisionnements en matières premières et en demi-produits (consommations intermédiaires) imposée à son tour par la fermeture des frontières et la suspension des échanges commerciaux avec les principaux fournisseurs, mettant ainsi en difficulté même les secteurs non confinés.

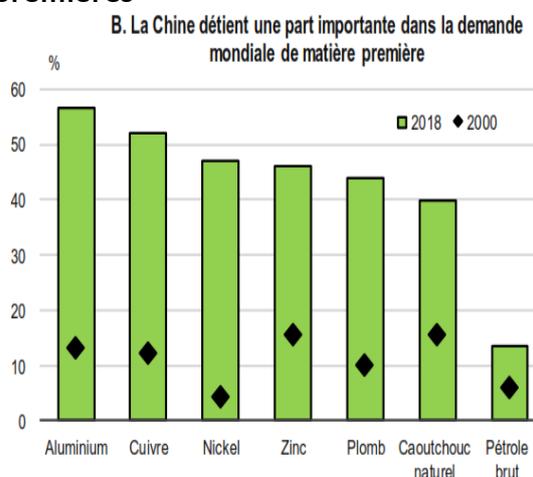
#### a. La rupture des échanges internationaux adossés aux chaînes de valeur

Au niveau du commerce international, la rupture des interconnexions et des articulations commerciales dans les chaînes de valeurs a fortement impacté les flux de commerce des biens, non seulement à l'échelle mondiale mais aussi à l'échelle régionale (cf. Baldwin, R and B. Weder di Mauro, 2020 et Arezki, R and H. Nguyen, 2020). Selon l'OCDE (2020), la Chine occupant une part croissante dans le commerce mondial et notamment dans la demande mondiale de matières premières (Graphiques.8 et 9), la réduction de l'offre de la Chine en inputs intermédiaires importés par les autres pays partenaires et notamment maghrébins a affecté la capacité productive et le potentiel d'exportation de ces derniers du fait de la forte dépendance de leurs industries des matières premières, demi-produits et produits semi-finis importés de la Chine.

**Graphique.8 : Importance de la Chine dans le commerce mondial**



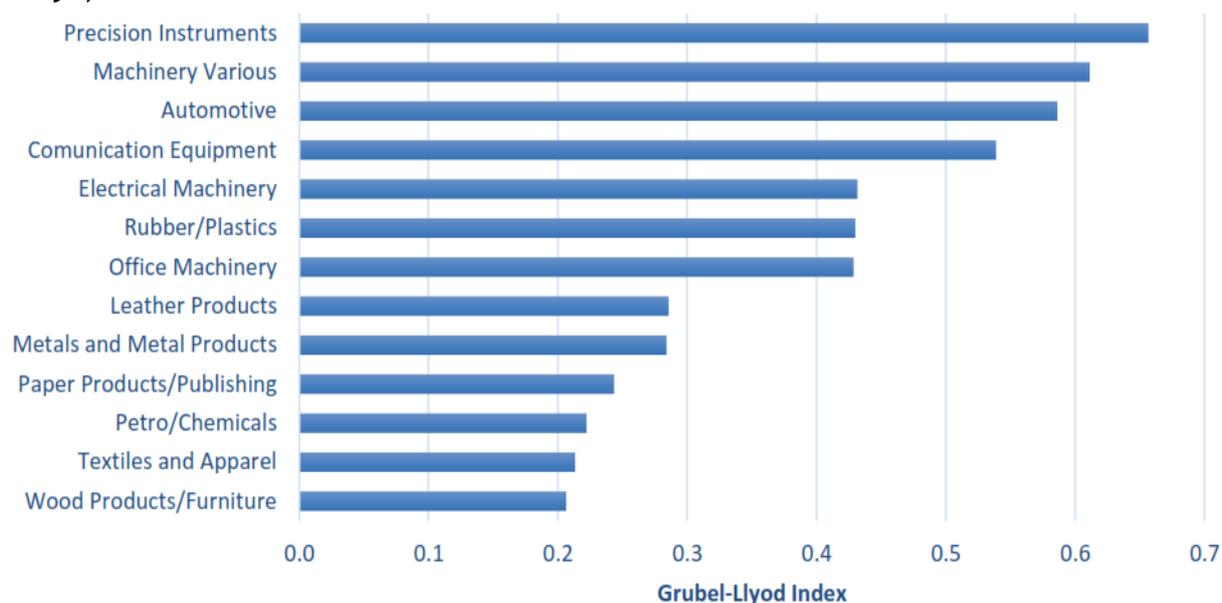
**Graphique.9 : Importance de la Chine dans la demande mondiale de matières premières**



Source : OCDE (Mars, 2020)

C'est particulièrement le cas dans les chaînes de valeur globale (CVG) des industries manufacturières, du textile, des automobiles, des instruments de précisions et de la machinerie électrique, dans lesquelles l'indice Grubel-Lloyd de la Chine (Graphique.10) est particulièrement élevé (cf. CNUCED - OMC, 2020). Au niveau du commerce des services, la crise du Covid-19 a affecté les activités de transport aérien et maritime ainsi que les secteurs touristiques à travers les « *pull factors* » (restrictions de voyages) et les « *push factor* » (récessions économiques des pays partenaires).

**Graphique.10 : Indice d'intégration de la Chine dans les CVG par secteurs (Indice Grubel-Lloyd)**



Source : CNUCED - OMC (2020)

(\*) L'indice de Grubel-Lloyd est un indicateur utilisé en commerce international pour mesurer le niveau des échanges intra-branche. Il est compris entre 0 et 1, plus le commerce intra-branche est intense, plus l'indicateur tend vers 1 et inversement (cf. BMICE - BAD, 2019).

Globalement, les études de la CNUCED - OMC (2020) prévoient une contraction des échanges internationaux entre 13% et 32% durant toute l'année 2020, avec une possibilité de reprise de 24% en 2021 si la crise est contenue. Mais cette reprise demeure incertaine et dépendra largement de la durée de l'épidémie et de l'efficacité des mesures adoptées pour y faire face. La revue à la baisse du commerce mondial s'explique par la nature sans précédent de la crise sanitaire et par l'incertitude quant à son impact économique précis, et a commencé à toucher les secteurs ayant des chaînes de valeur complexes, notamment l'électronique et les produits automobiles, mais aussi le commerce des services en raison des restrictions visant les transports et la logistique.

## ***b. Les impacts de la crise sur les échanges extérieurs***

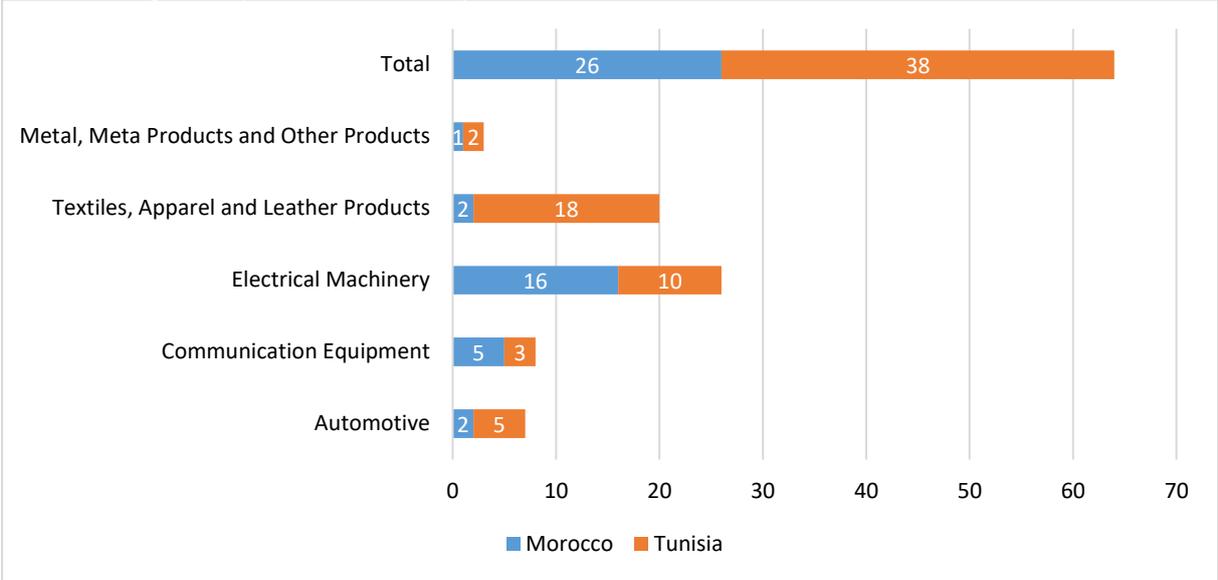
En dépit de la faiblesse relative de l'intégration commerciale et financière des pays du Maghreb, leur forte synchronisation cyclique avec leurs partenaires économiques et financiers internationaux, notamment les pays de la zone euro, et pour certains les pays d'Afrique sub-saharienne et d'autres régions du monde, a fait en sorte que la vitesse des canaux de transmission réelle de la crise pandémique a été élevée, notamment à travers les interconnexions et interdépendances commerciales (cf. ECA, 2020 et ESCWA, 2020).

Au niveau du commerce des services, la crise du Covid-19 a affecté de plein fouet les activités de transport aérien et maritime ainsi que le secteur touristique. Au niveau du commerce des biens, ce moteur de la croissance a été le plus impacté par la crise du Covid et ce par deux canaux de transmission. Tout d'abord, les ruptures des chaînes de valeur mondiales et régionales analysées auparavant. En effet, la déstabilisation des chaînes de valeur et d'approvisionnement mondiales a pesé sur les échanges extérieurs des pays du Maghreb. Relativement à la base de données sectorielles TiVA (Trade in Value Added) de l'OCDE sur les participations des pays du Maghreb dans les Chaînes de Valeur Globales (CVG), l'indice d'intégration du Maroc et de la Tunisie a augmenté significativement en période de pré-Covid, passant à un niveau de 41,8% en 2019 contre 30% auparavant, pour le Maroc, alors que pour la Tunisie, il a atteint 51,1% en 2019, et ce en raison de la part relativement élevée du contenu en importations des consommations intermédiaires dans les exportations.

Les données sectorielles de la base des données EORA (global supply chain database), une table input-output multirégionale (MRIO) sur les Chaînes de Valeur Mondiales (CVM) de la CNUCED, révèlent des constats sur les niveaux d'intégration en amont et en aval des pays du Maghreb dans les CVM. L'intégration en amont correspond à la part de la valeur ajoutée importée par les pays du Maghreb incorporée dans leurs exportations, rapportée au total de leurs exportations brutes. L'intégration en aval correspond à la part de la valeur ajoutée produite par les pays du Maghreb incorporée dans les exportations des pays tiers, rapportée au total des exportations brutes des pays tiers.

Avant la crise du Covid-19, le niveau plus élevé d'intégration en amont des pays du Maghreb (une moyenne de 34,6%) que d'intégration en aval (une moyenne de 15,2%) est symptomatique de leurs degrés d'interdépendance et de connexion avec les CVM dans leurs contenus en importations. A titre illustratif, et selon la CNUCED - OMC (2020), les impacts sectoriels pour une baisse mensuelle de 2% d'importations d'inputs intermédiaires en provenance de Chine implique une perte mensuelle de valeur ajoutée de l'ordre de 38 Millions de \$ pour la Tunisie et de 26 Millions de \$ pour le Maroc (Graphique.11).

**Graphique.11 : Simulation des impacts sectoriels de la rupture des chaînes de valeurs Chine - Maghreb (en Millions de \$)**



Source : A partir des données de CNUCED - OMC (2020)

La contraction de la demande étrangère adressée aux échanges commerciaux des pays du Maghreb, notamment par les pays de l'Union Européenne (EU) dont le marché absorbe en moyenne près de 69% des exportations durant les dernières années, mais aussi les pays d'Asie, touchés par la récession, pèsera lourdement sur les échanges dans la région. De ce fait, des impacts négatifs de la crise du Covid-19 sont attendus sur les échanges extérieurs globaux de la région du Maghreb. Ils sont donnés dans les perspectives révisées suivantes et leurs effets sur les déficits courants :

**Tableau.2 : Evolutions prévisionnelles de la croissance des échanges extérieurs et des soldes courants**

	2017	2018	2019e	2020f (post-covid)	2021f (post-covid)
<b>Algérie</b>					
Croissance des exportations en volume (biens et services, en %, FOB)	-6,1	-4,3	-5,3	-1,0	0,7
Croissance des importations en volume (biens et services, en %, CIF)	-7,1	-3,6	-3,7	-7,3	0,8
Déficit courant (en % du PIB)	-13,5	-9,8	-10,2	-18,8 (WB) -18,3 (FMI)	-17,0 (WB) -17,1 (FMI)
<b>Libye</b>					
Croissance des exportations en volume (biens et services, en %, FOB)	82,6	32,2	33,6	-42,2	53,8
Croissance des importations en volume (biens et services, en %, CIF)	25,5	23,8	43,9	-21,5	19,9
Solde courant (en % du PIB)	11,7	21,4	11,6	-29,3 (WB) -6,6 (FMI)	-9,0 (WB) -8,3 (FMI)
<b>Maroc</b>					
Croissance des exportations en volume (biens et services, en %, FOB)	11,1	5,8	4,2	-1,5	10,5
Croissance des importations en volume (biens et services, en %, CIF)	7,9	7,5	4,2	4,0	7,0
Déficit courant (en % du PIB)	-3,4	-5,5	-4,6	-7,5 (WB) -7,8 (FMI)	-4,2 (WB) -4,3 (FMI)
<b>Mauritanie</b>					
Croissance des exportations en volume (biens et services, en %, FOB)	26,1	7,3	22,3	-12,2	9,2
Croissance des importations en volume (biens et services, en %, CIF)	10,2	24,2	12,3	-4,0	-2,9
Déficit courant (en % du PIB)	-10,0	-13,8	-10,6	-17,3 (WB) -17,3 (FMI)	-17,4 (WB) -17,4 (FMI)
<b>Tunisie</b>					
Croissance des exportations en volume (biens et services, en %, FOB)	4,6	4,4	-5,0	-3,5	3,1
Croissance des importations en volume (biens et services, en %, CIF)	3,5	1,7	-8,6	-4,2	1,5
Déficit courant (en % du PIB)	-10,2	-11,2	-8,8	-7,2 (WB) -7,5 (FMI)	-7,0 (WB) -8,1 (FMI)

Source: World Bank (2020-c)

(e): Estimate (f): Forecast

### ***c. Les impacts de la crise sur les transferts unilatéraux (remittances)***

Selon la Banque Mondiale (2020-e), tous les pays à revenus intermédiaires connaîtront en 2020 une baisse généralisée des flux de transferts de fonds de migrants et de travailleurs à l'étranger, estimée à 19,7%, contre une baisse de 19,6% dans la région MENA et de 19,9% dans le monde. La contraction des remises migratoires (remittances) est due largement à la situation précaire et la baisse des salaires et de l'emploi dans les pays hôtes des travailleurs à l'étranger, par suite de la crise du Covid-19, en plus de l'arrêt temporaire des services fournis par les agences de transfert de fonds.

En particulier, pour les pays du Maghreb, les estimations montrent que la situation affecterait particulièrement le Maroc et la Tunisie, avec en moyenne un déclin estimé entre 17% et 18% en 2020 par rapport à leurs situations de référence en 2019 (Maroc : 6,7 Milliards de dollars en 2019 et 5,6% du PIB, Tunisie : 1,9 Milliard de dollars et 4,9% du PIB). L'Algérie devrait maintenir en 2020 la même cadence des flux de remises migratoires avec 1% du PIB.

**Tableau.3 : Estimations et projections des flux de remittances (taux de croissance, en %)**

Région	2017	2018	2019e	2020f	2021f
<b>Pays à revenus intermédiaires</b>	<b>9,1</b>	<b>9,0</b>	<b>4,4</b>	<b>-19,7</b>	<b>5,6</b>
Asie de l'Est et Pacifique	5,1	6,8	2,6	-13,0	7,5
Europe et Asie Centrale	20,0	10,9	6,6	-27,5	5,0
Amérique Latine et Caraïbes	11,0	9,9	7,4	-19,3	5,9
Moyen Orient et Afrique du Nord (MENA)	12,1	1,4	2,6	-19,6	1,6
Asie du Sud	6,2	12,1	6,1	-22,1	5,8
Afrique Sub-Saharienne	9,3	13,7	-0,5	-23,1	4,0
<b>Monde</b>	<b>7,7</b>	<b>8,0</b>	<b>2,8</b>	<b>-19,9</b>	<b>5,2</b>

Source : World Bank (2020-e)

(e): Estimate (f): Forecast

### 3.1.2. Les révisions globales des perspectives économiques dans les pays du Maghreb

Si bien que la crise semble conscrète pour l'instant sur les chocs réels, les marchés cibles maghrébains subiront une récession économique généralisée durant l'année 2020, avec néanmoins un potentiel de reprise qu'à partir de l'année 2021. En effet, selon les prévisions du FMI effectuées en avril 2020 (Graphiques. 31 et 33), la crise a entraîné des révisions à la baisse des perspectives de la croissance du PIB à prix constants dans tous les pays du Maghreb pour l'année 2020 (-4,3% pour la Tunisie, -2,0% en Mauritanie, -3,7% au Maroc, -5,2% en Algérie et -58,7% en Libye en raison de la juxtaposition de la crise pétrolière et sécuritaire).

A la même période, les révisions de perspectives par la Banque Mondiale pour l'année 2020 vont aussi dans le même sens de la récession généralisée (Graphiques. 32 et 34), mais à un moindre degré d'ampleur (-4% pour la Tunisie, -3% en Algérie, -2,0% en Mauritanie, -1,7% au Maroc et -19,4% en Libye). Néanmoins, les dernières actualisations de ces prévisions effectuées en juin 2020, témoignent encore plus de l'ampleur de cette récession. Alors que pour la Tunisie, la Mauritanie et la Libye, les perspectives de croissance sont demeurées inchangées, la décroissance attendue du PIB semble plus prononcée en Algérie avec -6,4% en 2020 (contre une estimation antérieure à -3%), et au Maroc avec -4% en 2020 (contre une estimation antérieure à -1,7%).

Pour parer à la crise, tous les gouvernements des pays du Maghreb ont mis en place des programmes ciblés et des mesures adéquates de réponse à la crise, dont les détails seront analysés plus loin, qu'il s'agisse, des mesures budgétaires, d'appui et de soutien fiscal et financier aux entreprises et aux particuliers, des assouplissements des politiques monétaires et macro-financières, des politiques sociales et des filets de sécurité sociaux.

De plus, pour préparer la relance économique, les gouvernements ont aussi commencé à mobiliser des ressources de financement interne, et surtout externe auprès des bailleurs de fonds internationaux et des partenaires techniques et financiers afin d'appuyer des programmes de reprise dont il est estimé qu'elles permettront en 2021 une sortie synchronisée de la crise.

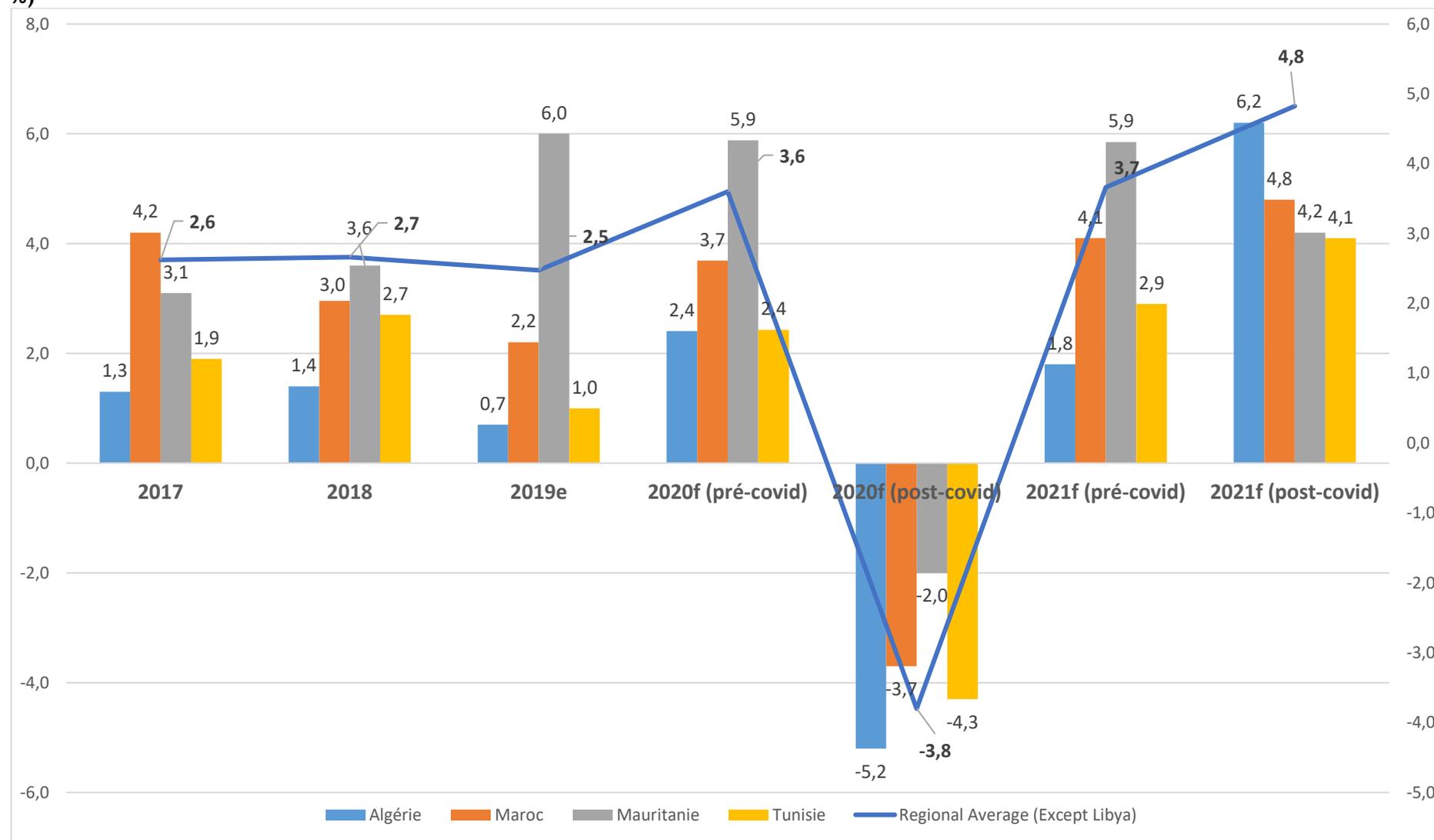
A ce titre, les principales prévisions tablent en effet sur des perspectives de croissance à la hausse à partir de l'année 2021 en post-crise Covid dans tous les pays du Maghreb (Graphiques. 12 à 15), qu'il s'agisse du FMI (+4,1% pour la Tunisie, +6,2% en Algérie, +4,2% en Mauritanie, +4,8% au Maroc et +80,7% en Libye sous l'hypothèse d'une reprise éventuelle de la production des hydrocarbures, notamment avec le redémarrage du champs pétrolier Al-Charara), que de la Banque Mondiale (+4,2% pour la Tunisie, +4,2% en Mauritanie, +5,5% au Maroc, +22,2 en Libye et +1,1% en Algérie).

C'est d'ailleurs dans ce cadre que l'agence Standard & Poor's a confirmé en Avril 2020 la notation souveraine du Maroc à « BBB- », avec une perspective stable, de même que pour Moody's qui a aussi maintenu la note à Baa1 stable, en raison des mesures prises pour contenir les impacts contracycliques de la crise du Covid-19 sur le Maroc. Néanmoins, l'agence Fitch Ratings a confirmé en mai 2020 la note du Maroc à « BBB- » mais a révisé la perspective de stable à négative qui reflète l'ampleur du choc pandémique et les risques à la baisse du profil des crédits souverains, malgré une réponse politique proactive conforme à l'engagement des autorités en faveur de politiques économiques prudentes.

Pour la Tunisie, Moody's a aussi maintenu en Avril 2020 la notation souveraine à B2 tout en la plaçant sous revue à la baisse. La période de revue, qui pourrait s'étendre au-delà de l'horizon habituel de trois mois se concentrera sur l'évaluation de la capacité des autorités Tunisiennes à gérer le choc économique sans précédent lié au Covid-19, dans un contexte marqué par des pressions économiques, financières et sociales. Ce n'est que suite à cette période que l'agence pourrait soit confirmer la notation de Février 2020 (B2 stable) ou modifier les perspectives de B2 stable à négatives. Néanmoins, après avoir maintenu en février 2020 la notation souveraine de la Tunisie à B+ avec perspectives négatives, l'agence Fitch Ratings a dégradé en mai 2020 la note à B avec perspectives stables.

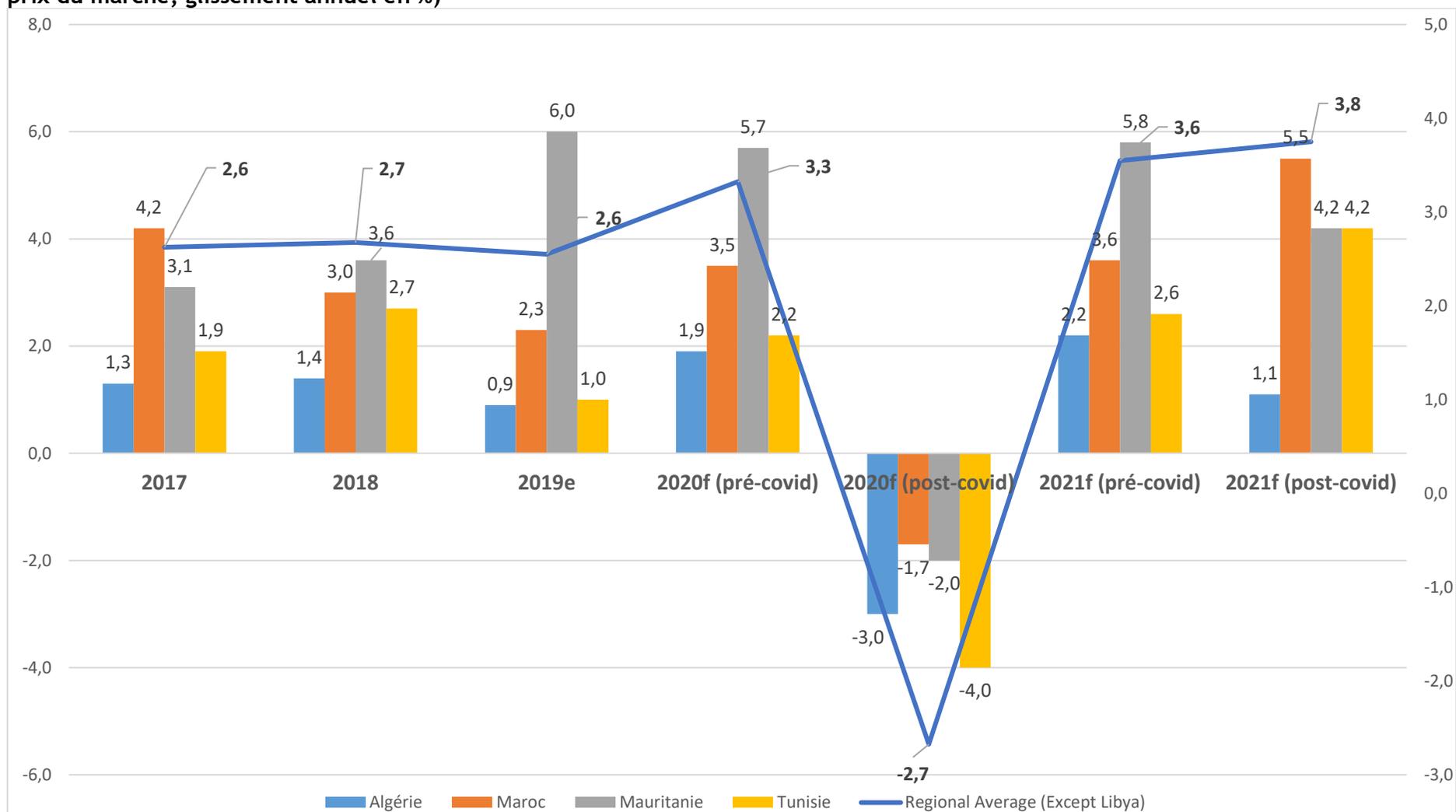
A noter que pour la Banque Mondiale, les perspectives ont été actualisées en juin 2020, et ce pour le Maroc, avec une croissance attendue en 2021 de l'ordre de 3,4% (contre une estimation antérieure en avril 2020 à 5,5%), et pour l'Algérie, avec une croissance attendue en 2021 de l'ordre de 1,9% (contre une estimation antérieure en avril 2020 à 1,1%) en raison de la reprise escomptée des échanges d'hydrocarbures avec la stabilisation à la hausse des prix du pétrole. Pour la Tunisie, la Mauritanie et la Libye, les perspectives de croissance en 2021 sont demeurées inchangées.

**Graphique.12 : Maghreb (Except Libya) - Révisions des outlooks post-Covid de la croissance - IMF (Croissance du PIB à prix constants, en %)**



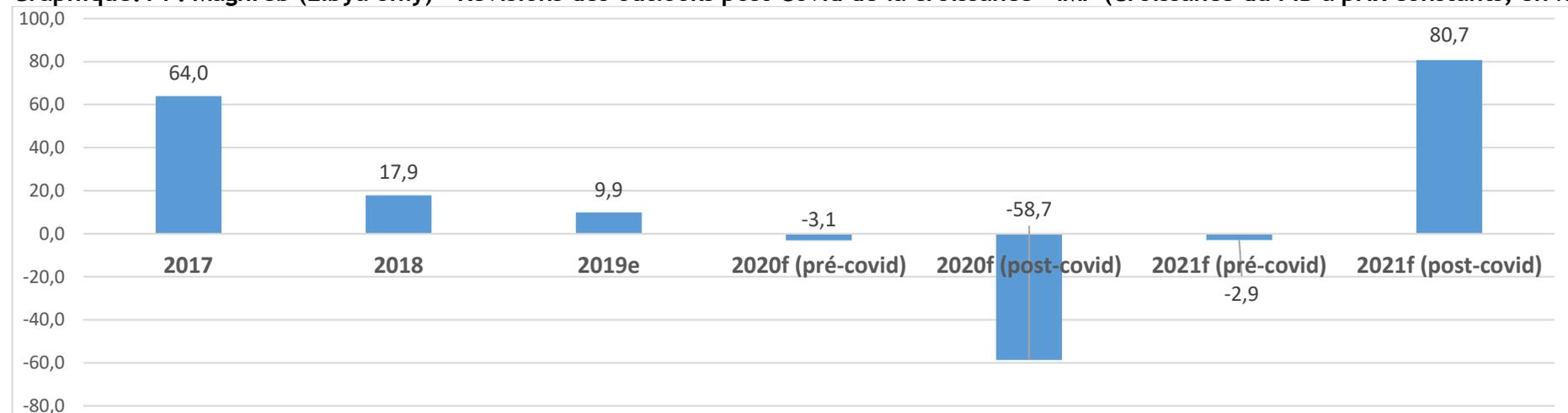
Source : A partir des données comparées du World Economic Outlook (WEO) - IMF (Janvier 2020 -a, versus, Avril 2020-b)

**Graphique.13 : Maghreb (Except Libya) - Révisions des outlooks post-Covid de la croissance - World Bank (Croissance réelle du PIB aux prix du marché, glissement annuel en %)**



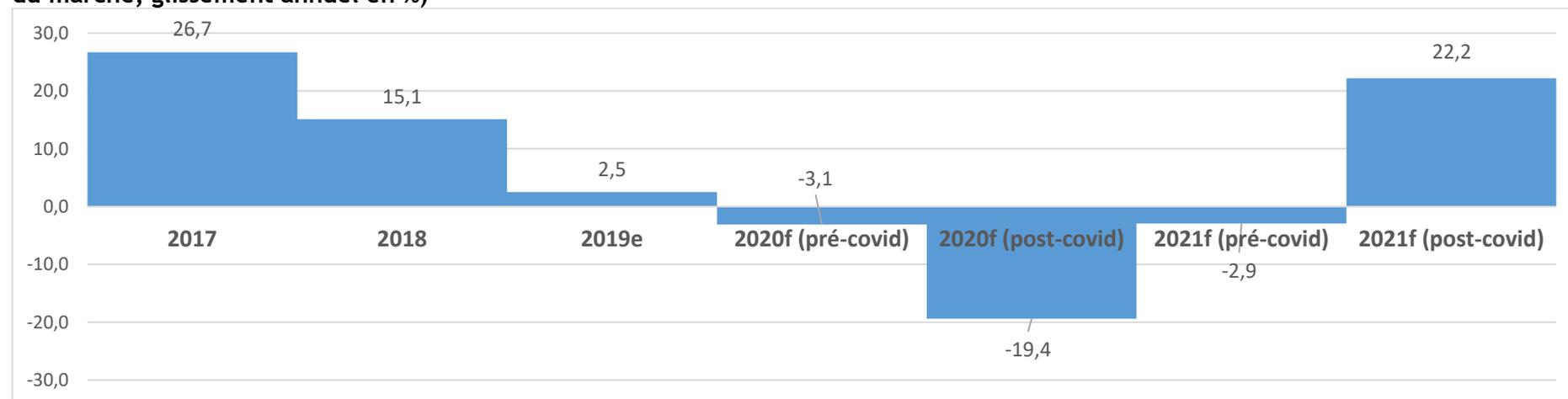
Source : A partir des données comparées du Global Economic Prospect (GEP - World Bank, Janvier 2020-a) - Versus - MENA Economic Update (MEU - World Bank, Avril 2020-b)

**Graphique.14 : Maghreb (Libya only) - Révisions des outlooks post-Covid de la croissance - IMF (Croissance du PIB à prix constants, en %)**



Source : A partir des données comparées du World Economic Outlook (WEO) - IMF (Janvier 2020 - Versus- Avril 2020)

**Graphique.15 : Maghreb (Libya only) - Révisions des outlooks post-Covid de la croissance - World Bank (Croissance réelle du PIB aux prix du marché, glissement annuel en %)**



Source : A partir des données comparées du Global Economic Prospect (GEP - World Bank, Janvier 2020) - Versus - MENA Economic Update (MEU - World Bank, Avril 2020)

### 3.1.3. Les canaux de transmission par le choc de demande

Le choc de demande interne induit par la crise sanitaire s'est traduit par le cumul de plusieurs origines. D'abord, au niveau du repli relatif de la consommation privée. Comme le confinement a concerné en premier lieu les restrictions sur les déplacements des personnes et la fermeture des commerces, la baisse des dépenses des ménages confinés a induit une contraction de la demande adressée à l'ensemble des produits à l'exception de ceux alimentaires et pharmaceutiques. Cette contraction a concerné la demande pour les autres produits des paniers de consommation (restauration, hôtellerie, vêtements, ect.). Dans le même temps, les incertitudes de reprises de l'activité économique et les risques élevés du chômage ont constitué une source d'impulsion pour la réduction des dépenses de consommation, ce qui a engendré une panne de l'un des principaux moteurs de la croissance dans les pays du Maghreb.

En ce qui concerne la baisse de l'investissement interne total, là aussi les mesures de confinement appliquées par les pays du Maghreb ont mené au gel de l'investissement privé et public dans la quasi-totalité des secteurs d'activités. Pour l'investissement privé, les entreprises ont été naturellement en arrêt de production et donc d'investissement, raisons pour lesquelles les pouvoirs publics de l'ensemble des pays du Maghreb ont engagé des mesures de sauvetage pour les entreprises en difficulté, que nous détaillerons ci-dessous. Néanmoins, il subsiste des craintes sur la capacité de ces entreprises à résister au choc, particulièrement dans le cas de diminution sensible de la demande.

Quant à la consommation publique, elle est également fortement impactée par la réduction drastique du fonctionnement des administrations publiques, d'une part, et par l'arrêt des chantiers publics, d'autre part (à une échelle moindre au Maroc). Il faut également rappeler que l'ensemble des mesures engagées par les pouvoirs publics maghrébins pour le soutien des entreprises et des ménages face à la crise du Covid-19 auront un impact budgétaire considérable par le coût des subventions engagées et les pertes fiscales occasionnées.

En outre, les prévisions tablent également, dans certains pays, sur des risques de reprise des pressions inflationnistes par les autres déterminants que forment essentiellement les composantes inflationnistes d'origine monétaire suite aux mesures non-conventionnelles prises par les banques centrales, et qui seront explicitées plus loin.

**Tableau.4 : Evolutions prévisionnelles des moteurs de la croissance**

	2017	2018	2019e	2020f (post-covid)	2021f (post-covid)
<b>Algérie</b>					
Croissance réelle du PIB aux prix du marché (glissement annuel en %)	1,3	1,4	0,9	-6,4 (WB *) -5,2 (FMI)	1,9 (WB *) 6,2 (FMI)
Consommation privée (croissance annuelle, en %)	1,8	2,8	1,2	-5,0	3,0
Consommation publique (croissance annuelle, en %)	2,8	2,3	2,0	-3,1	-1,2
Formation brute totale de capital fixe (croissance annuelle, en %)	3,4	3,0	1,5	-6,6	1,2
Inflation IPC (fin de période : glissement annuel, en %)	5,6	4,3	2,7	4,0 (WB *) 3,5 (FMI)	3,0 (WB *) 3,7 (FMI)
<b>Libye</b>					
Croissance réelle du PIB aux prix du marché (glissement annuel en %)	26,7	15,1	2,5	-19,4 (WB *) -58,7 (FMI)	22,2 (WB *) 80,7 (FMI)
Consommation privée (croissance annuelle, en %)	2,8	3,6	1,7	-5,8	2,0
Consommation publique (croissance annuelle, en %)	14,1	0,0	2,7	-6,7	2,7
Formation brute totale de capital fixe (croissance annuelle, en %)	31,6	28,8	17,1	-15,3	20,1
Inflation IPC (fin de période : glissement annuel, en %)	28,4	9,3	4,6 (FMI)	22,3 (FMI)	15,1 (FMI)
<b>Maroc</b>					
Croissance réelle du PIB aux prix du marché (glissement annuel en %)	4,2	3,0	2,3	-4,0 (WB *) -3,7 (FMI)	3,4 (WB *) 4,8 (FMI)
Consommation privée (croissance annuelle, en %)	3,8	3,3	3,3	-1,0	4,6
Consommation publique (croissance annuelle, en %)	1,9	2,5	3,5	3,5	4,5
Formation brute totale de capital fixe (croissance annuelle, en %)	0,2	1,2	2,4	-1,0	4,0
Inflation IPC (fin de période : glissement annuel, en %)	0,7	1,9	0,2	0,7 (WB *)	1,5 (WB *) 1,3 (FMI)
<b>Mauritanie</b>					
Croissance réelle du PIB aux prix du marché (glissement annuel en %)	3,1	3,6	6,0	-2,0 (WB *) -2,0 (FMI)	4,2 (WB *) 4,2 (FMI)
Consommation privée (croissance annuelle, en %)	2,7	2,7	na	na	na
Consommation publique (croissance annuelle, en %)	1,9	5,3	na	na	na
Formation brute totale de capital fixe (croissance annuelle, en %)	8,8	-5,3	58,5	-7,8 (FMI)	17,2
Inflation IPC (fin de période : glissement annuel, en %)	2,3	3,1	2,3	3,9 (WB *) 5,0 (FMI)	4,5 (WB *) 4,0 (FMI)
<b>Tunisie</b>					
Croissance réelle du PIB aux prix du marché (glissement annuel en %)	1,9	2,7	1,0	-4,0 (WB *) -4,3 (FMI)	4,2 (WB *) 4,1 (FMI)
Consommation privée (croissance annuelle, en %)	2,5	2,1	0,9	-4,0	4,1
Consommation publique (croissance annuelle, en %)	0,3	0,2	0,3	0,9	-0,3
Formation brute totale de capital fixe (croissance annuelle, en %)	0,3	2,0	-12,3	-11,4	3,9
Inflation IPC (fin de période : glissement annuel, en %)	6,3	7,6	6,1	5,2 (WB *) 6,2 (FMI)	4,4 (WB *) 4,9 (FMI)

Source: World Bank (2020-c)

(\*) Dernières actualisations World Bank - WB (Juin 2020)

e: estimate f: forecast

### 3.1.4. La juxtaposition d'une crise pétrolière à géométrie variable

En plus d'autres facteurs géostratégiques ayant contribué à la chute des prix du pétrole, et notamment le désaccord sur les niveaux de production entre les pays membres de l'OPEP+, la crise du Covid-19 en a aussi contribué largement durant la dernière période en raison essentiellement de la baisse drastique de la demande émanant de la Chine ainsi que celle induite de l'arrêt des transports aériens (Graphiques.16-a). Aussi, les secteurs de la production du pétrole ont connu une crise inédite, avec des anticipations à la baisse des prix sur les marchés au comptant et à terme (Graphique.17). Alors que le prix du Brent de la mer du Nord a baissé en dessous de 21 dollars le baril en avril 2020 (Graphique.16-b), celui du WTI texan a même connu des valeurs négatives (jusqu'à - 42 dollars le baril pour livraison en mai 2020).

Graphique.16-a : Evolution du prix du Brent (variation en %)



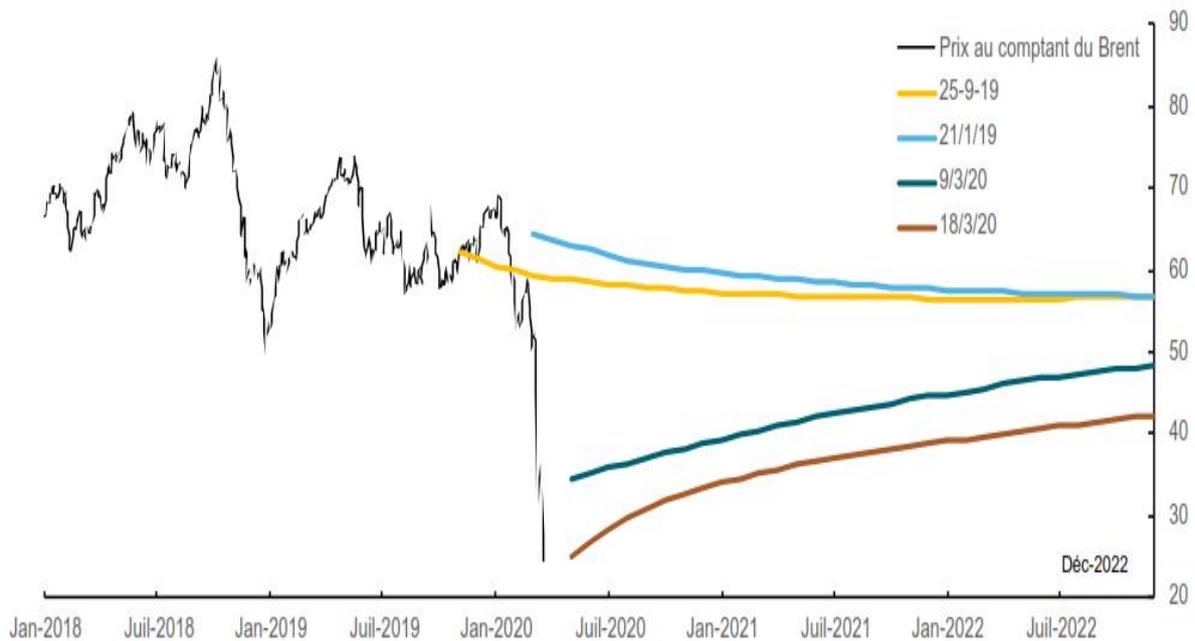
Source : Baldwin (2020)

Graphique.16-b : Evolution du prix du Brent (en dollar USD)



Source : Eikon, Thomson Reuters Datastream

**Graphique.17 : Prix du pétrole Brent et des contrats au comptant (spot) et à terme (futures) (dollar par baril)**



Source : World Bank (2020)

(\*) Dates d'expiration sur l'axe des X

(\*\*) Note : La ligne noire indique le prix au comptant du Brent. Les lignes de couleur représentent les prix à terme du Brent le 25 septembre 2019, le 21 janvier 2020, le 9 mars 2020, après la désintégration de l'alliance OPEP+.

Le choc induit par la baisse des prix du pétrole a impacté les pays différemment. Les pays exportateurs de pétrole (Algérie et Libye) ont subi le choc de la chute des cours. En Algérie, en particulier, les exportations en hydrocarbures comptent en effet près de 95% du total des exportations et les deux tiers des recettes fiscales. Déjà avant la crise pandémique, les recettes budgétaires étaient passées de 40 milliards de dollars en 2012 à 25 milliards estimées pour l'année 2020. Avec un baril des pays de l'OPEP inférieur à 20 dollars, la conjoncture économique sera négativement impactée, d'autant plus que les réserves de change ne cessent de s'épuiser. A fin mars 2020, elles étaient passées sous la barre de 60 milliards de dollars, contre un pic de 194 milliards en 2013.

La diminution des recettes d'exportation affaiblira les positions extérieures et réduira le montant des recettes totales, ce qui pèsera sur les budgets de ces pays, et se répercutera sur le reste de l'économie. Les tests de sensibilité effectués régulièrement par le FMI estiment, qu'en moyenne, toute baisse de 10% des cours du pétrole réduit de 0,6% la croissance des pays exportateurs de pétrole, et accroît le déficit budgétaire global de 0,8% du PIB.

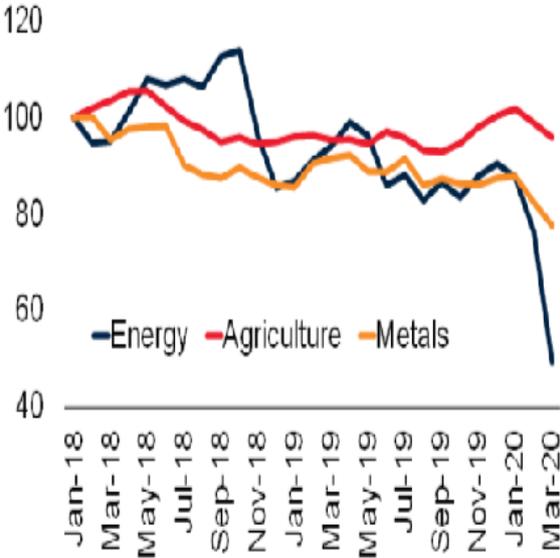
Néanmoins, face à la saturation des capacités mondiales de stockage, le nouvel accord de baisse de la production entre les pays membres de l'OPEP+ et la légère hausse de la demande provoquée par la reprise d'activité progressive, notamment en Europe, permettront de stabiliser les prix à moyen terme. D'ailleurs, le baril de WTI a entamé depuis le début de la deuxième semaine de mai 2020 un rebond et s'est échangé à plus de 25 dollars, au plus haut depuis plus d'un mois. Le prix du baril du Brent a clôturé à la fin du mois de mai 2020 à 37,7 dollars, en progression de 40,7% par rapport au mois d'avril. Les développements de la situation à l'avenir pourraient être annonciateurs d'une reprise plus prononcée du prix des hydrocarbures avec le retour graduel à la situation « normale » de la demande mondiale après la reprise des transports aériens (environ 10% de la consommation mondiale de pétrole) et des transports routiers (près de la moitié de la consommation mondiale).

La régression des prix du baril de pétrole brut pour les pays importateurs maghrébins a certes un impact direct positif sur la compression des coûts de compensation. Néanmoins, du fait de l'effet-change, l'impact positif attendu sur le déficit commercial de la balance énergétique peut être quelque peu neutralisé, avec l'accroissement des quantités importées et la baisse des quantités exportées.

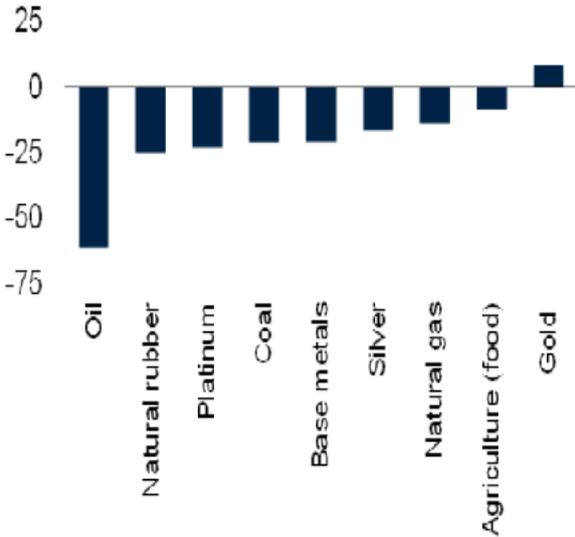
**3.1.5. Les impacts de la crise sur les prix des matières premières hors énergie**

En conséquence de la crise pandémique du Covid-19, la plupart des indices composites des prix des matières premières hors énergie ont également chuté au premier trimestre 2020, mais à un degré moindre que ceux de l'énergie (Graphique.18). Par composantes des indices, les variations sont différentes d'un produit à l'autre (Graphique.19).

**Graphique.18 : Evolution des indices composites des prix des matières premières (indice base 100 : 2018)**



**Graphique.19 : Variation mensuelle des prix depuis janvier 2020 (en %)**



Source : World Bank (2020-f)

C'est ainsi qu'au niveau de l'indice des prix des métaux et minéraux, les sous-indices des prix du cuivre et du zinc ont diminué d'environ 15% par rapport à leur sommet de janvier. En revanche, les prix du minerai de fer ont chuté de 7%, en rapport avec l'affaiblissement de la demande et les ruptures d'approvisionnement. Parmi les métaux précieux, les prix de l'or ont légèrement augmenté dans un contexte de hausse de l'incertitude (valeur refuge), tandis que les prix du platine, utilisé dans la production de convertisseurs catalytiques dans l'industrie des transports, ont chuté de 23%. Les prix des produits agricoles ont connu de légères baisses au cours du premier trimestre, reflétant leur relation avec la croissance économique. Les prix mondiaux des produits phosphatés bruts ont aussi connu une légère baisse moyenne de (-1,2%) au courant des mois de mars et avril 2020, par rapport à leur niveau de référence de 72,5 dollars la tonne métrique de décembre 2019, pour reprendre au mois de mai 2020 à 72,9 dollars, avec une progression moyenne mensuelle de 3,04%.

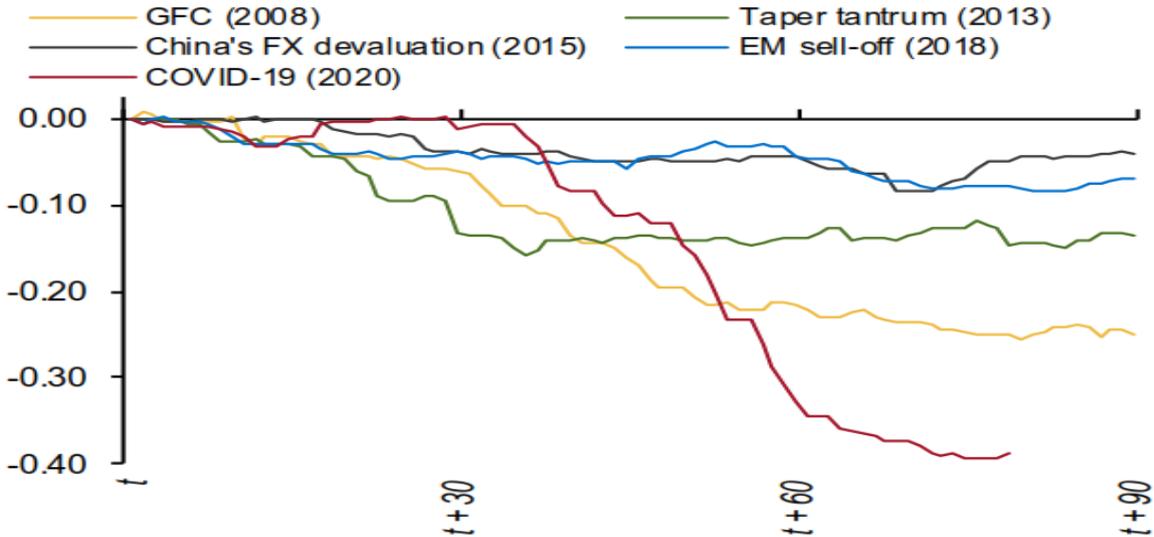
Selon les projections de la Banque Mondiale (2020-f) en référence à un scénario d'endigement de la crise à la fin du deuxième semestre de l'année 2020, les prix des matières premières hors énergie subiront une baisse stationnaire de 5% en 2020 pour se stabiliser en 2021. Néanmoins, ces perspectives dépendront de la rapidité avec laquelle les mesures d'atténuation peuvent être levées.

### **3.2. Les canaux financiers de transmission de la crise du Covid-19 à l'échelle des pays du Maghreb**

#### **3.2.1. Au niveau des investissements étrangers**

Les craintes d'une récession mondiale plus aigüe a incité les investisseurs à être plus averses au risque en réduisant leurs volumes d'échanges sur les marchés d'actions. Les pays émergents, dont la riposte à l'épidémie a pesé lourdement sur leurs activités intérieures, ont été particulièrement touchés par un reflux des investissements de portefeuille, plus massif lors de la présente crise du Covid-19 que dans d'autres épisodes de turbulences globales des marchés financiers (Graphique.20), avec des sorties de capitaux estimées à plus de 83 milliards de dollars depuis le début de la crise, soit en moyenne 0,4% de leur PIB. De plus, la crise du coronavirus a ravivé les craintes d'une vague de défauts de paiement de pays émergents, suscitant des appels à reporter des échéances, un reprofilage de la dette voire à annuler partiellement la dette. L'Argentine a d'ailleurs annoncé en avril 2020 reporter à l'année prochaine le paiement de sa dette, soit près de 10 milliards de dollars et risque le défaut de paiement.

**Graphique.20 : Repli du flux cumulés des investissements de portefeuilles des non-résidents dans les marchés émergents (en % du PIB)**

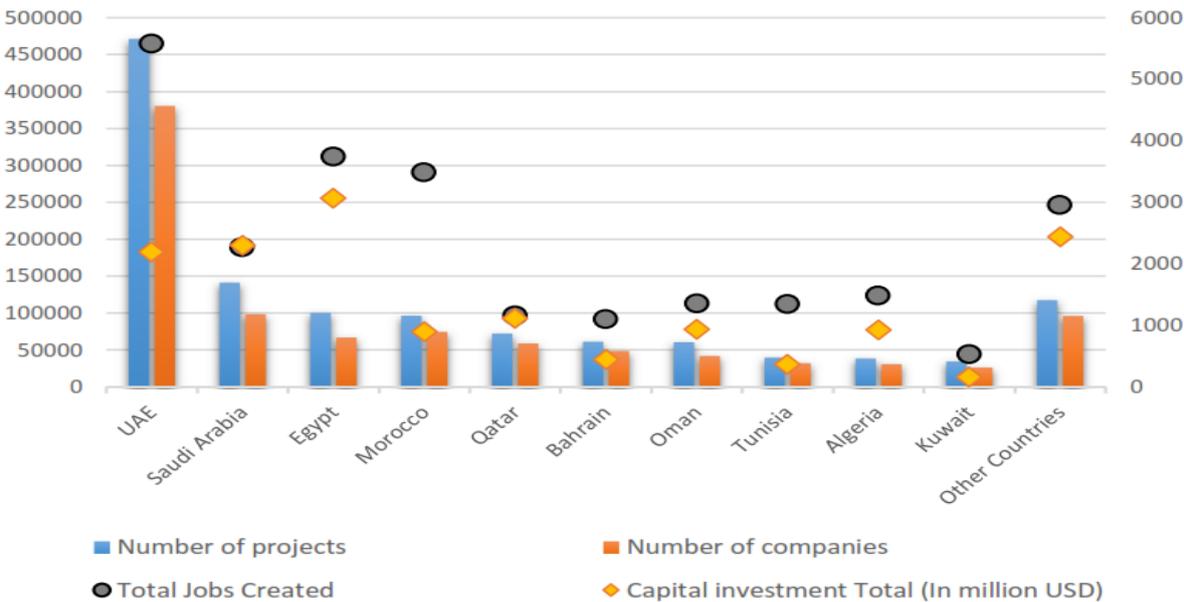


Source : IMF (2020-c)

(\*) Données basées sur des observations quotidiennes / GFC : Global Financial Crisis

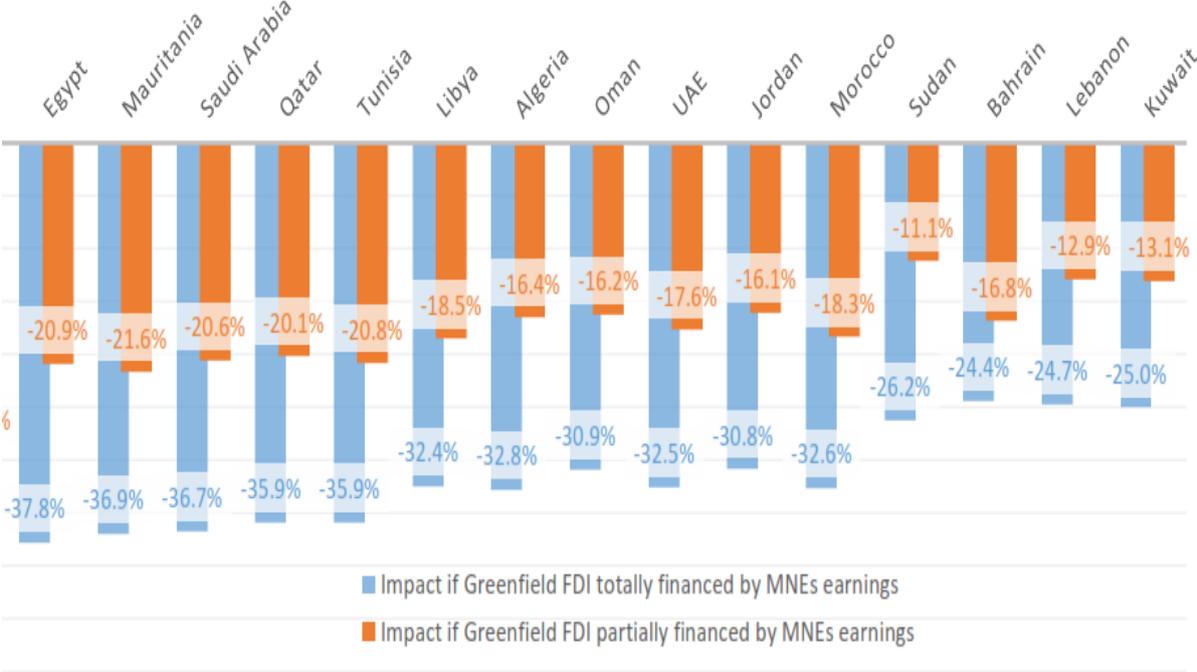
A l’instar des pays émergents, et selon la CEA (2020) et l’ESCWA (2020-a), la forte aversion pour le risque à l’échelle mondiale et la fuite des capitaux vers des actifs sûrs ont entraîné une contraction des flux d’investissements directs étrangers (IDE) vers la région du Maghreb. Selon les simulations basées sur un modèle d’équilibre général à partir du scénario de référence à fin 2019 (Graphique.21), l’ESCWA (2020-b) estime un déclin des IDE dans la région arabe entre 21% et 29% en 2020, qui affectera particulièrement les pays du Maghreb selon une fourchette de déclin (Graphique.22), et touchera les secteurs de l’énergie, du transport aérien, l’hôtellerie et l’industrie automobile (Graphique.23).

**Graphique.21 : Flux des IDE entrants (scénario de référence), Maghreb - versus - pays arabes (moyenne 2003-2019)**



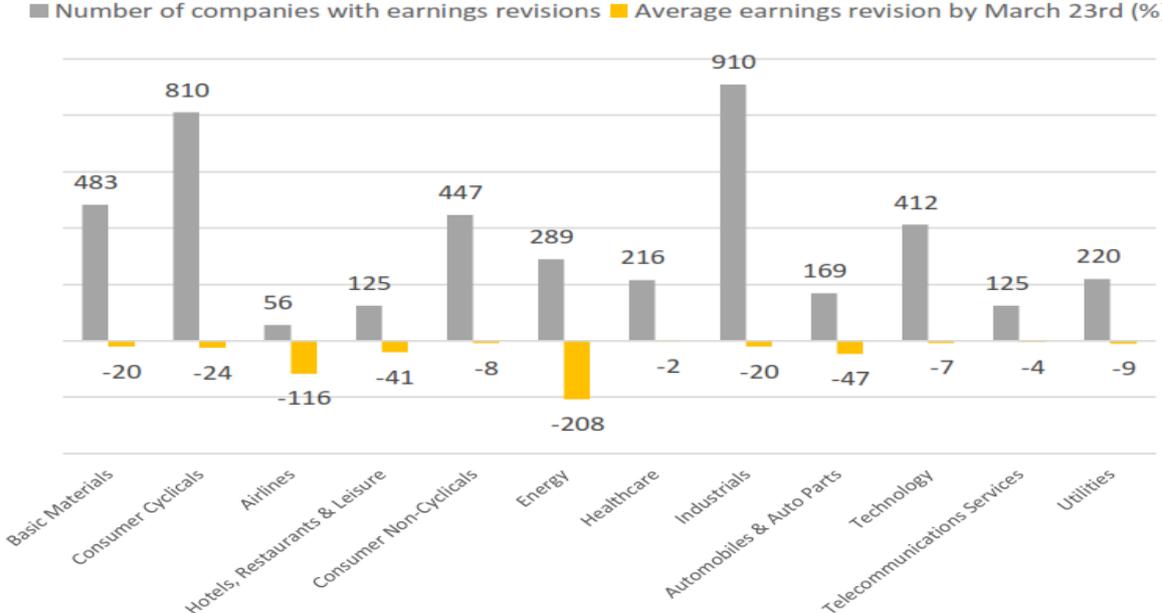
Source : Chemingui, M.A and R. Ben Jelili, ESCWA (2020-b)

**Graphique.22 : Flux des IDE entrants (scénario estimé 2020), Maghreb - versus - pays arabes**



(\*) MNE : Firmes Multinationales  
 (\*\*) Greenfield FDI : Part des gains de revenus des IDE réinvestis  
 (\*\*\*) Deux scénarios d'impacts : (i) Seule une partie (variable d'un secteur à un autre) des bénéfices des MNEs est allouée à l'investissement, (ii) les IDE sont totalement financés par les bénéfices réalisés  
 Source : Chemingui, M.A and R. Ben Jelili, ESCWA (2020-b)

**Graphique.23 : IDE entrants et impacts sectoriels (scénario estimé 2020), Maghreb - versus - pays arabes**



Source : Chemingui, M.A and R. Ben Jelili, ESCWA (2020-b)

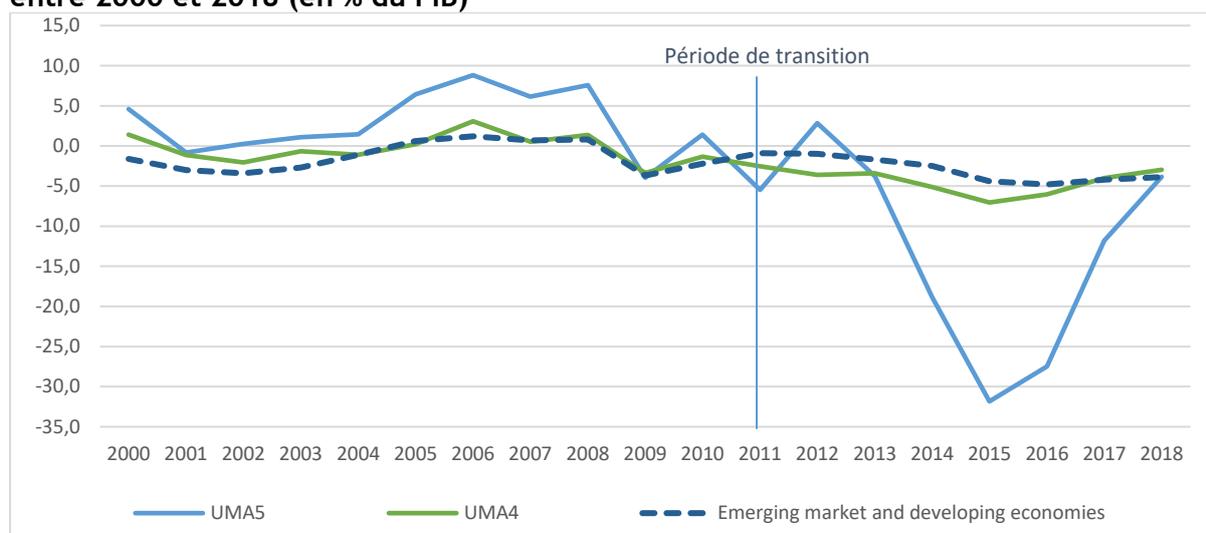
Il est à noter, en revanche, que la région du Maghreb n'a pas subi de reflux massifs des investissements de portefeuille, en actions ou en obligations, et il n'est pas attendu des répercussions néfastes à ce titre. En effet, les bourses de valeur mobilières existantes dans les pays du Maghreb accusent une faible participation étrangère dans la capitalisation boursière, nettement inférieure relativement à d'autres places financières émergentes. En plus, la participation étrangère dans la capitalisation boursière n'est que faiblement flottante, ce qui a permis de prémunir les bourses magrébines de risques déstabilisants liés à la volatilité des flux de capitaux étrangers.

### **3.2.2. Au niveau des déficits budgétaires et publics**

Jusqu'en 2010, le solde budgétaire moyen de l'UMA4 (Algérie, Maroc, Mauritanie et Tunisie) est soit au même niveau, soit légèrement au-dessus du solde budgétaire moyen de l'ensemble des pays en développement et émergents (Graphique.24). Sur cette période (i.e. entre 2000 et 2010), il oscille entre 3,1% (2006) et -3,7% du PIB (2009). A partir de 2011, le solde budgétaire se dégrade davantage que celui des pays à revenu comparable puisqu'il atteint en 2015, -7,1% du PIB (contre -4,4% pour les pays en développement et émergents). Après 2015, le solde budgétaire s'améliore progressivement et, même s'il demeure négatif, il rejoint en 2017 le niveau moyen de l'ensemble des pays à revenu comparable. En 2018, le déficit budgétaire de l'UMA4 est de 3% du PIB (contre 3,9% pour les pays en développement et émergents). Si l'on prend en compte la Libye, le solde budgétaire de la zone UMA5 est positif entre 2002 et 2009, puis devient largement déficitaire en raison des contre-performances enregistrées par la Libye.

La Graphique.25 compare la moyenne du solde budgétaire en 1999-2000-2001 à celle des soldes budgétaires en 2017-2018-2019 pour les cinq pays. On constate que tous les pays, à part la Mauritanie, ont accusé durant les dernières années des déficits budgétaires à des niveaux plus ou moins élevés : au-delà de 20% du PIB pour la Libye, plus de 6% pour l'Algérie, 4,7% pour la Tunisie et 3,6% pour le Maroc. Deux d'entre eux étaient, sur la période 1999-2000-2001, en excédent : la Libye (6,7% du PIB) et l'Algérie (3,8%). La Tunisie et le Maroc avaient déjà des déficits budgétaires (respectivement de 3,2% et 0,9% du PIB en moyenne sur la période 1999-2000-2001). Seule, la Mauritanie est passée d'un déficit budgétaire moyen en début de période de 1,7% à un léger excédent de 0,7% du PIB.

**Graphique.24 : Solde budgétaire moyen de la zone UMA et des pays à revenu comparable entre 2000 et 2018 (en % du PIB)**

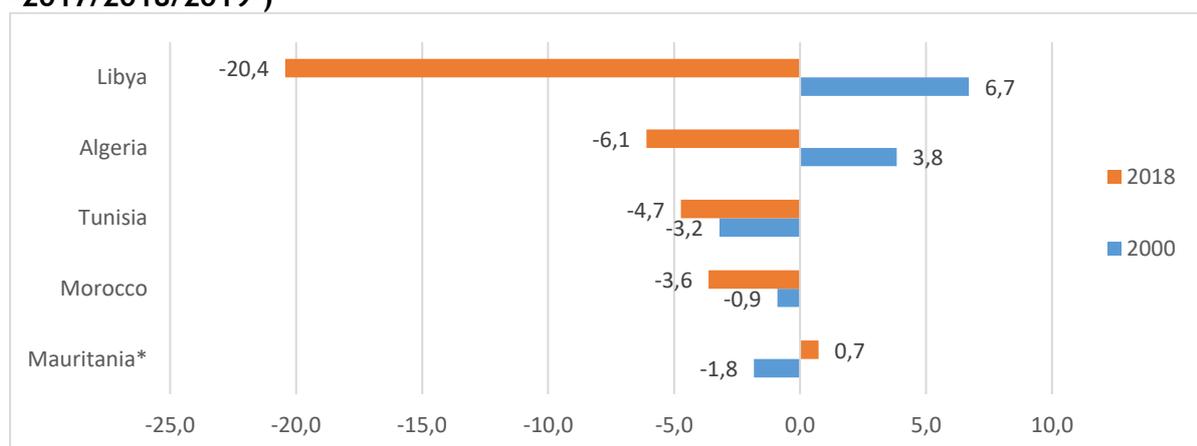


Source : FMI, 2019

(\*) UMA5 : ensemble des pays de l'UMA

(\*) UMA4 : pays UMA sans Libye

**Graphique.25 : Solde budgétaire des pays de l'UMA (% du PIB) en 2000\* et 2018\* (moyenne mobile sur 3 ans en début de période -1999/2000/2001- et en fin de période -2017/2018/2019-)**



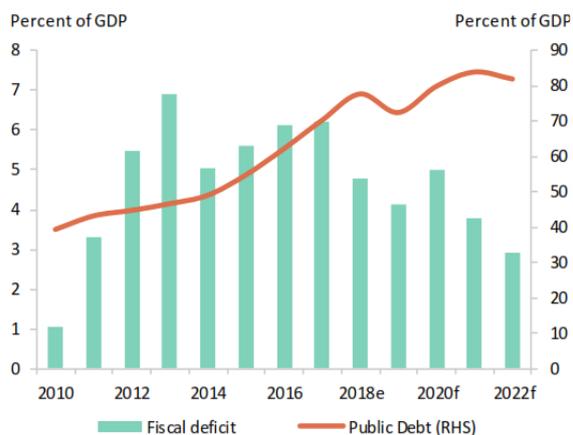
Source : FMI, 2019

(\*) Il s'agit plus précisément de moyennes mobiles sur 3 ans : 1999-2000-2001 (2004-2005-2006 pour la Mauritanie) et 2017-2018-2019

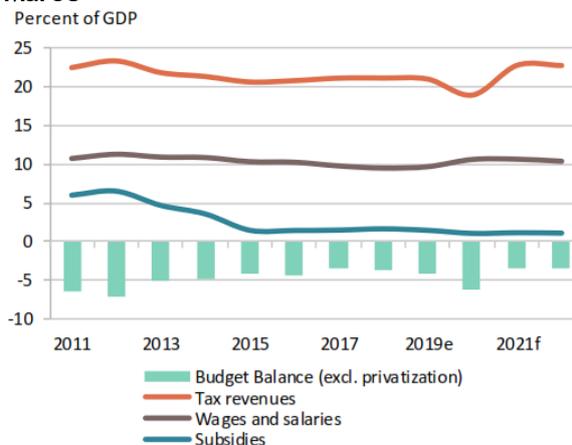
Les profils économiques des pays du Maghreb en période de crise Covid en 2020 demeureront fragilisés par plusieurs facteurs de vulnérabilité, et en particulier au niveau des déficits publics, en raison des confinements, des financements publics engagés pour l'endigement de la crise et de la détérioration de l'espace fiscal, si bien que les déficits jumeaux (déficits budgétaire et courant) risquent de s'amplifier.

**Graphique.26 : Evolution des déficits budgétaires et publics dans les pays du Maghreb (en % du PIB)**

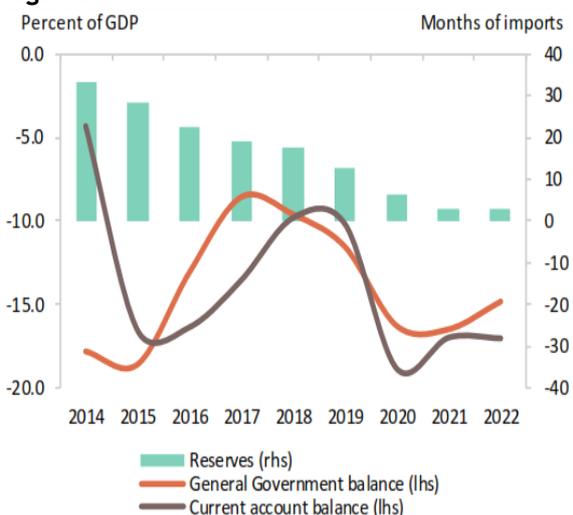
**Tunisie**



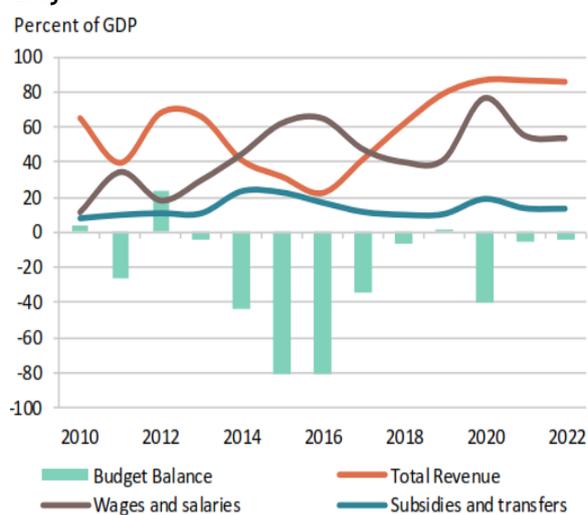
**Maroc**



**Algérie**

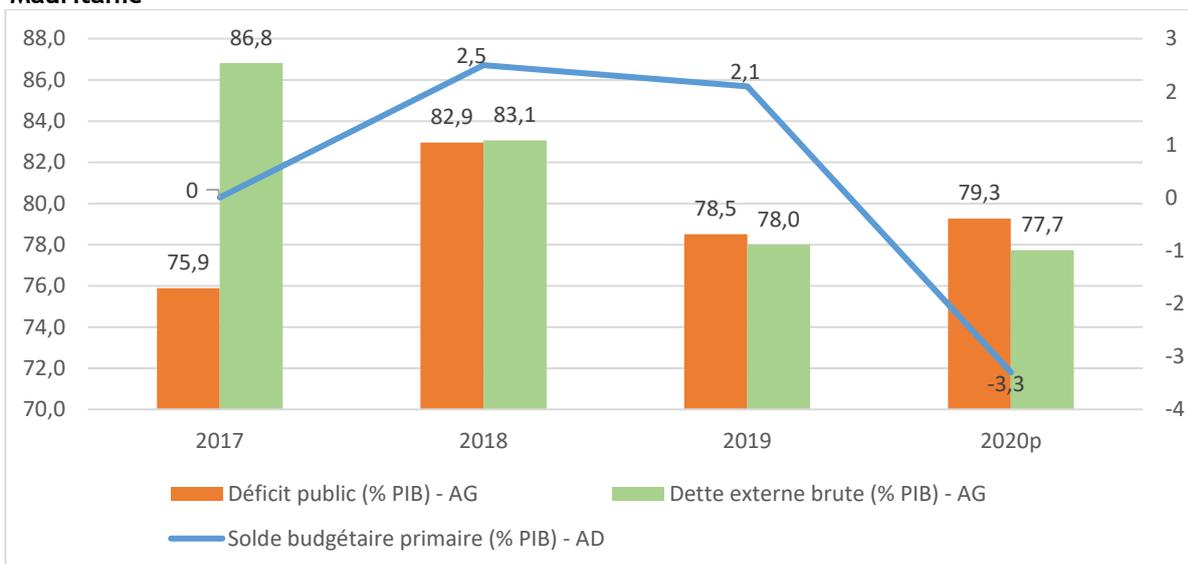


**Libye**



Source : World Bank (2020-b)

**Mauritanie**



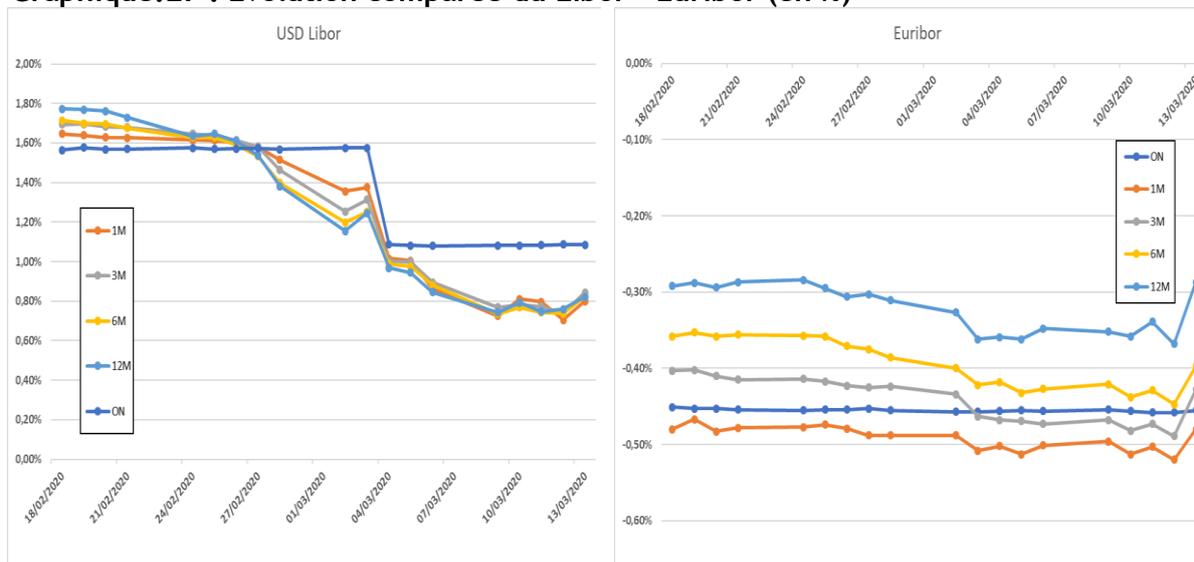
Source : A partir de Open Data MENA Database (FMI)

### 3.2.3. Au niveau du financement extérieur et des réserves de change

Pour les financements extérieurs par émissions obligataires, les écarts de rendement des obligations souveraines ont notamment augmenté pour le cas de la Tunisie, ce qui risque un resserrement des conditions sur les marchés financiers internationaux, lequel resserrement se traduirait par un risque élevé d'accès au financement sur une période relativement longue. Ce resserrement découle en fait de l'affaiblissement des perspectives de croissance à court terme par suite des périodes de confinement et de l'arrêt des activités économiques, la détérioration des situations budgétaires en raison des programmes de financement engagés pour endiguer la crise et la fragilité des positions extérieures. Un tel resserrement des conditions financières pourrait constituer une difficulté majeure, compte tenu de la dette souveraine extérieure.

Néanmoins, et comme nous le verrons plus loin, les efforts de mobilisation des ressources de financement en devises entreprises par les pays du Maghreb auprès de leurs partenaires techniques et financiers ont permis de consolider les avoirs en devises et les réserves de change. De même, un allègement des conditions de financement multilatéral a été constaté suite à la baisse des principaux taux d'intérêt de référence (Libor et Euribor) en réaction directe aux mesures de politiques monétaires non-conventionnelles entreprises par la Réserve Fédérale (FED) aux Etats-Unis et la Banque Centrale Européenne (BCE).

Graphique.27 : Evolution comparée du Libor - Euribor (en %)

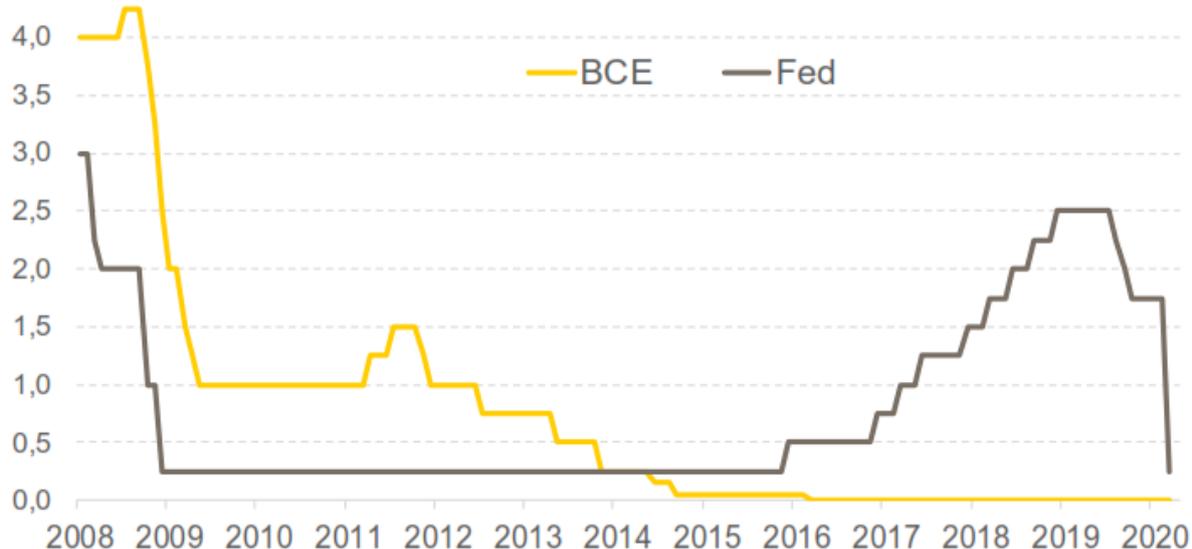


Source : A partir des données Eikon, Thomson Reuters Datastream

En effet, face au grippage des canaux conventionnels de transmission des politiques monétaires, la FED et la BCE ont entrepris de réactiver les dispositifs non-conventionnels de leurs politiques monétaires qui ont servi pendant la crise financière globale de 2008-2009, et ont lancé une série de nouveaux programmes, dont l'achat d'actifs plus risqués tels que des obligations d'entreprises. En assumant leurs rôles de prêteurs en dernier ressort (PDR), ces banques centrales ont aussi veillé à ce que les ménages et les entreprises continuent d'avoir accès au financement à un coût raisonnable.

C'est ainsi que dans sa stratégie de « credit easing », la FED a baissé son taux directeur des fonds fédéraux par deux fois, de 50 points de base dès le 3 mars 2020 (taux de 1,25% fourchette comprise entre 1 % et 1,25 %) puis de 100 points de base le 15 mars (taux de 0,25%, fourchette comprise entre 0% et 0,25%), et ce contrairement au dispositif annoncé auparavant du forward-guidance et du programme de monetary tightening de sortie régulée des mesures non-conventionnelles de politique monétaire (QE3), qui consistait à une augmentation régulée de 25 Pb du taux directeur. Afin d'ancrer les anticipations, la FED a maintenu en juin 2020 son taux directeur inchangé dans la fourchette de 0% à 0,25% jusqu'en 2022. En revanche, la BCE a maintenu son taux d'intérêt directeur (taux de refinancement) inchangé tout en poursuivant le dispositif de guidage des anticipations (forward guidance).

**Graphique.28 : Evolution des taux directeurs - FED vs. BCE (%)**



Source : Eikon - Datastream (2020)

Dans une nouvelle stratégie de « quantitative easing », la FED a actionné un plan de rachat direct de fonds, en rétablissant son dispositif de Tapering (achat de 500 milliards de dollars de bons du Trésor et de 200 milliards de dollars de titres hypothécaires), alors que la BCE a mis en place un programme (TLTRO III) de troisième génération pour ses opérations de refinancement ciblées de long terme aux banques en augmentant son volume de rachat à 120 milliards d'euros à un taux d'intérêt négatif pouvant aller jusqu'à - 0,75 %. Ce dispositif sera effectif du mois de juin 2020 jusqu'à la fin de l'année, avec un allègement des critères relatifs aux collatéraux éligibles. Ce troisième programme complète en fait les instruments non conventionnels de la politique monétaire accommodante conduite par la BCE, et destinés avant la crise du Covid à contenir le risque latent de la trappe de la déflation dans la zone euro, en l'occurrence le dispositif de financement à très long-terme (VLTRO), le premier programme d'opérations de prêts ciblées de long terme (TLTRO I), d'un montant de 60 milliards d'euros non adossées à des rachats d'obligations souveraines, et le deuxième programme de refinancement (TLTRO II) qui a atteint depuis avril 2016 un montant de 80 milliards d'euros.

De même, une suspension temporaire a été décidée eu-égard aux exigences du ratio LCR (Liquidity Coverage Ratio). La BCE a aussi créé un nouveau programme d'achat d'obligations publiques et privées ouvert à tous les pays membres de la zone euro, d'un montant maximum de 750 milliards d'euros, afin de garantir l'accès de tous les secteurs économiques à des conditions de financement favorables.

### **3.3. Evaluation des impacts sectoriels de la crise du Covid-19 sur les économies maghrébines**

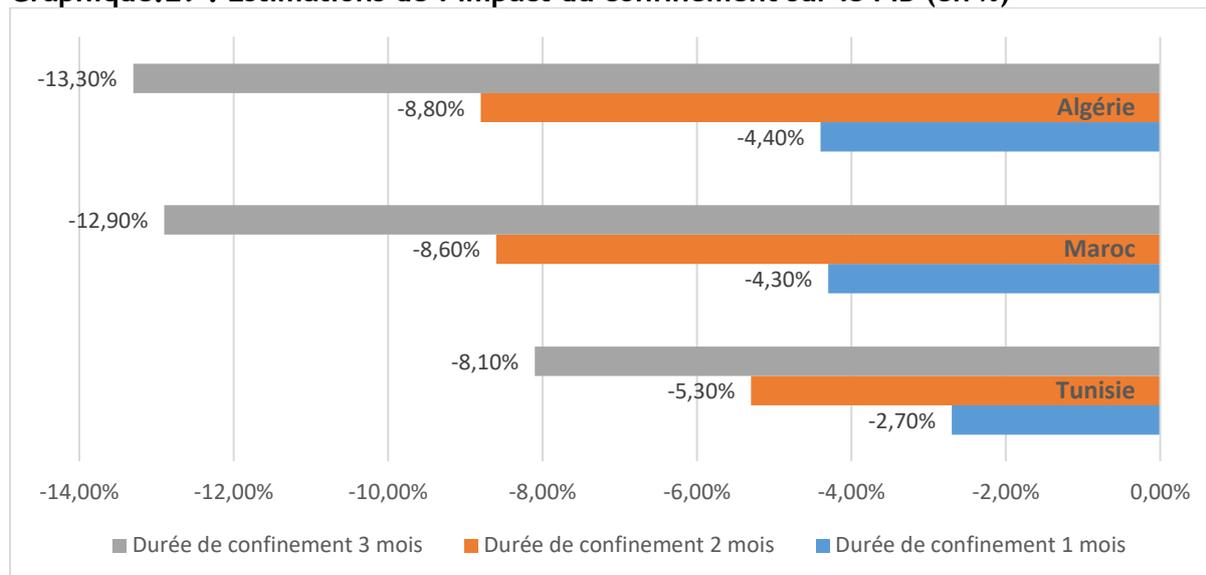
La crise du Covid-19 a naturellement produit des répercussions sectorielles sur certaines activités productives dans les pays du Maghreb. D'une manière générale, les secteurs qui supposent le déplacement ou le contact direct entre clients et fournisseurs, mais également ceux à forte concentration de main-d'œuvre sont ceux les plus impactés par les effets économiques de la pandémie, tels que le secteur du tourisme (avec l'hôtellerie et la restauration), le secteur du transport, surtout l'aérien et le maritime mais également le terrestre. Plus généralement, vont être concernés les services marchands et particulièrement ceux prestant dans la proximité. C'est ainsi que les industries manufacturières subissent des difficultés d'approvisionnement en intrants, souvent importés, notamment des matières premières et demi-produits, en particulier d'origine chinoise, et celles tournées à l'exportation sont confrontées à la rétraction de la demande extérieure induite par des difficultés dans les pays partenaires affectés par la récession.

#### **3.3.1. Méthodes et calculs d'impacts**

Eu égard à un scénario de référence avant la crise du Covid-19, la méthode de la comptabilité de la croissance estime la perte de la valeur ajoutée (et/ou de la destruction d'emploi) dans les secteurs sinistrés (perdants) pendant la durée du confinement, et à contrario, les gains additionnels de valeur ajoutée dans d'autres secteurs résilients (gagnants) tels que l'agroalimentaire ou les circuits de distribution, et déduit les impacts sur la croissance. D'autres méthodes sont aussi utilisées pour l'évaluation des répercussions sectorielles de la crise du Covid-19 dans les pays du Maghreb. Il en est particulièrement de certaines simulations économétriques ou d'enquêtes de conjoncture menées en Tunisie (IACE, 2020) et au Maroc (CGEM, 2020) auprès de chefs d'entreprises, et qui ont montré que les perspectives sectorielles sont en pleine dégradation avec des risques de pertes d'emplois.

Selon l'OCDE (2020), une période de confinement de deux semaines aurait un coût moyen entre 1% et 1,5 % du PIB annuel, soit un impact moyen entre 2% et 3% du PIB annuel d'un mois de confinement. En moyenne, chaque mois de confinement entraîne une perte de 2% dans la croissance du PIB annuel. Selon d'autres estimations pour le cas des pays du Maghreb, les estimations de l'impact des durées de confinement sur la baisse du PIB annualisé en 2020 sont variables (Graphique.29).

**Graphique.29 : Estimations de l'impact du confinement sur le PIB (en %)**



Source : Quantilyx (2020)

La méthode de la comptabilité de la croissance, que nous retraçons dans le cas des pays du Maghreb, recourt au modèle input-output qui repose sur le Tableau Emplois - Ressources (TER), fourni par la comptabilité nationale, qui constitue un outil d'analyse des relations intersectorielles. Ce tableau permet de générer les effets multiplicateurs sur la structure de l'économie et de mesurer les effets directs, indirects et induits sur les diverses branches d'activité. Les multiplicateurs mesurent l'impact d'une variation de la demande finale sur la production, l'emploi et les revenus. Comme souligné auparavant, dans l'hypothèse où la crise pandémique s'atténuerait à la fin de l'année 2020, et sans aller vers un processus schumpétérien de destruction créatrice, la contribution des principaux secteurs à la décroissance des PIB dans les pays du Maghreb est donnée dans le tableau suivant :

**Tableau.5 : Contributions sectorielles à la décroissance du PIB (croissance annuelle à prix constants, en %)**

	2017	2018	2019e	2020f (post-covid)	2021f (post-covid)
<b>Algérie</b>					
Croissance réelle du PIB aux prix du marché (glissement annuel en %)	1,3	1,4	0,9	-6,4 (WB)	1,9 (WB)
Agriculture et pêche	1,0	5,0	0,5	2,0	1,0
Industries (manufacturières et non-manufacturières) (*)	4,6	4,8	3,8	-5,1	0,3
Services (marchands et non-marchands)	0,5	0,1	0,0	-2,7	1,4
<b>Libye</b>					
Croissance réelle du PIB aux prix du marché (glissement annuel en %)	26,7	15,1	2,5	-19,4 (WB)	22,2 (WB)
Hydrocarbure	116,9	35,9	4,3	-38,0	54,0
Hors hydrocarbure	0,0	1,8	1,0	-2,9	4,3
<b>Maroc</b>					
Croissance réelle du PIB aux prix du marché (glissement annuel en %)	4,2	3,0	2,3	-4,0 (WB)	3,4 (WB)
Agriculture et pêche	13,1	2,7	-4,3	-3,0	10,0
Industries (manufacturières et non-manufacturières)	3,6	3,0	3,6	-1,3	5,5
Services (marchands et non-marchands)	2,6	2,7	3,5	-1,5	4,4
<b>Mauritanie</b>					
Croissance réelle du PIB aux prix du marché (glissement annuel en %)	3,1	3,6	6,0	-2,0 (WB)	4,2 (WB)
Industries extractives	.....	-9,5	27,2	-1,4	9,1
Industries non-extractives	.....	3,5	3,6	-2,1	3,3
<b>Tunisie</b>					
Croissance réelle du PIB aux prix du marché (glissement annuel en %)	1,9	2,7	1,0	-4,0 (WB)	4,2 (WB)
Agriculture et pêche	1,8	11,3	0,8	0,0	2,0
Industries (manufacturières et non-manufacturières)	-0,7	0,2	-1,0	-4,2	4,0
Services (marchands et non-marchands)	2,9	2,3	1,7	-4,5	4,6

Source: World Bank (2020-c)

(\*) dont essentiellement le secteur des hydrocarbures

(e): Estimate (f): Forecast

En particulier, la décroissance attendue du PIB dans les pays du Maghreb est principalement induite des contractions d'activités des secteurs tournés vers le commerce international. Selon Chemingui, M et R. Saidi (2020), la décomposition en effets interne et externe de la baisse totale du PIB montre que la contraction des échanges extérieurs globaux des pays du Maghreb contribue à l'effet externe d'une moyenne de 11,8%, contre 88,2% de contribution des effets internes de confinement à la baisse du PIB.

En Tunisie, la récession attendue pour l'année en cours 2020 se ressentirait au niveau des industries non-manufacturières en raison essentiellement de l'effondrement du secteur du bâtiment et du génie civil. Les industries manufacturières seront aussi impactées, essentiellement suite à la baisse des activités des industries textiles, habillement et cuir et à la régression des industries mécaniques et électriques. Ces deux dernières, fortement dépendantes de leurs activités exportatrices, pâtiront de la chute de la demande extérieure combinée à l'arrêt des transports internationaux. La baisse des activités de services marchands est induite par une chute des services d'hôtellerie et de restauration, des transports, alors que les activités de commerce devraient aussi connaître une régression des activités, mais à une échelle moindre. A contrario, les secteurs des services non-marchands d'administration publique ainsi que les services financiers et de l'extraction de pétrole et de gaz impacteront positivement mais faiblement l'évolution du PIB. Enfin, le secteur de l'agriculture et de la pêche ne devra pas connaître de changements en 2020, bien que le début de la saison agricole ait été marqué par une période de sécheresse.

Au Maroc, et selon la délégation de l'Union Européenne (2020), les principaux secteurs touchés sont le tourisme, l'automobile et le textile. Etant également fortement dépendante de l'économie européenne, l'activité économique est inévitablement impactée par le repli de la croissance européenne. C'est ainsi que la délégation estime une baisse attendue de 20% des volumes totaux de biens échangés, équivalant à une perte évaluée à MAD 34,1 Milliards, dont une perte de MAD 14 Milliards en termes de chiffre d'affaires touristiques en 2020. Au niveau du secteur du transport aérien, les pertes sont estimées à 4,9 millions de passagers en moins et un manque à gagner de 728 M USD. Le secteur automobile est menacé par les décisions de Renault et de PSA d'arrêter temporairement leurs usines. Enfin, les perturbations des approvisionnements, notamment en provenance de Chine, et la baisse de la demande étrangère, en particulier de l'UE, ont aussi impacté le secteur du textile et d'habillement.

Les évaluations faites par la caisse de dépôts et de gestion (CDG) montrent que les secteurs du tourisme, du transport et de l'industrie manufacturière devraient être parmi les secteurs les plus touchés par la pandémie sanitaire. La croissance de la valeur ajoutée de ces secteurs devrait afficher une baisse de plus de 20% en 2020 par rapport au scénario de référence pré-Covid. La CDG a établi trois scénarios d'évolution de la crise sanitaire : (i) le premier scénario suppose une maîtrise rapide de la pandémie à l'échelle nationale à la fin du deuxième trimestre de 2020, (ii) le deuxième scénario intègre un impact prolongé sur le deuxième trimestre et une reprise progressive au courant du troisième trimestre, (iii) le troisième scénario est basé sur un prolongement de la crise d'autant amplifiée par la récession économique en Europe et aux Etats-Unis.

En Mauritanie, les principaux secteurs touchés par la récession sont ceux des industries extractives et non-extractives orientées sur le commerce extérieur. Du fait de la crise, les industries extractives, qui comptent pour plus de 46,2% de l'ensemble du secteur industriel (avec notamment la production des minerais de fer, de cuivre, d'or et des hydrocarbures), ont non seulement subi des arrêts temporaires de la production mais aussi une rupture des échanges à destination des principaux partenaires (pays développés et pays de l'Asie de l'est, notamment la Chine). A cela s'ajoute, comme indiqué auparavant, la détérioration des prix des matières premières hors-énergie, dont notamment les prix du cuivre et du zinc, qui ont diminué d'environ 15% par rapport à leur sommet de janvier, et les prix du minerai de fer, qui ont chuté de 7% en rapport avec l'affaiblissement de la demande et les ruptures d'approvisionnement. Au niveau des industries non-extractives, les activités de transformation des produits halieutiques et de la pêche connaîtront aussi un déclin des volumes d'activités.

La récession a été aussi exacerbée par le report de la co-exploitation d'un champ gazier offshore (avec le Sénégal) délégué à un consortium dirigé par British Petroleum, bien que les autorités aient finalisé récemment les consultations pour l'élaboration du plan directeur pétrolier et gazier.

**Tableau.6 : Evolutions prévisionnelles de la croissance des échanges extérieurs par principaux secteurs (Mauritanie)**

	Actual			Forecast	
	2017	2018	2019e	2020f (post-covid)	2021f (post-covid)
Croissance des exportations en volume (biens et services, en %, FOB)	26,1%	7,3%	22,3%	-12,2%	9,2%
Principaux produits exportés (en Millions de \$)					
Industries extractives					
<i>Minerai de fer</i>	496	508	831	556 (-275)	557 (+1)
<i>Hydrocarbures</i>	65	11	0	0 (-)	0 (-)
<i>Cuivre</i>	139	148	145	99 (-46)	76 (-23)
Industries non-extractives					
<i>Produits de la pêche</i>	625	750	712	569 (-143)	639 (+70)
Croissance des importations en volume (biens et services, en %, CIF)	10,2	24,2	12,3	-4,0	-2,9
Principaux produits importés (en Millions de \$)					
<i>Produits alimentaires</i>	391	495	484	590 (-106)	493 (-97)
<i>Pétrole et dérivés</i>	445	624	585	396 (-189)	459 (+63)

Source : Calculs à partir des données du FMI (2020) et de la World Bank (2020)

(e): Estimate (f): Forecast

En Algérie, et comme expliqué auparavant, la juxtaposition à la crise du Covid-19 d'un choc induit par la baisse des prix du pétrole a impacté le secteur des hydrocarbures, bien que ce dernier ne contribue qu'en moyenne à 15% du PIB. Néanmoins, la récente stabilisation des prix et la reprise attendue des trafics aériens et des transports routiers permettront à moyen terme d'amortir ce choc. Globalement, les prévisions dénotent d'une baisse de la croissance dans les industries (manufacturières et non-manufacturières) de l'ordre de -5,1% en 2020, et de -2,7% dans les services. La croissance attendue dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, serait d'environ 2%.

Avec la permanence du conflit armé, la Libye connaîtra une nette décroissance réelle du PIB de -19,4% en 2020 portée essentiellement par la contraction de la production du secteur des hydrocarbures de -38% et des autres secteurs hors-hydrocarbures de -2,9%.

### **3.3.2. Le mapping des répercussions sectorielles de la crise**

L'ampleur de l'impact de la crise du Covid-19 sur la production varie en fait selon la structure sectorielle des économies maghrébines, reflétant des différences dans le calendrier et le degré des mesures d'endiguement. En raison de ces spécificités, il s'en dessine une cartographie (mapping) sectorielle qui distingue la superposition de trois catégories de sensibilité sectorielle face à la crise du Covid : (i) des secteurs sinistrés, (ii) des secteurs défensifs épargnés par la crise, et (iii) des secteurs protégés.

- ***Les secteurs sinistrés***

Par suite du confinement et de la fermeture des frontières, on peut distinguer deux effets de vulnérabilité sectorielle face aux risques économiques de la pandémie, un effet conjoncturel de court terme et un effet de moyen terme.

L'effet de court terme est celui dont les séquelles peuvent s'estamper graduellement dès le début du déconfinement. Il s'agit des secteurs et activités de biens et services non échangeables et à forte intégration horizontale (qui ne dépendent pas ou très peu d'intrants importés), à savoir la restauration, les cafés, l'activité de commerce, le transport terrestre, le bâtiment et travaux publics, notamment sur les chantiers déjà lancés, et les industries orientées vers la consommation locale. Ces secteurs profiteront probablement de l'engouement des consommateurs après une longue période de confinement.

Quant au deuxième effet de moyen terme, il concerne les secteurs qui ont été frappés de plein fouet par la crise sur ses deux aspects, interne (confinement) et externe (fermeture des frontières), à savoir le secteur des transports (aérien et maritime), les services de logistiques liés au commerce international, le secteur du tourisme, en particulier dans les pays du Maghreb où ce dernier est le mieux développé, à savoir la Tunisie et le Maroc. Ce sont là des secteurs dont les conséquences de la pandémie risquent d'être les plus graves du fait que, même si l'on assiste à un début de la phase de déconfinement interne dans presque tous les pays, les craintes d'une deuxième vague de contagion limiteraient les déplacements des personnes et, de ce fait, allongeraient la situation de sinistralité de ces secteurs.

C'est ainsi que d'autres activités productives orientées à l'international dans les pays du Maghreb ont subi à la fois le double choc, de la récession économique dans les autres pays partenaires commerciaux, mais aussi de la rupture des articulations commerciales dans les chaînes de valeurs et l'approvisionnement en matière première, qui ont impacté négativement les flux régionaux de commerce des biens. C'est particulièrement le cas des secteurs des industries du textile et habillement, des industries mécaniques, des secteurs de composants automobiles, des industries d'instruments de précisions et de la machinerie électrique qui ont été impactés par le confinement dans les pays partenaires, la fermeture des unités de production pour les produits intermédiaires et la fermeture des frontières pour les produits finis.

- ***Les secteurs défensifs épargnés par la crise***

La nature de la crise sanitaire a imposé l'émergence de secteurs nécessaires pour faire face à la situation. La nécessité de répondre aux besoins stratégiques et vitaux des populations a imposé aux pouvoirs publics à dispenser du confinement des secteurs comme celui des activités agricoles et agro-alimentaires, l'industrie pharmaceutique et les services liés à la santé. Pour ces deux derniers, la crise du Covid ne semble pas impacter l'approvisionnement en ces produits dès lors que les volumes importés en provenance de la Chine sont demeurés considérables.

Par ailleurs, l'émergence de nouvelles tendances sectorielles dans la région présente autant d'opportunités à saisir par les pays du Maghreb dans des secteurs, notamment liés aux technologies de l'information, l'e-commerce et les services financiers. Néanmoins, bien que ces secteurs d'activités semblent être les gagnants de cette crise, cela demeure un phénomène conjoncturel. En effet, s'il est tout à fait vrai que les personnes en confinement aient été incitées à recourir aux achats en ligne, à augmenter leurs volumes de communications téléphoniques et d'internet pour les besoins notamment du télétravail, et à recourir aux services financiers à distance, rien ne garantit que les usagers gardent ces habitudes de consommation après la crise.

Des secteurs à forte valeur ajoutée et à fort contenu d'externalités de la R&D, qui ne sont pas forcément des révélations de la crise actuelle, comme ceux de l'intelligence artificielle et de la biotech, gagneraient à être développés par les pays du Maghreb afin de réaliser des croissances significatives de leurs activités en période de sortie de crise. De même, l'accélération du développement d'autres secteurs, tels que les secteurs de la distribution, l'économie verte et les énergies alternatives serait aussi opportune. Pour ce dernier créneau porteur, il est à noter que le développement d'énergies propres exige des financements importants et demeure encore non compétitif par rapport aux hydrocarbures qui sont à plus forte raison à bas prix.

Globalement, l'OCDE (2020-c) souligne que la crise actuelle est une occasion unique qui s'offre d'amorcer une reprise verte et inclusive pour faire face au changement climatique et à la dégradation de l'environnement. Également, l'amélioration de la qualité de l'air, de l'eau et de l'assainissement, la biodiversité et la gestion des déchets pourraient contribuer à réduire la vulnérabilité des populations aux pandémies. En même temps, elle peut renforcer la résilience à d'autres risques.

- ***Les secteurs protégés***

Sans l'appui des autorités monétaires des pays maghrébins, les secteurs bancaires auraient été potentiellement confrontés à un risque accru sur leurs actifs du fait de l'augmentation des risques de contrepartie. Par ailleurs l'effondrement de l'activité impliquerait des contractions potentielles au niveau : (i) des encours en matière d'octroi des crédits, et (ii) des mobilisations de ressources stables, notamment de dépôts à vue, d'où un risque de baisse des produits nets bancaires avec une augmentation du coût du risque (risque de crédit, risques opérationnels, ...). Les mesures de prévention (mesures de distanciations sociales, gestes barrières) accroîtraient les charges d'exploitations, et les indicateurs de solidité des banques risqueraient d'être mis à mal par les risques d'impayés, de rééchelonnement ou de restructuration des dettes.

Néanmoins, les secteurs bancaires ont été protégés des impacts négatifs potentiels de la crise pandémique, et ont été prémunis des crises de liquidité, et ce grâce à des mesures non-conventionnelles de détente monétaire entreprises par les banques centrales, qu'il s'agisse des baisses des taux directeurs, de la fourniture de la liquidité bancaire avec l'élargissement des supports admis aux opérations de refinancement, de certaines mesures d'allègement des exigences prudentielles, ou d'autres mesures telles que des fonds de garanties pour contourner les risques de dégradation de la qualité des portefeuilles bancaires ou des lignes d'urgence, de gestion de crise et de soutien aux clients PME fournies par les partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux. Les détails de l'ensemble de ces mesures seront exposés dans la section.4 suivante.

La cartographie sectorielle précédente est confirmée par le dernier baromètre de juin 2020, de la compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface), consacré aux risques sectoriels post-Covid dans les pays du Maghreb (en termes de défaillances et de risques d'impayés des entreprises). Le baromètre a accordé la note de « B » au Maroc (risque assez élevé), « C » à la Tunisie et à la Mauritanie (risque élevé), et « D » à l'Algérie (risque très élevé), selon une échelle de huit crans dans l'ordre croissant des risques (A1, A2, A3, A4, B, C, D et E). L'évaluation du risque sectoriel s'est déroulée suite aux premières mesures de déconfinement ou d'assouplissement progressif du confinement entreprises dans les pays du Maghreb, et s'appuie sur quatre indicateurs financiers (chiffre d'affaires, profitabilité, taux d'endettement net, cashflow), un indicateur de sinistralité des entreprises observée par les arbitres et deux autres indicateurs composites d'appréciation des risques pays et des environnements des affaires.

Selon cette évaluation, les entreprises de la région du Maghreb affichent à la fin du deuxième trimestre de 2020 une dégradation du risque essentiellement dans quatre secteurs d'activité (construction et travaux publics, transports, industrie chimique, industrie automobile) contre une amélioration du risque dans l'industrie pharmaceutique, l'industrie de la distribution, l'industrie agroalimentaire ainsi que les segments médias et télécommunications du secteur des TIC qui semblent être les plus résilients.

## 4. Les stratégies de sortie de crise et les politiques de réponses

### 4.1. Dispositifs de réponses des organisations internationales

Pour faire face à l'impact économique de la crise du Covid-19, le FMI a mis récemment à disposition des pays membres deux nouveaux mécanismes et instruments modulables : (i) un instrument de financement rapide - IFR, accessible à tous les pays membres, et (ii) une facilité de crédit rapide ou d'urgence - FCR, une ligne de financement concessionnelle pour des prêts à taux zéro aux pays membres admissibles au fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes assortie d'une conditionnalité limitée. La facilité FCR est limitée à 18,75% de la quote-part par an et à un total cumulé de 75 % de la quote-part, encore que les plafonds puissent être relevés si le besoin de financement résulte d'un choc (37,5 % de la quote-part par an et 75 % au total). Les conditions de prêt étant concessionnelles avec un différé d'amortissement de cinq ans et demi et une échéance maximale de dix ans.

Les deux nouvelles lignes de défense ont permis d'apporter un appui financier de l'ordre de 50 milliards de dollars aux pays émergents et aux pays en développement. De plus, et afin d'endiguer et atténuer les effets de la pandémie sur les pays pauvres très endettés (PPTÉ), notamment en Afrique sub-saharienne, le FMI a aussi mis en place un programme d'allégement, voire d'annulation, de la dette dans ces pays, financé par un budget additionnel du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes de 400 millions de dollars qui a été alimenté par des dons du Royaume-Uni (195 millions de dollars) et d'autres pays.

Il faut noter au passage que depuis la crise financière globale, le FMI a enclenché une révision globale de ses modalités d'intervention. Ces dispositions recouvrent les accords de confirmation classiques (Stand-by Agreement), les accords élargis MEDC (Extended Fund Facility) destinés à fournir une aide à long terme aux pays dont les problèmes financiers ont une cause structurelle, les facilités pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance FRPC (Poverty Reduction and Growth Facility), les facilités de financement compensatoire et de financement pour imprévus FFCI (Compensatory and Contingency Financing Facility), destinées aux pays touchés par une détérioration des termes de l'échange de nature temporaire, la ligne de crédit préventive ou de précaution LCP (Contingency ou Precautionary Credit Line), et enfin la facilité de réserve supplémentaire FRS (Supplementary Reserve Facility).

D'autres dispositions ont aussi été entreprises en matière de généralisation de fonds de gestion et/ou de prévention de crises financières, et en particulier la nouvelle ligne de crédit modulable FCL (Flexible Credit Line) destinée aux pays émergents ainsi qu'une ligne de crédit de gestion de crise ou "prêt de crise" unique, qui combine les mécanismes FRS et LCP dotée d'une enveloppe globale de 200 Milliards de \$. Le FMI a aussi renforcé ses dispositifs de surveillance en matière de supervision de la stabilité macroéconomique du système monétaire et financier international, et ce à travers les procédures de surveillances, bilatérale, régionale et multilatérale.

Pour affronter l'urgence sanitaire liée à la pandémie du Covid-19, la Banque Mondiale a introduit un nouveau mécanisme de financement accéléré en mobilisant une aide rapide d'un montant de 14 Milliards de dollars, avec une contribution de l'IFC à hauteur de 8 Milliards de dollars, sous forme de financements aux entreprises touchées par la pandémie et pour la préservation des emplois, et une contribution de la BIRD et l'IDA à hauteur de 6 Milliards de dollars, pour financer les réponses sanitaires.

La BAD, notée AAA, a émis un emprunt obligataire social, « Combattre le Covid-19 », d'un montant de 3 milliards de dollars sur les marchés financiers internationaux. Cette émission a bénéficié d'un carnet d'ordres de qualité de plus de 4,6 milliards de dollars, auprès d'investisseurs de premier plan, y compris les investisseurs ISR (Investissements Socialement Responsables). L'émission porte un coupon de 0,75%, et une échéance de trois ans, et sera destinée aux réponses flexibles visant à atténuer les graves effets économiques de la crise de la pandémie de Covid-19 sur les pays membres régionaux, mais aussi sur le secteur privé africain. A ce titre, une somme de 2 millions de dollars sous forme d'aide d'urgence a été décaissée pour un programme de renforcement des capacités sanitaires des pays africains. Un autre programme d'aide financière est en cours de préparation pour permettre aux Etats, aux entreprises (et aux banques) d'adopter des mesures souples destinées à réduire les effets de cette pandémie sur les plans économique et social. De plus, la BAD a créé un fonds d'investissement Covid doté d'un capital de 10 milliards de dollars.

Le G20 a appelé à la mise en place d'un « plan Marshall mondial » afin de contrer les effets de la pandémie et « inoculer » les économies contre ces chocs actuels et futurs. Des mesures ont été préconisées, parmi lesquelles : (i) la revalorisation des systèmes de santé et épidémiologiques, (ii) la levée des restrictions commerciales, notamment pour les fournitures médicales, et (iii) des programmes de soutien pour les secteurs les plus affectés et pour les petites et moyennes entreprises.

## **4.2. Les politiques de réponses dans les pays du Maghreb**

Pour parer au choc pandémique et à ses effets sur les activités économiques, et à l'instar de nombre de pays à l'échelle internationale, tous les gouvernements des pays du Maghreb ont mis en place des stratégies de réponse à la crise avec des programmes ciblés et des mesures adéquates. Ils ont ainsi appliqué la même démarche, communément popularisée par un panel d'économistes à l'adresse du Forum de Davos (Baldwin, R and B. Weder di Mauro, 2020) : « *Act fast and do whatever it takes* » (« *se débrouiller avec ce que l'on a pour résoudre les problèmes* »). Ils ont mis en place des stratégies de sorties de crise (exit strategies) avec des mesures « TTT » (Timely ou prises à temps, Temporaires et Targeted ou ciblées). Ces stratégies s'articulent au niveau des politiques macroéconomiques ainsi qu'au niveau des stratégies de mobilisation de ressources de financement externe.

### **4.2.1. Les politiques macroéconomiques**

Les banques centrales des pays du Maghreb ont d'abord entrepris de réactiver les cadres opérationnels non-conventionnels de leurs politiques monétaires, allégé transitoirement leurs dispositifs prudentiels tout en garantissant la stabilité financière ou réaménagé leurs dispositifs de change.

Les autorités budgétaires ont aussi annoncé des programmes financiers d'appui et de soutien fiscal aux entreprises et aux particuliers, et ce pour l'atténuation des risques économiques et sociaux, garantir la pérennité des emplois, la viabilité des entreprises et prémunir les couches les plus vulnérables.

#### ***a. Politiques monétaires non conventionnelles***

Pour parer au choc pandémique et à ses effets sur les activités économiques, les banques centrales des pays du Maghreb ont initié une stratégie de détente (assouplissement) monétaire (monetary easing) au niveau des baisses des taux directeurs ou des réserves obligatoires (credit easing), mais aussi au niveau du refinancement bancaire avec des injections de liquidité sur les marchés monétaires (quantitative easing).

L'utilité et l'impact escompté de la réactivation des politiques monétaires non-conventionnelles par les banques centrales des pays du Maghreb ont été en fait dictés par deux facteurs concomitants : (i) la gestion précoce des risques de resserrement de la liquidité bancaire, et (ii) la prévention d'une situation de trappe de la déflation. En effet, et comme souligné auparavant, en situation de modération des pressions inflationnistes, des risques de déflation étaient possibles face à la contraction de la demande de consommation privée et au ralentissement de l'activité économique en général, en raison des épisodes de confinement.

#### ***Credit easing***

La Banque Centrale d'Algérie a baissé au mois de Mars 2020 son taux d'intérêt directeur applicable aux opérations principales de refinancement de 25 points de base le ramenant à 3,25% puis de nouveau en avril 2020 le ramenant à 3%, et son ratio de réserve obligatoire par deux fois : (i) la première en mars 2020 passant de 10% à 8%, et (ii) la deuxième en avril 2020 passant de 8% à 6%.

Bank Al-Maghrib au Maroc a réduit en Mars 2020 son taux directeur de 25 points de base le ramenant à 2% et a procédé en juin 2020 à une deuxième baisse de 50 points de base, le ramenant à 1,5%, tout en libérant intégralement le compte de réserve au profit des banques.

La Banque Centrale de Mauritanie (BCM) a pris un ensemble de mesures pour soutenir le financement de l'économie, notamment, une réduction du taux directeur de 150 points de base, de 6,5% à 5% en mars 2020. La BCM a également baissé le taux de la réserve obligatoire de 7% à 5%, et réduit le taux de prêt marginal (taux de facilité de prêt) de 9% à 6,5% tout en maintenant le taux de facilité des dépôts (fixé au taux directeur minoré de 5%, soit 0%). Le rétrécissement du corridor entre le taux de facilité de prêt et le taux de facilité de dépôt encouragerait ainsi les banques à utiliser les nouvelles facilités. Elle a aussi institué un gel temporaire des dépôts en ouguiyas sur les produits de première nécessité, initialement exigé pour les ouvertures de crédit documentaire. Ce gel prend effet à compter du 24 mars 2020, pour une période de 2 mois renouvelable.

A la même période, la Banque Centrale de Tunisie a réduit son taux directeur (taux d'appel d'offre) de 100 points de base le ramenant à 6,75%. Comme conséquence, et par rapport au corridor de politique monétaire, le taux de la facilité de dépôts à 24 heures et le taux de la facilité de prêt marginal ont été révisés à la baisse, pour s'établir à 5,75% et 7,75% respectivement.

La Banque Centrale de Libye n'a pas encore entreprise de mesures précises.

### **Quantitative easing**

La Banque Centrale d'Algérie, par instruction N°08-2020 du 29 avril 2020, a modifié les seuils de refinancement applicables aux titres publics négociables donnés en garantie à la Banque d'Algérie par les contreparties aux opérations de politique monétaire. C'est ainsi que les opérations d'open market ont été modifiées comme suit :

**Tableau.7 : Seuils de refinancement des titres donnés en garantie**

Nature des Titres	Echéances résiduelles	Seuils de refinancement
Titres publics négociables	Inférieures à 1 an	95 %
	de 1 an à inférieures à 5 ans	90 %
	égales/supérieures à 5 ans	85 %
Titres privés négociables	de 0 à inférieures à 1 an	80 %
	de 1 à inférieures à 3 ans	70 %
	égales/supérieures à 3 ans	50 %
Créances non négociables	de 0 à inférieures à 1 an	70 %
	de 1 à 5 ans	50 %

Source : Banque d'Algérie

Bank Al-Maghrib a introduit au mois d'avril 2020 une nouvelle ligne de crédit bancaire pour financer les dépenses opérationnelles des entreprises, garantie par le fonds central de garantie. Dans le même sens, Bank Al-Maghrib a mis en place en juin 2020 des dispositions spécifiques pour fournir un appui au refinancement des banques participatives et des associations de microcrédit. Ces décisions ont été conjuguées à d'autres mesures d'assouplissement, et notamment l'élargissement des collatéraux éligibles aux opérations de refinancement bancaire.

La Banque Centrale de Tunisie (BCT) a procédé au mois d'avril 2020 à l'assouplissement des conditions de fourniture de liquidité aux banques, dans le cadre de l'opération principale de refinancement. La circulaire aux banques N°2020-10 a ainsi permis d'ajouter à la circulaire N°2017-02 du 10 mars 2017, relative à la mise en œuvre de la politique monétaire, une nouvelle disposition de flexibilité relative à l'éligibilité des actifs négociables et non négociables au refinancement en situation de circonstances exceptionnelles. En outre, la BCT a mis en place un nouvel instrument de refinancement d'une durée d'un mois renouvelable qui permettra de résoudre les problématiques de financement de sociétés de leasing et de factoring ainsi que celles des banques islamiques et d'atténuer ainsi les répercussions de la pandémie du Covid-19.

## ***b. Politiques de change***

Les réaménagements opérés dans les dispositifs de change dans certains pays du Maghreb ont pour principaux déterminants de fournir aux opérateurs du secteur privé maghrébin touchés par la crise économique : (i) une meilleure couverture contre les risques de change, et (ii) un matelas contracyclique (buffer) de financement bancaire en devises par l'allègement des conditions réglementaires et de change aux fins de recours des opérateurs résidents aux emprunts extérieurs. A cela s'ajoute des mesures de decashing ou d'amnistie de change pour le renflouement des réserves en devises auprès des systèmes bancaires.

### ***Instruments de couverture contre les risques de change***

La Banque Centrale de Mauritanie a mis en place un nouveau mécanisme de swap devises contre ouguiyas à un taux d'intérêt de 0%. A travers ce mécanisme, les banques sont autorisées à donner en garantie des devises contre des ouguiyas MRU, pour une période n'excédant pas un mois renouvelable. Dans le cadre de sa transition progressive et ordonnée vers un régime de change plus flexible, Bank Al-Maghrib a procédé au mois de mars 2020 à l'élargissement de la bande de fluctuation du dirham à +/- 5% (contre +/- 2,5%).

### ***Assouplissement des contrôles de change pour les emprunts extérieurs en devises***

La Banque Centrale de Tunisie a procédé en juin 2020 à l'assouplissement des conditions réglementaires et mesures de contrôle de change relatives aux recours par les entreprises résidentes et les banques aux emprunts extérieurs en devises auprès de non-résidents, sous forme notamment de crédits acheteurs, crédits fournisseurs, crédits financiers, crédits leasing et avances en comptes courants associés, avec la liberté d'émission et de constitution de garanties dans le cadre des emprunts contractés. En effet, la circulaire aux intermédiaires agréés N°93-16 du 7 Octobre 1993, modifiée par les circulaires N°2005-03 du 4 Janvier 2005 et N°2007-01 du 9 Janvier 2007, a été amendée par une nouvelle circulaire N°2020-13 du 2 Juin 2020, selon laquelle :

(a) Les emprunts extérieurs en devises, dont la durée de remboursement n'excède pas douze mois, peuvent être contractés librement dans la limite de : (i) 25 Millions de DT (en contrevaletur devises), par année civile, pour les banques et les établissements financiers agréés dans le cadre de la loi N°2016-48 du 11 Juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, (ii) 10 Millions de DT (en contrevaletur devises), par année civile, pour les autres entreprises. A ce titre, la nouvelle circulaire N°2020-13 du 2 Juin 2020 a rendu les sociétés et institutions de microfinance, agréées dans le cadre du décret-loi N°2011-117 du 5 Novembre 2011 tel que modifié par la loi N°2014-46 du 24 Juillet 2014, éligibles au financement extérieur en devises.

(b) Les emprunts extérieurs en devises, dont la durée de remboursement excède douze mois, sont contractés librement dans les conditions ci-après : (i) sans limite de montant pour les banques et les établissements financiers cotés en bourse ou ayant obtenu une notation, (ii) dans la limite de 50 Millions de DT (en contrevaletur devises), par année civile, pour les autres entreprises, y compris les sociétés de microfinance, à condition que ces entreprises soient cotées en bourse ou aient obtenu une notation (contre 10 Millions de DT auparavant), (iii) dans la limite de 30 Millions de DT (en contrevaletur devises), par année civile, pour les entreprises ne remplissant pas les conditions précédentes (contre 3 Millions de DT auparavant).

### ***Amnisties de change***

Au Maroc, les autorités ont activé les mesures de l'amnistie de change prévue par la loi de finances de 2020 et ce pour la déclaration par les résidents, jusqu'au 31 octobre 2020, de leurs avoirs meubles et immeubles et le rapatriement des liquidités en devises détenues à l'étranger, moyennant le paiement d'une contribution libératoire de : (i) 10% de la valeur d'acquisition des biens immeubles et de la valeur de souscription ou d'acquisition des actifs financiers et des valeurs mobilières et autres titres de capital ou de créances détenus à l'étranger, (ii) 5% du montant des avoirs liquides en devises rapatriées au Maroc et déposées dans des comptes en devises ou en dirhams convertibles, avec obligation de cession en dirhams d'au moins 25% des liquidités sur le marché des changes, et (iii) 2% des liquidités en devises rapatriées au Maroc et cédées sur le marché des changes contre le dirham.

### ***c. Politiques macroprudentielles et de stabilité financière***

En réponse aux directives de la Banque des Règlements Internationaux (BRI), qui vient de décaler d'une année les dates de mise en application de certaines normes prudentielles Bâle III (tableau.8), les banques centrales des pays du Maghreb ont mis en œuvre certaines dispositions prudentielles transitoires de sauvegarde. En effet, l'instance de régulation internationale a préconisé des mesures d'adaptation provisoire, notamment sur les règles comptables : (i) assouplissement d'exigences prudentielles (relâchement du coussin contracyclique, abaissement des taux de réserves obligatoires), (ii) introduction de plus de flexibilité dans les règles de classification des créances pour tenir compte des difficultés temporaires et des moratoires liés au Covid-19. Le comité de Bâle (2020) a également appelé à éviter les effets procycliques excessifs lors de l'application d'IFRS 9 sous réserve du respect des dispositions provisoires introduites par le régulateur de chaque pays.

**Tableau.8 : Clauses transitoires des mesures prudentielles**

Standard	Original implementation date	Revised implementation date
Revised leverage ratio framework and G-SIB buffer	1 January 2022	1 January 2023
Revised standardised approach for credit risk	1 January 2022	1 January 2023
Revised IRB approach for credit risk	1 January 2022	1 January 2023
Revised operational risk framework	1 January 2022	1 January 2023
Revised CVA framework	1 January 2022	1 January 2023
Revised market risk framework	1 January 2022	1 January 2023
Output floor	1 January 2022; transitional arrangements to 1 January 2027	1 January 2023; transitional arrangements to 1 January 2028
Revised Pillar 3 disclosure framework	1 January 2022	1 January 2023

IRB = internal ratings-based approach; CVA = credit valuation adjustment.

Source : Comité de Bâle (2020)

C'est ainsi que la Banque Centrale d'Algérie, par instruction N°05-2020 du 6 avril 2020, a mis en place des mesures exceptionnelles d'allègement de certaines dispositions prudentielles applicables aux banques et établissements financiers, en matière de liquidité, de fonds propres et de classement des créances, au regard de l'incidence de la pandémie du Covid19 qui affecte l'économie mondiale et l'ensemble des secteurs au niveau national. Ces mesures ont pris effet à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020 et s'étendent jusqu'au 30 septembre 2020.

Ainsi, le seuil minimum du coefficient de liquidité, fixé par les dispositions de l'article N°3 du règlement N°2011-04 du 24 Mai 2011 portant identification, mesure, gestion et contrôle du risque de liquidité des banques et des établissements financiers, a été ramené à 60%. Les banques et les établissements financiers sont dispensés de l'obligation de constitution du coussin de sécurité, fixé par les dispositions de l'article N°4 du règlement N°2014-01 du 16 février 2014 portant coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers. A leur discrétion, les banques et les établissements financiers peuvent reporter le paiement des tranches de crédits, arrivant à échéance, ou procéder au rééchelonnement des créances de leur clientèle, ayant été impactée par la conjoncture induite par le Covid 19. Les dispositions de l'article 07 du règlement n°2014-03 du 16 février 2014 relatif au classement et provisionnement des créances et des engagements par signature des banques et établissements financiers, ne produisent pas leur effet sur les créances rééchelonnées au titre de l'alinéa précédent. Les banques et établissements financiers peuvent consentir de nouveaux crédits à la clientèle ayant bénéficié des mesures de report ou de rééchelonnement.

Bank Al-Maghrib au Maroc a introduit un dispositif provisoire de réaménagements dans les règles de classification et de provisionnement des créances telles que prévues par la circulaire N°19/G/2002, tout en préconisant aux établissements de paiement la suspension de la distribution des dividendes au titre de l'exercice 2019.

La Banque Centrale de Tunisie a également adopté un moratoire d'échéances en faveur des entreprises. Pour les particuliers, les circulaires N°7-2020 du 25 mars 2020 et N°8-2020 du 1<sup>er</sup> avril 2020 ont instauré des reports des tombées d'échéances bancaires, en principal et en intérêt, respectivement, pour les salariés de moins de 1.000 dinars jusqu'en décembre 2020 et de plus de 1.000 dinars sur trois mois (mars à juin 2020). La BCT a aussi préconisé la suspension de distribution des dividendes au titre de l'exercice écoulé afin d'inciter les banques et établissements financiers à renforcer la stabilité de leurs fonds propres.

#### ***d. Politiques budgétaires pour l'atténuation des risques économiques et sociaux (risk mitigation)***

Des compilations à partir de sources des autorités nationales et du Policy Tracker du FMI (2020) ont permis de dresser le monitor suivant des mesures de politiques budgétaires annoncées par les pays du Maghreb. L'ensemble des mesures ont pour objet l'endigement de la crise sanitaire, le financement des politiques sociales, la mise en place de filets de sécurité sociaux (social safety nets) et le soutien aux entreprises et aux ménages.

En Algérie, en réponse au choc des prix du pétrole, les autorités ont annoncé leur intention de réduire de 50% le budget de fonctionnement hors salaires de 2020, tout en protégeant les dépenses de santé et d'éducation. Le gouvernement a aussi procédé à des baisses considérables des importations, et prépare également une loi de finances complémentaire, qui intégrera des mesures pour atténuer l'impact économique du virus. La loi comprendra notamment des mesures d'indemnisation des pertes subies par les entreprises. Entre-temps, la déclaration et le paiement des impôts sur le revenu des particuliers et des entreprises ont été reportés, sauf pour les grandes entreprises.

En Libye, le gouvernement d'unité nationale a annoncé un ensemble de 500 millions de LD (environ 1% du PIB) de dépenses d'urgence visant à soutenir le système médical dans l'expansion des tests et à répondre à une éventuelle flambée des infections. Certains équipements médicaux et équipements de protection font déjà défaut en raison de la guerre civile qui réduit les importations et entrave la libre circulation des marchandises à l'intérieur des frontières libyennes.

Au Maroc, les autorités ont créé un fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie, doté d'une enveloppe initiale de 1 milliard de dollars US, financé par le gouvernement et par des contributions volontaires d'entités publiques et privées qui seront déductibles d'impôts. Ce fonds, qui a atteint au 18 avril 2020 près de 3,3 milliards de dollars, couvrira les coûts de mise à niveau des installations médicales et soutiendra les entreprises et les ménages touchés par la pandémie. Les salariés qui se retrouvent au chômage et sont inscrits à la caisse de retraite recevront 2 000 dirhams par mois et pourront différer le paiement de leur dette jusqu'au 30 juin 2020. De plus, toutes les entreprises peuvent reporter le paiement des cotisations sociales jusqu'au 30 juin 2020, et les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 20 millions les dirhams peuvent différer le paiement des impôts.

En Mauritanie, dans un premier temps, le Ministère de la Santé a préparé un plan de réponse à court terme de 10 millions de dollars (0,13% du PIB) pour contenir la propagation du Covid-19. Le plan comprend l'achat de fournitures et d'équipements médicaux ainsi que le recrutement de personnel médical supplémentaire. Le gouvernement a également prévu la création d'un fonds national de solidarité sociale, doté de 25 milliards MRU sur les ressources publiques, pour lutter contre le coronavirus et ses conséquences et financer l'octroi d'allocations d'un montant de 5 milliards MRU à l'appui de 30 mille familles pauvres parmi celles dont les chefs de ménage sont des femmes, des personnes du troisième âge et des personnes vivant avec un handicap, et dont la majorité réside à Nouakchott.

En Tunisie, un plan d'urgence de 2,5 milliards de dinars (0,8 milliard de dollars ou 2% du PIB) a été annoncé en mars 2020. Le paquet comprend le report des paiements de certaines taxes et cotisations sociales, des exonérations de TVA et une accélération du remboursement des reports de la TVA, afin de fournir des liquidités au secteur privé, limiter les licenciements et protéger la population la plus vulnérable, en particulier dans le secteur informel. Le plan prévoit également la possibilité pour les entreprises les plus touchées de rééchelonner leurs dettes fiscales sur une période pouvant atteindre 7 ans, et une extension de l'enveloppe budgétaire des dépenses de santé ainsi que la création d'un fonds de 100 Millions de dinars pour l'acquisition d'équipements pour les hôpitaux publics. Du côté social, cela comprend également les transferts en espèces pour les ménages à faible revenu, les personnes handicapées et les sans-abri (150 millions de dinars). Le plan prévoit également un soutien à ceux qui seront en chômage temporaire en raison du choc Covid (300 millions de TND). Les autorités ont aussi annoncé leur intention de réduire le budget d'équipement prévu pour 2020 de moitié.

Par ailleurs, le gouvernement a mis en place un ensemble de mesures financières dont : (i) la création par la caisse des dépôts et consignation d'un fonds d'investissement et un fonds relais, au profit des PME, dotés d'un budget de 500 millions TND qui sera destiné au renforcement des fonds propres des entreprises pour la sauvegarde des emplois, (ii) une garantie de l'État pour les nouveaux crédits (500 millions TND), et (iii) l'activation d'un mécanisme permettant à l'État de couvrir la différence entre le taux directeur et le taux d'intérêt effectif sur les prêts d'investissement dans une limite de 3%.

#### **4.2.2. Les stratégies de mobilisation de ressources de financement externe et leurs effets sur la consolidation des avoirs en devises**

Le Maroc a procédé en avril 2020 à un tirage sur la Ligne de Précaution et de Liquidité (LPL) pour un montant de 3 milliards de dollars (2,15 milliards de DTS, représentant 240% de la quote-part et environ 3 % de son PIB), remboursable sur une période de 5 ans, avec une période de grâce de 3 ans. Il est à signaler que depuis l'accord conclu en 2012 et renouvelé pour la 3<sup>ème</sup> fois en décembre 2018, pour une période de deux ans, le Maroc n'a procédé à aucun tirage antérieur. La ligne est destinée à un soutien au financement de la balance des paiements suite aux effets négatifs attendus au niveau des secteurs orientés vers l'extérieur, de la baisse des recettes au titre des voyages, de la contraction des transferts des marocains résidents à l'étranger et de la baisse attendue des afflux d'Investissements Directs Etrangers (IDE).

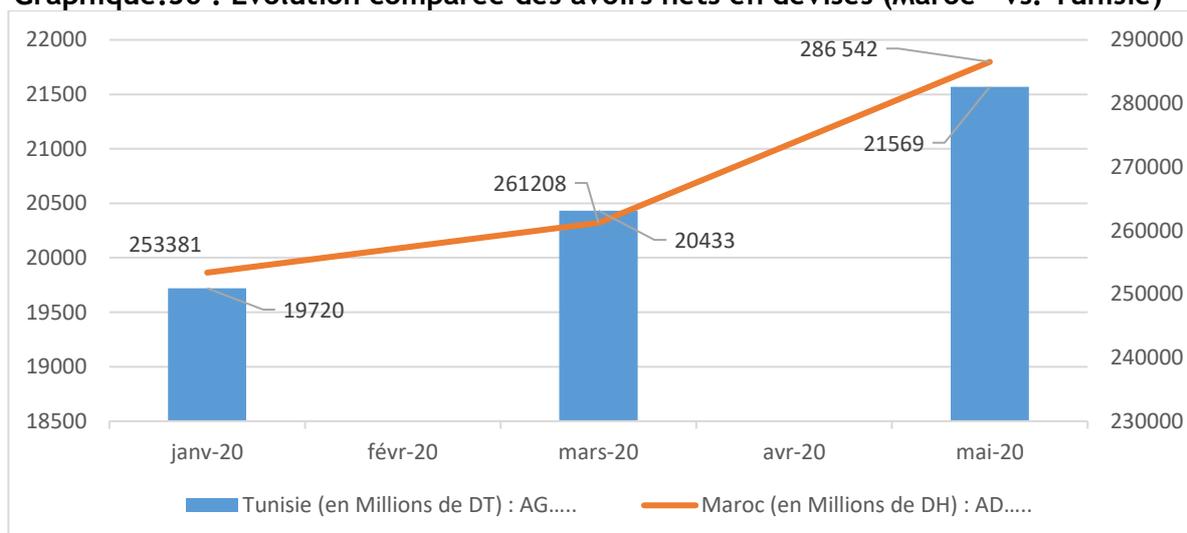
Le Maroc a également recouru à la ligne d'urgence de la Banque Mondiale pour un prêt de 275 millions de dollars à l'appui des politiques de développement pour la gestion des risques de catastrophe, assorti d'une option de tirage différé en cas de catastrophe. De même, la BEI a aussi mobilisé des lignes de crédit de 440 millions d'euros pour soutenir le secteur privé au Maroc. Enfin, la Banque Africaine de Développement a mobilisé en mai 2020 un financement de 264 millions d'euros dans le cadre d'un programme d'appui et de réponse à la crise du Covid-19 (PARC-19).

En Mauritanie, la Banque Mondiale a mis en place un nouveau projet qui vient compléter le soutien financier de 2 millions de dollars fourni dans le cadre du projet existant d'amélioration des systèmes de surveillance des maladies régionales (REDISSE III) pour le plan national d'intervention Covid-19. L'AID (International Development Association) a accordé un don de 5,2 Millions de dollars pour soutenir le renforcement du système de santé publique et pour parer à la propagation épidémiologique du Covid-19, ainsi qu'une ligne de financement additionnelle d'un montant de 60 millions de dollars afin d'améliorer les résultats en matière de développement humain. En outre, le FMI a approuvé en Avril 2020 un décaissement de 130 Millions de dollars dans le cadre de la facilité de crédit rapide ou d'urgence pour faire face à la pandémie de Covid-19. La facilité est destinée au financement du secteur de la santé et à la mise en place de filets de protection sociale (social safety nets). Le financement est aussi adressé partiellement à la couverture du besoin de financement du déficit de la balance des paiements affectée par la crise et estimé à 370 Millions de dollars.

En Tunisie, et outre les dons, à l'échelle interne et externe (dont un don d'appui budgétaire de 250 Millions d'euros et un autre don de 40 Millions d'euros de financement du système de santé, auprès de l'Union Européenne ) et les fonds budgétaires dédiés (2,5 Millions de dinars), le gouvernement a mobilisé un tirage concessionnel d'un montant 280 Millions de dollars auprès de la BID, un crédit de 50 Millions d'euros de l'Italie, et un décaissement de 745 Millions de dollars auprès du FMI dans le cadre de la facilité de crédit rapide ou d'urgence pour faire face à la pandémie de Covid-19. La facilité est destinée au financement du secteur de la santé, à la mise en place de dispositifs de protection sociale et de soutien aux entreprises touchées par la crise. La Tunisie a également bénéficié de l'octroi par l'Union Européenne d'une nouvelle ligne d'Assistance Macro-Financière (AMF) dotée d'un budget de 600 Millions d'euros. De même, la Banque Africaine de Développement a mobilisé en juin 2020 un financement de 180 millions d'euros dans le cadre d'un programme d'appui et de réponse à la crise du Covid-19 (PARISE). Le budget global mobilisé via un financement externe depuis le mois de mars 2020 est de l'ordre de 6,5 Milliards de dinars destiné à financer partiellement le besoin de financement global de la loi de finance 2020 qui est de l'ordre de 12 Milliards de dinars dont 8 Milliards de dinars en devises.

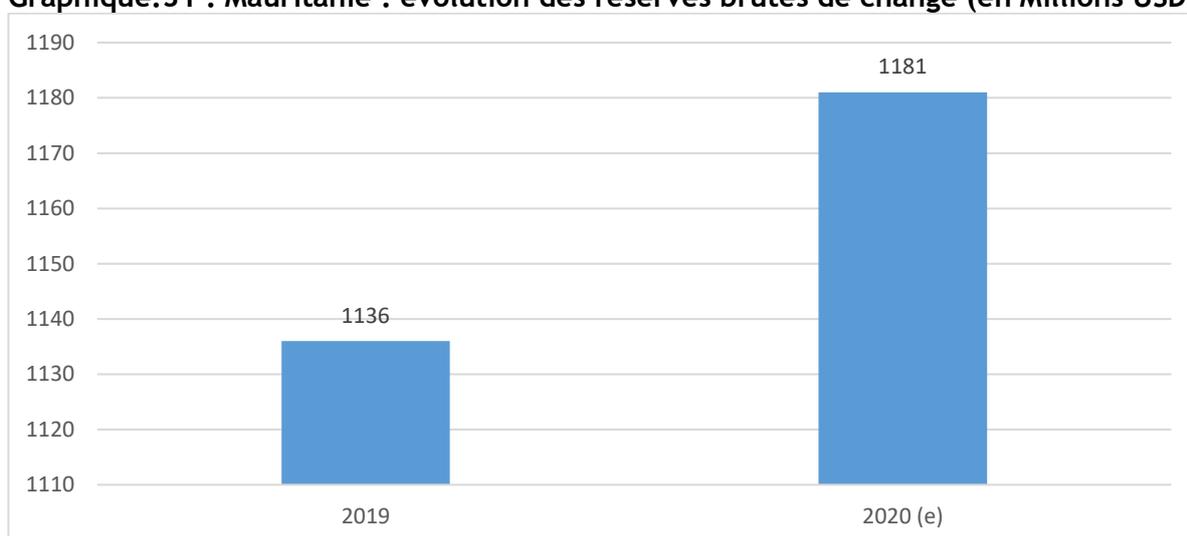
Les mobilisations de ressources de financement externe par ces pays du Maghreb ont eu pour effets la consolidation de leurs avoirs en devises et de leurs réserves de change :

**Graphique.30 : Evolution comparée des avoirs nets en devises (Maroc - vs. Tunisie)**



Source : A partir des données des banques centrales

**Graphique.31 : Mauritanie : évolution des réserves brutes de change (en Millions USD)**



Source : A partir des données du FMI (2020)

## 5. En guise de conclusion : Nouveaux débats et nouveaux enjeux pour l'intégration maghrébine en période de post-crise Covid

La crise inédite et multi-dimensionnelle engendrée par la pandémie du Covid-19 a provoqué un choc simultané d'offre et de demande qui a lourdement pesé sur l'économie mondiale dont la récession économique sans précédent n'est pas sans incidences directes sur les pays du Maghreb, en raison, essentiellement, de la rupture des échanges internationaux adossés aux chaînes de valeur et ses impacts sur leurs échanges extérieurs, et de l'interruption de la demande en biens et services de leurs principaux partenaires commerciaux et économiques. D'autre part, des facteurs internes tout aussi importants ont été imputables aux effets sectoriels des mesures de distanciation sociale et de confinement, et se sont aussi traduits par la perturbation sinon l'arrêt des activités productives dans les pays de la région, ainsi que des contractions de la demande et de l'investissement internes.

La crise du Covid-19 a produit des répercussions sectorielles négatives sur certaines activités productives dans les pays du Maghreb. Du fait des spécificités productives différentes dans la région, il s'en est ainsi dessinée une cartographie sectorielle qui distingue la superposition de trois catégories de sensibilité sectorielle face à la crise du Covid : (i) des secteurs sinistrés, (ii) des secteurs défensifs épargnés par la crise, et (iii) des secteurs protégés, dont il est démontré qu'à l'avenir des efforts de transformation structurelle demeurent nécessaires dans les pays du Maghreb afin de tirer des leçons quant aux avantages comparatifs révélés que pourraient intrinsèquement receler les secteurs résilients et à fort contenu d'intégration régionale.

A cela s'est ajouté, pour les pays maghrébins exportateurs d'hydrocarbures, une juxtaposition d'une baisse drastique des prix de pétrole alors même que la crise n'a pas épargné les prix des matières premières hors énergie.

Outre les canaux réels précédents de transmission de cette crise à l'échelle des pays du Maghreb, la région a aussi subi négativement les impacts des canaux financiers, qu'il s'agisse du repli des investissements étrangers, la contraction des transferts unilatéraux ou des facteurs de fragilisation et de vulnérabilité des déficits publics induits des financements engagés pour l'endiguement de la crise ou de la détérioration de l'espace fiscal, si bien que les déficits jumeaux risquent de s'amplifier.

En conséquence des répercussions prévisibles, les marchés maghrébins risquent de subir une récession économique généralisée durant l'année 2020, avec néanmoins un potentiel de reprise à partir de l'année 2021, qui sera tributaire de l'efficacité attendue des mesures de déconfinement et de la réactivité des activités productives.

A l'instar des dispositifs de réponses des organisations internationales, tous les gouvernements des pays du Maghreb ont mis en place des stratégies de sortie de crise pour parer au choc pandémique et à ses effets sur les activités économiques, avec des programmes ciblés et des mesures adéquates, qu'il s'agisse de politiques budgétaires pour l'atténuation des risques économiques et sociaux, de politiques monétaires non conventionnelles, de politiques macroprudentielles et de stabilité financière et de politiques de change. Les mobilisations de ressources de financement externe ont eu également pour effets la consolidation des avoirs en devises et des réserves de change.

Néanmoins, la focalisation des stratégies de réponses sur le seul objectif conjoncturel d'endigement de la crise sanitaire ne doit pas occulter l'impératif de mettre en œuvre des plans de relance à même d'assurer le redémarrage d'économies en quarantaine et contenir les risques de trappe à la déflation face à la baisse de la demande interne. En particulier, la lutte contre la montée du chômage sera primordiale car des pertes massives d'emplois ont été occasionnées par la rupture des activités productives tout au long de la période de la pandémie. Ce phénomène risque de perdurer si les incertitudes persistent sur l'ampleur de la crise ainsi que sur la possibilité de reprise de l'activité économique au Maghreb. Sur ce dernier registre, une vigilance accrue doit être portée sur les filets de sécurité sociaux si bien que l'essentiel des activités marchandes dans les pays du Maghreb soit caractérisé par l'informalité de l'emploi. Cette situation qui conduirait les gouvernements maghrébins à prolonger les mesures de soutien aux entreprises et de financement additionnel de politiques sociales pour prémunir les populations vulnérables des suites de la montée du chômage, pourrait d'avantage peser sur les déficits publics.

En revanche, la sortie de crise peut constituer un effet d'aubaine ou, pour reprendre la terminologie de Rodrik, D (1996) une « fenêtre d'opportunité », pour la relance de l'intégration régionale maghrébine et pour la création d'opportunités et de niches nouvelles d'opérations commerciales et d'investissement intra-maghrébines. Les leçons à tirer pour revisiter ou repenser la stratégie d'intégration économique dans la zone UMA sont nombreuses et posent des enjeux cruciaux pour un modèle renouvelé d'intégration régionale dans les pays du Maghreb en période de post-crise Covid, qui peut transformer la crise en opportunités. Parmi les enjeux multiples résident trois opportunités : (i) l'opportunité d'émergence de nouvelles tendances sectorielles intra-régionales, (ii) la création de nouvelles chaînes de valeur régionales, et (iii) l'implémentation de réformes de rupture.

### ***L'opportunité d'émergence de nouvelles tendances sectorielles intra-régionales***

L'émergence de nouvelles tendances sectorielles présente autant d'opportunités à saisir par les pays de la région dans des secteurs où ils ont clairement démontré des avantages comparatifs révélés, notamment dans les filières liées à l'industrie agro-alimentaire, l'industrie pharmaceutique, les services liés à la santé tels les instruments médicaux, et les secteurs liés aux technologies de l'information, qui semblent être les gagnants de cette crise, outre l'accélération du développement de l'économie verte, des services logistiques et de tourisme.

Ces secteurs, ainsi que ceux de l'intelligence artificielle et de la biotech, mais aussi de l'industrie des composants mécaniques et électriques seraient davantage capables de réaliser des croissances significatives de leurs activités en période de sortie de crise.

Dans le cadre des stratégies de sécurité énergétique et alimentaire dans la région du Maghreb, le potentiel de développement des énergies alternatives permettrait une meilleure efficacité énergétique. De plus, les pays du Maghreb devraient mettre en œuvre une politique agricole, qui soit en cohérence, à la fois avec le renforcement de la sécurité alimentaire et un développement durable et inclusif, d'une part, et opportune pour le développement des filières liées à l'industrie agro-alimentaire, d'autre part. Cela revient à maîtriser le niveau de dépendance alimentaire des pays de la région et identifier les filières à développer, tout en prenant en compte les contraintes environnementales. A ce titre, l'aspect stratégique du secteur agricole mérite une réflexion plus profonde au niveau des gouvernements des pays du Maghreb dont les stratégies sont souvent verticales (stratégies pays). Cette question pourrait faire l'objet d'une stratégie horizontale englobant les cinq pays du Maghreb autour d'une politique commune à définir comme fût le cas pour l'Union Européenne avec la Politique Agricole Commune (PAC) au début des années soixante.

Dans le même temps, la crise du Covid-19 a révélé l'efficacité du télétravail et des paiements mobiles ainsi que l'opportunité d'utilisation des solutions d'intelligence artificielle, ce qui peut être un accélérateur pour la transformation digitale. A ce titre, les services financiers et la finance digitale offrent un réel potentiel de reprise. C'est dans ce cadre que l'harmonisation par les banques centrales des pays du Maghreb des réglementations régissant la supervision bancaire et financière et la convergence des degrés de développement des systèmes de paiements et des plateformes techniques devront permettre de donner une nouvelle impulsion aux nouveaux instruments de la finance technologique (Fintech) et du central bank digital currency (CBDC), qui offrent de réelles opportunités pour l'intégration financière maghrébine. Cette transition numérique est tributaire de la levée des contraintes liées à l'infrastructure des systèmes de paiement dans les pays du Maghreb et notamment au niveau de l'interopérabilité des services de paiement mobile. La mise en place d'un cadre réglementaire et technique permettant de favoriser la promotion des paiements numériques représentera un catalyseur pour l'essor des innovations technologiques et de la transformation digitale dans le domaine financier.

Par ailleurs, la région bénéficie aussi d'autres atouts d'intégration économique non-exploités pour faire jouer les complémentarités économiques existantes qui constituent le potentiel naturel d'intégration économique régionale : Algérie et Libye, dans les produits énergétiques et chimiques (gaz naturel, pétrole brut, carburant ainsi que les produits minéraux), Maroc et Tunisie, dans les phosphates de calcium naturels, les engrais phosphatés et les acides inorganiques, et la Mauritanie, dans les activités halieutiques et de la pêche ainsi que dans le fer et ses dérivés. De plus le nouveau potentiel non exploité du phosphate et du fer en Algérie ainsi que celui des produits pétrolier et gazier en Mauritanie pourrait offrir d'autres voies d'intégration régionale.

Pour canaliser les stratégies de sortie de crise dans une nouvelle dynamique d'intégration régionale, le desserrement des contraintes économiques majeures et des obstacles d'accès aux marchés dans les pays du Maghreb s'avère plus qu'urgent, et qui sont d'ordre tarifaires, non-tarifaires, procéduraux, réglementaires (bancaire, contrôles de change, régimes de commerce et d'investissement, ect...) ainsi que ceux inhérents aux pratiques et climats des affaires, en général, et aux coûts de transaction logistiques en matière de commerce et d'investissement, en particulier (cf. BMICE - BAfD, 2019).

La levée de ces obstacles permettrait de rattraper les retards accumulés dans le processus d'intégration maghrébine. C'est ainsi que dans sa dernière étude, le FMI (2019) conclut que les leviers de la diversification du commerce intra-maghrébin, l'amélioration de la qualité et de la sophistication des produits exportés et la participation accrue des pays maghrébins dans des chaînes de valeurs régionales, feront en sorte que la libéralisation du commerce extérieur intra-maghrébin des biens et services permettrait d'accroître les recettes d'exportations de 5 à 10% sur une période de 5 à 10 ans par pays de la région, et générerait un gain de croissance annuelle moyenne sur la période 2018-2023 de 1 point de pourcentage dans chaque pays suite à l'ouverture commerciale, de 0,7 point si la participation à des chaînes de valeurs serait renforcée, et de 0,6 point avec une meilleure diversification des exportations.

### ***La création de nouvelles chaînes de valeur régionales***

Les tendances sectorielles lourdes évoquées ci-dessus amèneront nécessairement les opérateurs du secteur privé maghrébin à remodeler leurs chaînes d'approvisionnement, et ce, en les relocalisant et/ou en privilégiant des circuits courts d'approvisionnement, ce qui pourrait renforcer la dynamique d'intégration régionale au Maghreb. Cette relocalisation sera d'autant plus opportune pour exploiter le potentiel commercial existant mais aussi pour la création de nouvelles niches croisées de commerce et d'investissement intra-maghrébines. Il faudrait à ce titre tenir compte des enjeux liés au développement durable (raccourcissement des chaînes de valeur au niveau des distances géographiques et de la décomposition des processus productifs) et des leçons à tirer de la crise du Covid pour la sécurisation des chaînes d'approvisionnement.

En fait, bien que les pays du Maghreb ne soient pas connus pour leur production de produits intermédiaires entrant dans le processus de production maghrébine, les tendances de relocalisation de circuits courts d'approvisionnement peuvent s'avérer opportunes pour les produits finis, dans le sens du croisement des potentiels productifs des uns avec les besoins de consommation des autres. C'est dans ce cadre que l'émergence de nouvelles tendances sectorielles intra-régionales et la mise en place de stratégies sectorielles actives et appropriées tournées sur le marché maghrébin, moins dépendantes des chaînes d'approvisionnement classiques, seront tout à fait indiquées pour le développement de nouvelles chaînes de valeur régionales, avec une montée en gamme dans les chaînes de valeur mondiales, dans les filières sectorielles émergentes soulignées ci-dessus.

La crise du Covid-19 peut ainsi se transformer en un « game-changer » pour les pays du Maghreb qui pourraient ainsi bénéficier de la relocalisation d'activités installées jusqu'alors en Chine et en Asie comme pour l'industrie pharmaceutique, car les pays industrialisés, et notamment européens, auront tendance à relocaliser les chaînes de valeurs industrielles mais aussi délocaliser des emplois de services aux entreprises, des services à haute valeur ajoutée, dans leur voisinage pour compenser les surcoûts de leur retrait de Chine et d'Asie.

En particulier, on pourrait penser que la prochaine stratégie des pays européens serait de passer de l'offshoring au nearshoring, c'est-à-dire de ramener leurs usines dans des pays proches de leurs marchés, ce qui pourrait constituer une bonne alternative pour les pays du Maghreb. Deux points demeurent cependant posés. Le premier concerne la concurrence que les pays d'Europe de l'est pourraient constituer, bien que les coûts de la main d'œuvre et de l'énergie dans la région du Maghreb y soient moins élevés. Le second est relatif à la capacité des pays Maghrébins à constituer une unité dans la négociation de ces projets, le cas des accords d'association présente un exemple édifiant à cet effet.

### *L'implémentation de réformes de rupture*

Revisiter la stratégie d'intégration régionale au Maghreb et repenser un nouveau modèle d'intégration régionale maghrébine dans la phase de sortie de crise et de reconstruction sont indissociables des impératifs que les gouvernements des pays du Maghreb devraient saisir, en ce moment stratégique de réflexion sur leurs plans de relance, une fois la crise pandémique contenue, pour repenser les politiques macroéconomiques structurelles et implémenter des réformes de rupture avec leurs modèles actuels de développement.

La première rupture concerne la valorisation du secteur de santé. La seconde concerne le développement de l'entrepreneuriat et de l'initiative privée tant il s'est avéré que les tissus actuels des entreprises économiques demeurent vulnérables à l'occurrence de crises économiques de grande ampleur telle que celle qu'on connaît aujourd'hui. La troisième concerne le contrat social avec une meilleure assise des filets de sécurité sociaux pour préserver les couches les plus vulnérables, et garantir l'inclusion et l'employabilité.

## 6. Références

- Arezki, R and H. Nguyen (2020), The coronavirus: potential effects on the Middle East and North Africa, March. Chapter in “Economics in the time of covid-19”, Baldwin, R and B. Weder di Mauro Eds. Voxeu - CEPR, 2020.
- Baldwin, R and B. Weder di Mauro Eds. (2020), Mitigating the COVID Economic Crisis: Act Fast and Do Whatever It Takes, CEPR Eds.
- BAfD (2012), Libérer le potentiel de l'Afrique du Nord grâce à l'intégration régionale, défis et opportunités, Tunis.
- Basel Committee on Banking Supervision (2020), Measures to reflect the impact of Covid-19, April
- BERD (2020), Regional Economic Prospects in the EBRD Regions: Covid-19, From shock to recovery, April 2020
- BMICE - BAfD (2019), Rapport sur l'Intégration Régionale au Maghreb, Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE) et Banque Africaine de Développement (BAfD), Mouley. S et C. Verdier Eds., Octobre.
- BMICE (2017), Moteurs et potentiels de l'intégration maghrébine par le commerce extérieur - Une matrice de priorisation de produits pro-intégration régionale, Maghreb Technical Policy Note, Pôle des Etudes Economiques et de la Coopération.
- BMICE (2018), Échanges extérieurs et obstacles à l'intégration commerciale régionale, Maghreb Technical Policy Note, Pôle des Etudes Economiques et de la Coopération.
- BMICE (2020), Les contraintes économiques majeures et les obstacles d'accès aux marchés dans les pays du Maghreb, Pôle des Etudes Economiques et de la Coopération.
- Caisse de Dépôts et de Gestion - Maroc (2020), Impacts du Covid-19, Avril.
- CGEM (Confédération Générale des Entreprises du Maroc (2020), Enquête sur l'impact du Covid, Avril.
- Chemingui, M et R. Saidi (2020), Contribution de la baisse du commerce international à la baisse totale du PIB dans les pays du Maghreb, Mémo, Economic and Social Commission for Western Asia (ESCWA) - United Nations.
- CNUCED - OMC (2020), Global trade impact of the coronavirus (covid-19) epidemic, Trade and development report update, march.
- Délégation de l'Union Européenne au Maroc - Section commerciale (2020),
- Economic and Social Commission for Western Asia (ESCWA) - United Nations (2020-a), COVID-19 Economic Costs to the Arab Region March.
- Economic and Social Commission for Western Asia (ESCWA) - United Nations (2020-a), Impacts de la crise du COVID-19 sur l'économie Tunisienne, Bchir, H and H. Ben Hammouda, March.
- Economic and Social Commission for Western Asia (ESCWA) - United Nations (2020-b), Will COVID-19 trigger a massive fall in FDI inflows in the Arab region? Chemingui, M.A and R. Ben Jelili.
- Economic Commission for Africa (ECA), United Nations (2020), Economic Impact of the COVID-19 on Africa, March.
- Harvard School of Public Health (2020), Projecting the transmission dynamics of SARS-CoV-2 through the post-pandemic period, By S.M. Kissler, C. Tedijanto, E. Goldstein, Y.H. Grad and M. Lipsitch, Science Review, April.

- Haver Analytics and John's Hopkins University Center for Systems Science and Engineering (2020) : <https://www.arcgis.com> (Johns Hopkins CSSE COVID-19 Data Repository - Dernières consultations: 31 Mars 2020)
- IACE (2020), Impacts du Covid-19 sur les entreprises tunisiennes, Avril.
- IMF (2019), L'intégration économique du Maghreb - une source de croissance inexploitée, Département Moyen-Orient et Asie centrale, FMI : Washington DC.
- IMF (2020-a), World Economic Outlook, January, Washington, DC.
- IMF (2020-b), World Economic Outlook, Update, Chapter 1: "The Great Lockdown", April, Washington, DC.
- IMF (2020-c), Global Financial Stability Report, Update, Chapter 1: "Global Financial Stability Overview: Markets in the Time of COVID-19", April, Washington, DC.
- McKinsey (2020), An instant economic crisis: How deep and how long ?, April.
- Mouley, S (2011), Economie du Central Banking, Imprimerie Officielle de la République Tunisienne, Eds., Tunis.
- Mouley, S (2012), Crise et stratégies de sorties de crise : Répercussions économiques et financières de la crise financière globale sur les pays sud-méditerranéens, Rapport Femise (European Commission), Novembre.
- Mouley, S et alii (2017), Vulnérabilités du pilotage macroéconomique et évaluation des programmes de réformes du FMI en période de transition, Rapport Femise (European Commission), Octobre.
- OCDE (2020-a), Evaluating the initial impact of covid containment measures on activity, March.
- OCDE (2020-b), Covid-19 : une reprise verte et inclusive est possible, Avril.
- Organisation Internationale du Travail - OIT (2020-a), Le COVID-19 et le monde du travail : Répercussions et Réponses, Mars.
- Organisation Internationale du Travail - OIT (2020-b), ILO Monitor 2nd edition: COVID-19 and the world of work, Updated estimates and analysis, April.
- Organisation Internationale du Travail - OIT (2020-c), Emploi et questions sociales dans le monde, Tendances 2020, Avril.
- Pacte Economique Solidaire (2020), Exercice prospectif : faire face à la crise économique post covid-19.
- Quantilyx (2020), Covid-19 : Impact Economique sur les pays Africains
- Rodrik, Dani (1996), "Understanding Economic Policy Reform," Journal of Economic Literature, 24 (1): 9-41.
- World Bank (2010), Revue des politiques de développement : Vers une croissance tirée par l'innovation, Rapport N° 50487, Washington DC.
- World Bank (2020-a), Global Economic Prospect, January, Washington, DC.
- World Bank (2020-b), MENA Economic Update: How Transparency Can Help the Middle East and North Africa, Middle East and North Africa Region, April, Washington, DC.
- World Bank (2020-c), Africa pulse - Assessing the economic impact of covid-19 and policy responses in sub-saharan Africa, April.
- World Bank (2020-d), Global Economic Prospect, Regional Economic Update, April.
- World Bank (2020-e), COVID-19 Crisis Through a Migration Lens, Migration and Development Brief 32, April.

- World Bank (2020-f), Commodity Markets Outlook: Implications of Covid-19 for Commodities, April
- World Bank GitHub (2020), <https://datatopics.worldbank.org/universal-health-coverage/covid19>
- Worldometers (2020), <https://www.worldometers.info/coronavirus>

Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE)  
Immeuble Lilia, Rue de la Bourse, Les Berges du Lac 2, 1053, Tunis, Tunisie

Site web : [www.bmice-maghreb.org](http://www.bmice-maghreb.org)

Copyright © 2020

Technical Policy Report

Impacts Economiques, Financiers et Sectoriels de la Crise de la Pandémie du  
Covid-19 sur les Pays du Maghreb